

RIES

REVUE INTERNATIONALE
DES ÉTUDES STRATÉGIQUES



Revue
Internationale
des Études
Stratégiques

VOLUME 1, NUMÉRO 2
HIVER 2026

POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET PROBLÉMATIQUE DES VALEURS

Revue Internationale des Études Stratégiques
Le Centre International de Recherches et d'Études
sur l'Education et les Sciences

Paris - France



**Revue Internationale
des Études Stratégiques**

ISSN : 3078-0020

Volume 1 : Numéro 2

Revue Internationale des Études Stratégiques

Revue internationale à comité de lecture publiée par

Le Centre International de Recherches et d'Études sur l'Education et les Sciences

Paris – France

Elle est spécialisée dans le domaine des études, recherches et articles
scientifiques

portant sur les études stratégiques aux niveaux local, régional et international.

Éditeur

Le Centre International de Recherches et d'Études sur l'Education et les Sciences



Paris – France



Volume 01, Numéro 02, HIVER 2026,

Le Centre International de Recherches et d'Études sur l'Education et les Sciences



Paris – France

Directeur de la Revue : Mustapha BENMOUSSA

Rédacteur en chef : Mustapha BENMOUSSA

Comité de rédaction

Azeddine DAFIR

Brahim ELAOUNI

Hassan BELLA

Abdelmoula LABZAQ

Mohammed HAMMIDOUN

Youssef BENBAGHDAD

Abdessalam EL KHATTABI

La politique étrangère et la problématique des valeurs

Coordinateurs du deuxième numéro

Hassan Balla

Abdelssalam El Khattabi

TABLE DES MATIÈRES

Éditorial du numéro Les valeurs au carrefour de la politique étrangère : entre la logique de l'intérêt et les limites de l'éthique Par Dr. Mustapha Benmoussa Rédacteur en chef...	5
Dignity and Ethics in a Politicized Modern World A Study of the Interplay between Values, Politics, and Human Civilization Dr. Ibrahim Al-Aouni.....	9
Entre principios y pragmatismo: valores e intereses en la política exterior contemporánea Dr. Azeddine DAFIR	29
Les transformations du système international et la refonte du système de valeurs Dr. Mustapha Benmoussa.....	45
Les droits de l'homme dans la politique étrangère : nécessité éthique ou prétexte aux ingérences extérieures Dr. Abdelsalam El Khatabi	81
La politique étrangère maghrébine entre les principes fondateurs et les contraintes de la réalité Dr. Hassan Balla	105
Les transformations de la politique américaine envers l'Afrique : la dialectique des valeurs et des intérêts à la lumière de la stratégie de sécurité nationale 2025 Dr. Abdelkarim Dhoubeil	129
Internationale Allianzen und die Krise gemeinsamer Werte Dr. Lhassane Imzilen	153

Éditorial du numéro

Les valeurs au carrefour de la politique étrangère : entre la logique de l'intérêt et les limites de l'éthique

Par Dr. Mustapha Benmoussa

Rédacteur en chef

Le système international contemporain connaît des transformations profondes et accélérées qui ont remis au premier plan la question des valeurs dans la politique étrangère, non pas en tant que simple interrogation morale abstraite, mais comme une problématique structurelle touchant au cœur même de l'action extérieure des États et aux limites de l'équilibre entre les principes proclamés et les intérêts réels.

Dans un monde marqué par la multipolarité, la multiplication des conflits et l'imbrication des crises économiques, sécuritaires et environnementales, les valeurs sont soumises à une épreuve permanente, tant dans le discours diplomatique que dans la pratique concrète des relations internationales.

Historiquement, la politique étrangère a toujours constitué un champ où s'entrecroisent considérations éthiques et calculs de puissance et d'intérêt.

Toutefois, les transformations actuelles de la structure du système international, l'affaiblissement des mécanismes de régulation collective, ainsi que la montée des nationalismes et d'un pragmatisme exacerbé, ont mis en évidence un fossé croissant entre les valeurs universelles que les États revendiquent — telles que la démocratie, les droits de l'homme et la dignité humaine — et leurs pratiques effectives en matière de politiques, d'alliances et d'interventions extérieures. De ce point de vue, la question des valeurs se renouvelle en tant qu'entrée analytique essentielle pour comprendre la logique du comportement international contemporain.

C'est dans ce contexte que le deuxième numéro de la *Revue internationale des études stratégiques* entend contribuer à la déconstruction de

cette problématique complexe, à travers des approches théoriques et analytiques multiples, qui envisagent les valeurs en politique étrangère comme un champ de confrontation et de négociation, et non comme un donné fixe ou incontestable. En effet, la politique étrangère actuelle ne se fonde plus exclusivement sur des considérations d'intérêt national étroit, pas plus que les valeurs ne suffisent à elles seules à orienter la décision extérieure ; bien au contraire, la relation entre les deux est devenue dialectique, évoluant au gré des contextes internationaux et régionaux.

Les contributions de ce numéro abordent ainsi des questions centrales liées à la recomposition du système de valeurs à la lumière des transformations structurelles du système international, aux tensions entre l'éthique et le réalisme politique, ainsi qu'à l'instrumentalisation des valeurs en tant qu'outil de légitimation, de pression ou de domination.

Elles mettent également en lumière différents modèles régionaux et internationaux, allant de la politique étrangère maghrébine à la politique américaine à l'égard de l'Afrique, en passant par les problématiques de la démocratie et des droits de l'homme dans les relations internationales, reflétant ainsi la diversité et la complémentarité des perspectives analytiques.

L'importance de ce numéro ne réside pas seulement dans le diagnostic de la réalité des valeurs en politique étrangère, mais aussi dans la mise en question des discours dominants, la révélation des limites de l'usage sélectif des valeurs dans les relations internationales, et la formulation d'interrogations fondamentales sur l'avenir du système international : assistons-nous à un recul effectif des valeurs au profit de la logique de la puissance ? Ou plutôt à une redéfinition pragmatique des valeurs au service des intérêts des acteurs internationaux ? Et est-il possible de construire une politique étrangère équilibrée conciliant principes éthiques et exigences du réalisme politique ?

En présentant ce numéro aux chercheurs et aux spécialistes, le comité de rédaction espère qu'il constituera une contribution qualitative au débat académique sur la politique étrangère et la problématique des valeurs, et qu'il ouvrira de nouvelles perspectives de recherche et de réflexion critique sur l'une

des questions les plus pressantes des études stratégiques contemporaines ,il réaffirme également son engagement à soutenir la recherche scientifique rigoureuse et à promouvoir le dialogue intellectuel autour des enjeux du système international et de ses mutations.

Enfin, nous adressons nos remerciements et notre reconnaissance aux chercheurs ayant contribué à ce numéro pour la qualité de leurs apports scientifiques, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont participé à la réalisation de ce travail académique, en espérant qu'il atteindra les objectifs escomptés et qu'il enrichira la bibliothèque francophone et internationale dans le domaine des études stratégiques.

Dignity and Ethics in a Politicized Modern World

A Study of the Interplay between Values, Politics, and Human Civilization

Dr. Ibrahim Al-Aouni

ABSTRACT

The article examines the problem of dignity and ethics in a contemporary world dominated by politics and the logic of power, where values are stripped of their human dimension and instrumentalized to serve interests.

It discusses human dignity as a complex philosophical and ethical concept rooted in religious and philosophical traditions, yet threatened by the politicization of ethics and double standards within the international system.

The study argues that true civilization should not be measured by technological or military progress, but by the degree of respect for human dignity, especially in times of conflict. It also draws on the thought of Mehdi Elmandjra as a critical model linking values to justice and resistance to domination, calling for reconnecting politics with ethics and building a just human horizon.

Keywords:

Human Dignity, Politicization of Ethics, Double Standards, Civilization, Universal Values.

Introduction

Humanity in the contemporary era is witnessing profound transformations that affect the very structure of moral values which have historically constituted the foundation of human coexistence and the معيار by which individual and collective behavior is judged. Within a global order marked by the dominance of political and economic interests, the escalation of armed conflicts, and the decline of comprehensive value-based discourse, concepts such as human dignity and ethics have become subject to continuous redefinition—often in ways that serve the logic of power rather than the requirements of justice.

Dignity is no longer invoked as a universal and indivisible value; instead, it is frequently framed within selective political contexts, wherein certain subjects are granted full recognition, while others are stripped of their humanity under security-based or ideological pretexts.

The significance of addressing the theme of dignity and ethics in a politicized modern world lies in the fact that it does not belong solely to abstract theoretical debates, but is deeply connected to lived human reality and to the fates of peoples and entities whose dignity is violated in the name of international law, the protection of interests, or the preservation of stability.

From this standpoint, the present study raises a central question concerning the possibility of speaking meaningfully about universal ethics and human dignity within a global context dominated by double standards and marked by the absence of genuine practical commitment to the values that have long formed part of humanity's philosophical and ethical heritage.

This article proceeds from the hypothesis that the moral crisis of the contemporary world is not the result of an absence of values as such, but rather of their politicization and the stripping away of their universal human dimension. It further assumes that civilization, contrary to prevailing discourse, is not measured by the degree of technological advancement or military superiority, but by the extent to which human dignity is respected—especially in moments of vulnerability and conflict.

On the basis of these assumptions, the study seeks to deconstruct the complex relationship between dignity, ethics, and politics through a critical analytical approach that draws on the intersection of philosophical, religious, and anthropological references, while engaging contemporary intellectual models that have contributed to questioning the global value system. This analytical trajectory aims to restore dignity as the cornerstone of any human project that aspires to justice, recognition, and genuine civilization.

First Axis: Dignity as a Philosophical and Ethical Problem

The concept of dignity is among the most problematic and contested notions in human thought, due to the multiplicity of its semantic levels and the interweaving of its philosophical, ethical, and anthropological dimensions. Dignity is not merely a normative value that can be reduced to a fixed legal or moral definition; rather, it is a complex human experience formed at the intersection of self-awareness, recognition of the other, and a sense of belonging to a shared human horizon. For this reason, the concept of dignity has remained present across diverse fields of knowledge—from moral philosophy to theology, and from anthropology to political science—without ever settling into a single, exhaustive definition.¹

In the philosophical context, dignity has been associated since classical Greek thought with the status of the human being within the cosmic and rational order. Aristotle, for instance, held that human worth derives from the capacity for reason, thus linking dignity to the rational function that distinguishes humans from other beings.²

However, despite its foundational importance, this conception was inherently exclusionary, as it recognized dignity only in those who possessed certain conditions of rationality or citizenship. With the development of modern moral philosophy, particularly in the work of Immanuel Kant, the concept of dignity underwent a radical transformation. Dignity came to be

understood as an intrinsic value inherent in the human being as an end in itself, never merely as a means to external ends. This shift established a normative understanding of dignity as indivisible and non-hierarchical, which later became a fundamental reference point for the Universal Declaration of Human Rights.³

Yet philosophical approaches, despite their theoretical depth, have not fully captured the existential dimension of dignity as an inner sense of recognition and self-worth. Here, anthropology intervenes to reveal that dignity is not an abstract concept imposed from above, but rather a social and cultural practice embodied in ways of living, forms of interaction, and systems of symbols prevailing within societies.

Dignity is thus constructed and dismantled in the everyday details of human life—in language, in the body, and in unequal relations between individuals and groups. From this perspective, dignity cannot be separated from the cultural and historical context in which it is formed, without thereby denying its universal human character.

The ethical dimension of dignity becomes particularly evident when it is violated, for dignity often becomes most visible in moments of humiliation and oppression rather than in situations of recognition and respect. Insult—whether material or symbolic—represents the negation of dignity and exposes the fragility of the moral structures that are supposed to protect human beings. Consequently, any discussion of dignity is inseparable from a critical examination of forms of power and violence, whether at the individual or collective level. Power, when detached from ethics, tends to reduce the human being to an instrument⁴, a number, or a potential threat—thereby stripping individuals of their humanity and undermining their dignity.

From another perspective, the affective dimension of dignity raises an additional problem, namely the difficulty of expressing it through strict conceptual language. Dignity is felt before it is thought; it is experienced in lived reality more than it is grasped through abstract theorization. This is what

brings it close to existential notions such as recognition, respect, and meaning—concepts that acquire their value only within the context of the human being's relationship with the self and with others. Accordingly, any ethical approach to dignity that neglects this emotional and experiential dimension remains insufficient for understanding its full human depth.⁵

On this basis, dignity may be said to constitute the cornerstone of humanity itself, for it provides the fundamental measure of human worth beyond any utilitarian or functional considerations. It is neither a privilege that is granted nor a reward that is earned, but an existential condition that precedes every moral or political system.

Therefore, the deconstruction of the concept of dignity in this theoretical introduction does not aim to confine it within a final or definitive definition, but rather seeks to highlight its complex and problematic character, and the necessity of engaging with it as an open ethical horizon—one in which philosophy intersects with ethics, and in which the emotional intertwines with the political, in the ongoing search for a more just and more fully recognized humanity.

Second Axis: Dignity between Religious Frameworks and Modern Philosophical Conceptions

Human dignity occupies a central position in both religious and philosophical frameworks; however, the ways in which it is grounded and the sources of its legitimacy differ according to the epistemological foundations from which these frameworks proceed. While religious approaches tend to trace dignity back to a transcendent origin that surpasses the human being, modern philosophical conceptions—particularly Western ones—are based on rational or humanistic foundations that seek to anchor dignity within an immanent,

worldly sphere independent of metaphysical references. This divergence allows for a comparative reading that reveals points of convergence and divergence between the theological and secular dimensions in understanding dignity and determining its scope.

Within the Islamic framework, dignity is grounded in the principle of divine ennoblement of the human being as a human being, not as a member of a specific religious or ethnic group. This ennoblement constitutes an ontological foundation that precedes all social or cultural distinctions, granting the human being an intrinsic value that is unconditional upon behavior, status, or function.⁶

This conception leads to viewing dignity as a right inherent in human existence itself—one that does not lapse with the loss of social or legal recognition. Islamic thought also links dignity to responsibility, such that dignity is not reduced to privilege but is coupled with moral obligation toward the self, others, and the world. This gives dignity a dynamic ethical dimension that goes beyond a purely rights-based understanding.

The presence of dignity in Islamic thought is not limited to foundational texts; it is also manifested in the ethical objectives (*maqāṣid*) of Islamic law, where dignity is understood as a condition for the preservation of life, intellect, and lineage—objectives that affirm the centrality of the human being as an end rather than a means. Nevertheless, despite its universal character, this theological conception faces, in contemporary contexts, the challenge of translation into a shared legal and political language, especially in a world governed by secular legal frameworks.⁷

By contrast, modern Western philosophical thought witnessed a qualitative shift in its understanding of dignity, particularly with Kantian moral philosophy, which grounded dignity in the rational value of human autonomy. According to this view, the human being possesses dignity insofar as he or she is a rational agent capable of self-legislation, which necessitates treating the person as an end in itself and never merely as a means. This understanding laid

the foundation for a secular model of dignity that dispenses with religious reference and confers upon it a universal character derived from practical reason shared among human beings.⁸

However, this rational grounding has not escaped criticism. Some philosophers have argued that linking dignity to reason or autonomy risks excluding categories of human beings who do not fully meet the conditions of rationality, such as children or individuals with cognitive disabilities. Later philosophical currents—especially existentialist and postmodern philosophies—have also criticized the abstract tendency of modern conceptions of dignity, arguing that they overlook the social and historical dimensions within which human experience is formed.⁹

This comparative trajectory reveals points of convergence between religious frameworks and modern philosophical conceptions, most notably the affirmation of the intrinsic value of the human being and the rejection of reducing the person to a logic of utility or instrumentality. The fundamental divergence, however, lies in the source of this value: whereas religious frameworks rely on a transcendent origin that confers upon dignity an absolute and non-negotiable character, secular frameworks are based on rational or ethical consensus that remains open to revision and reinterpretation. This difference results in varying levels of ethical protection for dignity, particularly in political contexts where values may be subjected to the calculations of power and interest.

Accordingly, it may be said that the real challenge does not lie in privileging either the theological or the secular dimension, but rather in the search for a shared human horizon that ensures the effective presence of dignity in lived reality, rather than merely establishing it at the theoretical level. Without ethical and institutional translations that protect human beings in moments of vulnerability, dignity—whether grounded religiously or philosophically—remains threatened with erosion in a world governed more by considerations of power than by the imperatives of justice.¹⁰

Third Axis: The Politicization of Ethics in the Contemporary Global Order

The politicization of ethics has become one of the defining features of the contemporary global order. Moral values are no longer invoked as normative reference points guiding political action; rather, in many contexts, they have been transformed into rhetorical instruments employed to serve the geopolitical interests of dominant powers. This shift can be understood within the transition from a universal conception of ethics—grounded in principles of justice, dignity, and equality—to a utilitarian, pragmatic conception that ties value to its compatibility with the strategic objectives of states. As a result, ethical discourse has become subject to selective adaptation and interpretation, allowing for the justification of practices that fundamentally contradict the very principles presumed to govern the international system.¹¹

This phenomenon is particularly evident in contemporary engagement with the concept of human rights. Historically established as a universal framework to protect individuals from the abuse of power, human rights have, in many instances, become tools of political pressure or instruments for intervention in the affairs of weaker states. Human rights are forcefully invoked when they align with the interests of major powers, and marginalized or reinterpreted when they conflict with those interests. Such selective application undermines the universal character of human rights and transforms them into an unequal normative discourse, governed by the logic of power rather than the logic of justice.¹²

The politicization of ethics is not limited to human rights; it also extends to the very concept of justice, which is redefined in accordance with international power balances. In the contemporary global order, justice is not applied according to unified standards but is practiced selectively: certain states or individuals are subjected to international accountability, while others are effectively granted immunity despite committing serious violations. This imbalance entrenches a global sense of injustice and erodes trust in international

institutions that are supposed to represent the moral conscience of the international community.¹³

The concept of self-defense is likewise among the most ethically and legally politicized notions, as it is often invoked to justify excessive use of force or to legitimize military operations that result in widespread destruction and severe human suffering. In this context, the concept is stripped of its original ethical constraints—necessity, proportionality, and the protection of civilians—and becomes a legal and moral cover for organized violence. This instrumentalization exposes a profound ethical paradox, wherein violence is exercised in the name of protecting the very human values it claims to uphold.

The politicization of ethics is closely linked to the unequal structure of the international system, which allows stronger states to impose their own definitions of values and standards. In this context, ethics is not produced through a comprehensive human consensus but is instead shaped within centers of political and economic power, and then exported as “universal” standards. This process results in the dominance of a single ethical model that excludes other cultural and moral experiences, weakening the possibility of building a pluralistic, universal ethics based on mutual recognition.

From a philosophical perspective, this reality can be seen as an expression of a profound ethical crisis in political modernity, in which politics has become detached from ethics and is governed by the logic of effectiveness and interest rather than responsibility. Many contemporary thinkers have warned of the dangers of this separation, arguing that the politicization of ethics does not merely empty values of their content but also opens the door to the normalization of violence and the dehumanization of entire groups of people.¹⁴

Accordingly, the politicization of ethics in the contemporary global order is not a mere aberration in political practice but reflects a structural crisis that undermines the foundational values upon which the international system rests. When ethics becomes a tool in the hands of power, it loses its capacity to perform a critical and protective role, and talk of ethical universality becomes a

theoretical discourse detached from reality. This underscores the urgent need to reconnect politics with ethics—not as slogans invoked when convenient, but as binding reference points that set clear limits on the use of force and protect human dignity from the logic of domination and self-interest.

Fourth Axis: Double Standards and the Crisis of Moral Courage

Double standards represent one of the most prominent manifestations of the ethical crisis in contemporary political discourse, revealing a deep gap between proclaimed principles and actual practices within the international system. Double standards refer to the selective application of values and ethical laws, imposed on certain actors while exempting others according to balances of power and interest. This phenomenon is not an incidental flaw in political practice but reflects a structurally flawed ethical framework that redefines values to serve power rather than to uphold human dignity.

This double standard is particularly evident in discourse related to human rights and armed conflicts, where violence is condemned in certain contexts as a blatant violation of international law, yet justified in others under security or political pretexts. Such contradictions undermine the ethical credibility of the international system and produce a growing sense of injustice among populations subjected to strict enforcement, while other powers escape accountability. This reality reveals a transformation of values from binding references into flexible rhetorical tools, adaptable to political circumstances.¹⁵

Double standards are closely linked to the absence of what can be called moral courage among ruling elites. Moral courage does not only mean adhering to principles in discourse but also entails the capacity to defend them in practice, even at political or economic cost. However, many contemporary political leaders prioritize consensus and self-interest over ethical commitment, resulting in the erosion of moral standards from within. In this context, political decisions

are governed by calculations of gain and loss rather than considerations of justice and human responsibility.¹⁶

The lack of moral courage contributes to the normalization of severe violations, as practices once considered ethically unacceptable become justified or ignored. This normalization is particularly evident in cases of organized violence, where victims are redefined as collateral damage or stripped of their humanity through security or ideological rhetoric. Such discourse creates an ethical distance between the actor and the human consequences of their actions, facilitating the justification and continuation of violence.¹⁷

Philosophically, the crisis of moral courage can be seen as a consequence of the separation of politics from ethics in modern thought and practice. When politics is reduced to the management of interests and detached from ethical responsibility, political action loses its human dimension and becomes a seemingly neutral technical exercise, yet one that is destructive in its outcomes. Many thinkers have warned that this separation produces political actors who abandon ethical judgment under the pretext of political realism, while that very realism is used to justify indifference to human suffering.¹⁸

The crisis of moral courage also affects public opinion, as political and media elites contribute to reproducing discourse that justifies double standards, weakening the critical sensibility of societies. When dual standards are presented as practical necessities, collective consciousness is reshaped in ways that diminish the value of universal justice and normalize implicit acceptance of injustice. This transformation poses a dual threat, as it affects not only the practices of power but also the ethical fabric of society itself.

Thus, double standards and the crisis of moral courage together form a vicious cycle that fuels violations and undermines the possibility of building a more just global system. The absence of courage justifies double standards, while double standards empty values of their substance and erode trust in any claim to universal ethical authority. Hence, there is an urgent need to restore moral courage as a fundamental condition for reclaiming the human meaning

of politics and reconnecting political action with its responsibility toward human dignity, beyond the logic of domination and narrow self-interest.

Fifth Axis: Dignity and Civilization — A Critical Anthropological Approach

Re-examining the concept of civilization requires moving beyond the narrow view that measures human progress solely through material and technological indicators, such as industrial development, economic wealth, or infrastructure. While technological advancement and economic structure are important, they alone cannot reflect the level of ethical civilization or the quality of human life. From this perspective, human dignity becomes a crucial criterion for assessing the degree of civilization in any society, as it indicates the extent to which individuals respect one another and strive to apply principles of justice and equality in daily practice.¹⁹

Critical anthropology, as seen in the works of Margaret Mead and Ira Bok, emphasizes that the earliest signs of civilization are not found in hunting tools or pottery, but in social behaviors that reveal human compassion and the capacity to care for the vulnerable. Caring for the sick, supporting the needy, and protecting marginalized groups are not only ethical acts but also indicators of collective development, demonstrating a society's ability to transcend individual selfishness in favor of cooperation and solidarity²⁰. This perspective places dignity at the heart of the concept of civilization, making it a standard for reassessing modern societies that may pride themselves on technological achievements but fail to respect fundamental human rights.

This analysis also opens the door to critiquing international policies that neglect the human dimension or justify violations in the name of national interests or self-defense. Ignoring human dignity reflects a “technologically civilized” society that lacks moral civilization, evident in social discrimination, economic domination, and human rights abuses in international contexts.

Integrating the ethical dimension into the analysis of civilization enriches anthropological theory and provides a powerful critical tool for understanding global inequalities and exploring the possibilities of building a fairer and more just world.²¹

Mahdi Manjara and the Critique of the Global Value System

Mahdi Manjara serves as a leading example of connecting academic thought with major human issues. He portrayed human dignity as a non-negotiable universal value, placing it at the core of his analysis of the international system. Manjara criticized the global value system governing international relations, arguing that ethical values are often closed off or distorted to justify economic and political domination—a phenomenon he described as “neo-colonialism” or “mega-imperialism.”

In his works, Manjara emphasized that dignity is not merely a theoretical concept but a lived practice, tested in the daily lives of people—whether confronting direct oppression or resisting forms of cultural and intellectual domination. In his book *The Value of Values*, he highlighted the role of ethical values in creating moral balance within societies and in international conflict, presenting them as intellectual tools to confront blind economic and political power and as a gateway to rebuilding a more just international order.²²

Manjara clearly demonstrated that the gap between proclaimed values and those applied in practice lies at the heart of the crisis in the international system. Western political practices, in his view, often contradict their ethical rhetoric on freedom and human rights, reflecting double standards and the absence of moral courage. Thus, defending values and implementing them in practice becomes a means of resisting intellectual and cultural domination, placing Manjara at the center of the discussion on dignity as a fundamental element of global justice and liberation.²³

In short, Manjara’s analysis allows for a reconsideration of the relationship between values and power and offers a model for linking theory with practice.

He argues that power should not be measured solely by the ability to control but by a society's capacity to protect the dignity of its members and ensure their basic rights. This perspective makes values not merely optional but a prerequisite for true and sustainable human civilization.

Conclusion

The preceding discussion makes it clear that human dignity is not merely a theoretical concept or a subjective feeling; rather, it is a crucial criterion for evaluating societies and measuring the degree of moral and political civilization.

Philosophical and anthropological approaches have shown that dignity goes beyond legal definitions, encompassing the ability to respect others, practice justice, and bear collective responsibility toward both humanity and the surrounding environment. The presence of dignity in religious and philosophical frameworks—whether in Islamic heritage or modern Western philosophy—reveals a convergence between the theological and secular dimensions, both of which establish the human being as the central reference in any ethical or political relationship.

However, critical analysis of the contemporary global system reveals the real challenges in applying these principles. Ethical values are often instrumentalized politically, and geopolitical interests redefine concepts such as human rights and justice, resulting in double standards and a lack of moral courage among ruling elites. This ethical crisis manifests in the repeated neglect of human rights and the justification of violations in the name of security or economic interests, rendering political discourse less committed to universal standards of justice and equality.

In this context, Mahdi Manjara provides a unique model of linking academic thought to human practice, defending dignity as a universal value and using the concept of values as an intellectual tool to resist domination and neo-colonialism. His analysis demonstrates that dignity is preserved not through

economic or military power but through genuine adherence to ethical values in individual and collective behavior and in international policies.

Therefore, constructing a depoliticized ethical horizon becomes both an epistemic and political necessity, requiring a reconsideration of the relationship between power and values, and transforming dignity into a practical standard guiding human policies and practices. This horizon goes beyond theoretical reform to include the development of institutions capable of protecting rights, enhancing accountability, and promoting international cooperation grounded in justice and equality.

Restoring dignity as a fundamental principle for any just human project also entails awakening collective awareness across education, culture, and public policy, making ethical values an inseparable part of human civilization. In this sense, the future of societies and international relations is closely linked to their ability to uphold dignity as the foundation of justice and to respect human beings as the highest value, independent of politicized interests or coercive domination.

References

-
- ¹ -Remy Debes , Dignity: A History ,Oxford University Press,2017, P.408 . AVAILABLE AT. [Dignity: A History – Oxford University Press \(2017\)](#)
- ² - M. Düwell, J. Braarvig, R. Brownsword, D. Mieth, The Cambridge Handbook of Human Dignity: Interdisciplinary Perspectives, Cambridge University Press, 2014 , P.608.
- ³ -Edmund D. Pellegrino, Human Dignity and Bioethics, Georgetown University Press,2009, p .572.
- ⁴ -Stephan P. Leher, Dignity and Human Rights: Language, Philosophy and Social Realization, Routledge, 2018, p.232.
- ⁵ - Amos Nascimento & Matthias Bachmann, Human Dignity: Perspectives from a Critical Theory of Human Rights, Routledge, 2018,174 .
- ⁶ - طه عبد الرحمن، سؤال الأخلاق: مساهمة في النقاش الأخلاقي للحداثة العربية المعاصرة الثقافية العربي، الدار البيضاء، بيروت، 2000، ص. 85-120، متاح على الرابط: كتاب-سؤال-الأخلاق-pdf:<https://www.noor-book.com/>
- ⁷ --عبد الجبار الرفاعي، الدين والكرامة الإنسانية، دار الرافدين، بغداد، 2024، ص 33-78، متاح على الرابط: <https://www.hindawi.org/books/13907429/>
- ⁸ - محمد عابد الجابري، العقل الأخلاقي العربي: دراسة تحليلية نقديّة، مركز دراسات الوحدة العربية، بيروت، 2001، ص 41-67، متاح على الرابط: كتاب-العقل-الأخلاقي-العربي-pdf:<https://www.noor-book.com/>

⁹ - محمد عابد الجابري، *العقل الأخلاقي العربي: دراسة تحليلية نقدية*، مركز دراسات الوحدة العربية، بيروت، 2001 ، ص 41-67. متاح على الرابط: <https://www.noor-book.com/كتاب-العقل-الأخلاقي-العربي-pdf>

¹⁰ -Fethi TrikiL, 'éthique de la dignité et le vivre-ensemble L'Harmattan, Paris, 2011, pp. 45-70, voir site : https://www.editions-harmattan.fr/livre-l_éthique_de_la_dignité_fethi_triki-9782296551234

¹¹ - Michel Foucault, Il faut défendre la société, Éditions Gallimard, Seuil, Paris, 1997, pp. 213-235, voir site : <https://www.seuil.com/ouvrage/il-faut-defendre-la-societe-michel-foucault/9782020324018>

¹² -Étienne Balibar, Violence et civilité, Éditions Galilée, Paris, 2010, pp. 55-89, voir site : https://www.editions-galilee.fr/f/index.php?sp=liv&livre_id=215

¹³ -Jacques Derrida, Force de loi : le fondement mystique de l'autorité, Éditions Galilée, Paris, 1994, pp. 17-45, voir site : https://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1990_num_30_113_36934

¹⁴ -David Chandler, International Statebuilding: The Rise of Post-Liberal Governance, Routledge, London, 2010, pp. 101-128, voir site: <https://www.routledge.com/International-Statebuilding-The-Rise-of-Post-Liberal-Governance/Chandler/p/book/9780415550734>

¹⁵ -Barbara Tuchman, La marche de folie : Le monde face à la guerre et à la diplomatie, Éditions, Robert Laffont, Paris, 1984, pp. 33-58
<https://www.laffont.fr/livre/la-marche-de-folie/9782221021512>

¹⁶ - Étienne Balibar, Violence et civilité, Éditions Galilée, Paris, 2010, pp. 91-115
https://www.editions-galilee.fr/f/index.php?sp=liv&livre_id=215

¹⁷ -Jacques Derrida, Force de loi : le fondement mystique de l'autorité ; Éditions Galilée, Paris 1994, pp. 47-72, https://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1990_num_30_113_369346

¹⁸ -Noam Chomsky, Hegemony or Survival: America's Quest for Global Dominance, Metropolitan Books, New York, 2003, pp. 41-78.
<https://us.macmillan.com/books/9780805076882>

¹⁹ - عبد الرحمن الكواكي، طبائع الاستبداد ومصانع الاستبداد المكتبة الأنجلو مصرية، القاهرة، 2005، ص 45-102
<https://www.noor-book.com/كتاب-طبائع-الاستبداد-ومصانع-الاستبداد-pdf>

²⁰ - Mead, Margaret, Coming of Age in Samoa William Morrow, New York (trad. française: L'adolescence à Samoa, Payot, Paris, 1928, pp. 59-102, voir site : <https://archive.org/details/comingofageinsam00meadrich>

²¹ -Étienne Balibar, Violence et civilité, Éditions Galilée, Paris 2010, pp. 115-150. https://www.editions-galilee.fr/f/index.php?sp=liv&livre_id=215

²² - المهدى المنجرة قيمة القيم المركز الثقافي العربي، الدار البيضاء، المغرب ، 2006 ص 14-72
<https://www.noor-book.com/>

²³ -Mahdi El Mandjra, The Value of Values Centre Culturel Arabe, Casablanca 2006, pp. 14-72<https://www.noor-book.com/>

Entre principios y pragmatismo: valores e intereses en la política exterior contemporánea

Dr. Azeddine DAFIR

Universidad Mohamed I de Oujda

dafirazdine@gmail.com

RESUMEN

La política exterior constituye uno de los espacios donde la tensión entre valores normativos e intereses estratégicos se manifiesta con mayor claridad. Aunque los discursos oficiales de los líderes internacionales apelan con frecuencia a principios universales como la democracia, los derechos humanos o la justicia internacional, la práctica política revela una subordinación recurrente de dichos valores a los intereses nacionales.

Este artículo analiza críticamente esa tensión mediante un enfoque comparado entre el modelo occidental contemporáneo de política exterior — caracterizado por el pragmatismo y la selectividad moral — y el modelo islámico, que propone una integración normativa entre valores éticos y defensa de los intereses nacionales. A partir de un análisis conceptual y de un análisis crítico del discurso de líderes occidentales, se sostiene que los valores funcionan en gran medida como recursos retóricos de legitimación, mientras que el enfoque islámico ofrece un marco normativo alternativo en el que los valores actúan como límites reguladores de la acción exterior.

Palabras clave:

política exterior, valores, intereses, análisis del discurso, pragmatismo, modelo islámico.

ABSTRACT

Foreign policy constitutes one of the arenas in which the tension between normative values and strategic interests is most clearly manifested. Although official discourses by international leaders frequently invoke universal principles such as democracy, human rights, or international justice, political practice reveals a recurrent subordination of these values to national interests.

This article critically examines this tension through a comparative approach between the contemporary Western model of foreign policy—characterized by pragmatism and moral selectivity—and the Islamic model, which proposes a normative integration between ethical values and the defense of national interests. Drawing on a conceptual analysis and a critical discourse analysis of Western leaders' speeches, the article argues that values largely function as rhetorical resources of legitimization, whereas the Islamic approach offers an alternative normative framework in which values act as regulatory limits on foreign policy action.

Keywords:

foreign policy, values, interests, discourse analysis, pragmatism, Islamic model.

1. Introducción

En el sistema internacional contemporáneo, la política exterior deja manifestar la distancia entre los principios declarados y las prácticas efectivas de los Estados. Conceptos como “defensa de la democracia”, “derechos humanos”, “orden internacional basado en reglas” o “responsabilidad de proteger” ocupan un lugar central en los discursos oficiales, especialmente en las potencias occidentales. Sin embargo, se constata una incoherencia en el discurso pronunciado a la hora de aplicar estos conceptos lo que deja ver una política de doble rasero que favorece los intereses nacionales por encima de los valores universales.

la política exterior estadounidense, como prototipo de la política occidental, constituye un claro ejemplo de cómo se prevalecen las consideraciones como la seguridad nacional, las alianzas estratégicas y los imperativos geopolíticos cuando entran en conflicto con principios normativos (Fahmy, 2023). Esta constatación no es exclusiva del caso estadounidense, sino que refleja una tendencia estructural del modelo occidental contemporáneo.

El objetivo de este artículo es analizar cómo se relacionan los valores y los intereses en la política exterior. A este respecto, procederemos a comparar el modelo occidental, basado en el pragmatismo político, y el modelo islámico, favorece principios éticos y normativos, aunque no descarta intereses nacionales cuando sea necesario. La hipótesis central sostiene que la diferencia no radica en la ausencia o presencia de intereses, sino en el estatus que ocupan los valores en la jerarquía decisional.

2. Marco conceptual: valores, intereses y discurso político

Los valores pueden definirse como principios normativos de carácter ético que pretenden orientar y legitimar la acción política (justicia, libertad, dignidad humana), mientras que los intereses remiten a objetivos estratégicos concretos vinculados a la seguridad, la estabilidad del Estado y la maximización del poder o de los beneficios económicos.

Según el informe del *Bayan Center for Studies and Planning*, el sistema internacional contemporáneo no se organiza en torno a valores absolutos, sino a partir de un cálculo pragmático de beneficios: «Las sociedades, los Estados, las teorías y las posiciones políticas no se valoran en función de ideales como el bien, la verdad, la justicia o la libertad, sino según una jerarquía de beneficios relativos susceptibles de ser obtenidos.» (Abd al-Muttalib Mohsen, 2025: 11). Esta asimetría explica por qué, cuando valores e intereses entran en conflicto, los primeros suelen perder peso y relegarse a un puesto secundario.

El discurso de la política exterior suele ser más pragmático y oportunista. De hecho, la ética en las relaciones internacionales es flexible. los países cambian de postura según las circunstancias políticas y de aleación, aunque eso vaya en contra de los derechos humanos básicos (Al-Zawi, 2008).

3. El modelo occidental: pragmatismo e intereses estratégicos

3.1. El modelo occidental: entre la proclamación de valores y el predominio del pragmatismo

El modelo occidental contemporáneo de política exterior se caracteriza por el predominio del pragmatismo. *El Democratic Arab Center* define la política exterior como un conjunto de decisiones conscientes orientadas a maximizar beneficios y reducir pérdidas en un entorno internacional competitivo (Ladami, 2016.).

Como sostiene Rā'id Qāsim en *Ajazeera.net* (2025), en política, lo que importa son los intereses, no tanto los valores, que quedan en segundo plano dependiendo de la situación. Esto explica por qué se aplican diferentes varas de medir y por qué el discurso de Occidente ya no se ve tan legítimo.

Aunque los Estados recurren con frecuencia a discursos morales, religiosos o ideológicos para justificar sus decisiones, en la práctica sus acciones están sujetas a cálculos estratégicos, económicos y de poder. Los valores pueden influir en el discurso y la legitimación, pero cuando entran en conflicto con intereses

concretos, estos últimos tienden a imponerse, como muestran numerosos ejemplos históricos y contemporáneos en las relaciones internacionales.

3.2. La dialéctica valores–intereses en la evolución de la política exterior estadounidense

Según Abd al-Muttalib Mohsen (2014: 6–9), analizar la política exterior de Estados Unidos constituye una clave fundamental para entender los cambios en la política exterior occidental en general. Mohsen explica cómo, a lo largo del tiempo, Estados Unidos ha mezclado ideales, moral y estrategia en su política internacional, influyendo la mayoría de las potencias occidentales. Dicho esto, el análisis histórico de este modelo permite identificar la dinámica cambiante entre los valores declarados y los intereses nacionales que guían la política exterior.

Al principio, la política internacional de Estados Unidos se basó en una forma de pensar mesiánica y moralizante. Esta idea venía de los puritanos, quienes creían que Estados Unidos era una nación excepcional que tiene una misión universal. Esto justificó que se extendieran y se metieran en asuntos de otros países, diciendo que eran superiores moralmente y que debían ayudar al resto del mundo. Pero, a veces, esto significó dominar a otros, dejarlos de lado y no respetar sus derechos. Entonces, como dice Mohsen, siempre ha existido una diferencia entre lo que Estados Unidos proclama y lo que realmente hace para lograr sus objetivos.

Después de la independencia, la política exterior americana adaptó, poco a poco, ideas de la Ilustración europea, como el derecho natural, la libertad, la igualdad, la soberanía popular y el pensamiento racional en política. Estos valores fueron la base de cómo actuaba Estados Unidos en el mundo, mostrando sus acciones y uniones como si defendieran la democracia y los derechos de la gente. Pero, como dice Mohsen, usaron estas ideas en el exterior más bien pensando en el poder y en proteger sus propios intereses, algo que se hizo típico en la política exterior de Occidente de hoy.

Finalmente, desde la segunda mitad del siglo XX hasta la actualidad, los efectos de la globalización, la diversidad cultural interna, los avances tecnológicos y la reconfiguración del sistema internacional marcaron la política exterior estadounidense. En este contexto, Estados Unidos ha reformulado su discurso exterior combinando valores tradicionales con nuevas prioridades, como la innovación, la seguridad, la competitividad económica y el liderazgo global. Esta capacidad de adaptación resalta el carácter pragmático de la política exterior estadounidense que ha logrado mantener su centralidad como modelo occidental al articular, de forma flexible, el lenguaje de los valores con la primacía de los intereses estratégicos.

3.3. Análisis crítico del discurso de líderes occidentales

En su discurso ante la 76.^a Asamblea General de la ONU (2021), el presidente estadounidense Joe Biden afirmó: “El futuro es de aquellos que dan libertad a sus pueblos, no de los que asfixian al pueblo con una mano de hierro” (Biden, 2021).

Esta tesis desarrolla una narración moral del orden internacional, basada en la oposición entre libertad y autoritarismo. Aunque el discurso del expresidente de Estados Unidos deja ver una clara defensa de los valores universales, en este caso la libertad, estos valores se aplican de manera selectiva cuando entran en conflicto con intereses estratégicos, tal como indica *Future UAE* (s. f.).

La política exterior de Donald Trump representa un ejemplo claro de una orientación pragmática basada en la primacía de los intereses nacionales. A diferencia de otros presidentes estadounidenses, cuyo discurso solía apoyarse en valores universales como la democracia o los derechos humanos, Trump optó por un lenguaje más directo, centrado casi exclusivamente en el beneficio de Estados Unidos.

Esta visión aparece ya en su discurso “*America First*” de 2016, donde afirmó que la política exterior debía dejar de lado compromisos ideológicos y centrarse en lo que realmente favoreciera a la nación estadounidense (Trump,

2016). En este planteamiento, las alianzas internacionales y el multilateralismo se entienden desde una lógica práctica y transaccional, más cercana a una relación de costes y beneficios que a principios éticos compartidos.

En 2017, durante su intervención ante la Asamblea General de las Naciones Unidas, Trump reafirmó esta postura al declarar que la política exterior debía actuar “en el mejor interés de nuestra propia nación” (Trump, 2017). De este modo, defendió la soberanía nacional como un principio fundamental y mostró su rechazo a cualquier forma de autoridad supranacional que pudiera limitar la libertad de acción de Estados Unidos.

Esta tendencia se reforzó en su discurso ante la ONU en 2018, cuando afirmó: *“Rechazamos el globalismo y abrazamos el patriotismo”* (Trump, 2018). Con esta afirmación, Trump estableció una clara oposición entre el patriotismo y el internacionalismo, sugiriendo que los países que no seguían la línea estadounidense actuaban en contra de sus intereses.

Esta forma de entender la política exterior también se manifestó en declaraciones más recientes. El 5 de febrero de 2025, al justificar su decisión de no asistir a la cumbre del G20 en Johannesburgo, Trump afirmó: *“My job is to advance America’s national interests, not waste taxpayer money or coddle anti-Americanism.”* (Trump, 2025). Esta declaración refleja de manera directa una política exterior que prioriza los intereses nacionales por encima de consideraciones morales o compromisos internacionales.

En conjunto, estos discursos muestran que Trump no creó una lógica completamente nueva en la política exterior estadounidense, sino que hizo explícita una forma de actuar que ya existía. Aunque esta lógica no se manifestaba de manera clara en políticas anteriores, sí estaba presente, pero envuelta en una retórica moral. Como señala Rā’id Qasim (2025), Trump reduce ese discurso moral y deja al descubierto una política exterior basada principalmente en el interés nacional.

Por su parte, El presidente francés Emmanuel Macron adopta una posición discursiva intermedia. En un discurso ante la ONU afirmó: “Debemos defender

la paz, la prosperidad y la libertad, y actuar para construir un futuro mejor” (Macron, 2017). Este discurso combina referencias a valores ilustrados con un reconocimiento implícito del realismo estratégico. Desde el ACD, esta formulación revela una jerarquía implícita: los valores son importantes, pero adaptables a las exigencias del contexto internacional.

4. El modelo islámico en las relaciones internacionales: equilibrio entre ética e intereses

Frente al predominio del pragmatismo en las relaciones internacionales contemporáneas, el pensamiento político islámico propone un modelo normativo que busca articular un equilibrio entre principios éticos universales y la gestión legítima de los intereses nacionales. Este enfoque no niega la existencia del poder, el conflicto ni los intereses estratégicos, pero rechaza su absolutización como únicos criterios de acción exterior. Tal como expone Șāliḥ b. 'Abd al-Rahmān al-Ḥaṣṣīn en su conferencia *Relaciones internacionales entre el enfoque islámico y el enfoque civilizacional contemporáneo* (2005), el problema central del sistema internacional moderno no reside únicamente en los intereses, sino en la fragilidad del fundamento moral que los regula.

Desde esta perspectiva, el Islam se presenta no solo como un marco religioso, sino como un sistema ético-jurídico integral capaz de orientar las relaciones internacionales mediante principios normativos claros, con la justicia como eje rector.

4.1. Crítica islámica al enfoque civilizacional contemporáneo

Desde una perspectiva islámica crítica, al-Ḥaṣṣīn sostiene que la civilización contemporánea dominante en el ámbito internacional se caracteriza por una debilidad estructural de su base ética, lo que limita seriamente la capacidad del derecho y de la moral internacionales para funcionar como normas verdaderamente vinculantes. En sus palabras, “la civilización contemporánea padece la fragilidad del fundamento moral sobre el que se apoya

su enfoque”, lo que explica la distancia existente entre los principios proclamados y las prácticas reales en las relaciones internacionales.

Esta fragilidad ética se manifiesta, según el autor, en la forma en que los valores universales —como la justicia, los derechos humanos o la legalidad internacional— son utilizados de manera selectiva y condicionada por los intereses de poder. En lugar de constituir principios estables y aplicables de forma equitativa a todos los actores, dichos valores se activan o se silencian en función de consideraciones estratégicas, geopolíticas o económicas. De este modo, el discurso moral pierde su carácter normativo y se convierte en un instrumento flexible al servicio de los Estados más influyentes.

Desde esta óptica, la ética internacional deja de operar como un marco regulador autónomo y coherente, para transformarse en un recurso discursivo funcional, empleado principalmente para legitimar decisiones políticas ya determinadas por el cálculo del poder. Esta instrumentalización de los valores genera una profunda asimetría en el sistema internacional, ya que permite justificar intervenciones, sanciones o exclusiones en nombre de principios universales que no se aplican con el mismo rigor en todos los contextos.

La crítica islámica formulada por al-Hasṣīn no se dirige únicamente a la incoherencia práctica del sistema, sino también a su vaciamiento moral. Al desvincular los valores de una base ética sólida y trascendente, la civilización contemporánea reduce la moral internacional a un lenguaje retórico, incapaz de limitar efectivamente la acción de los Estados. Frente a ello, el enfoque islámico reivindica la necesidad de un fundamento ético normativo que actúe como límite real al poder, y no como simple mecanismo de legitimación *ex post* de intereses estratégicos.

4.2. La justicia (*al-‘adl*) como principio estructurante

En contraposición a este modelo, el modelo islámico establece la justicia (*al-‘adl*) como pilar fundamental en las relaciones entre individuos, comunidades y Estados. al-Hasṣīn enfatiza que la justicia en el Islam no es un

valor relativo ni contextual, sino una obligación moral objetiva: “La justicia es la base fundamental para regular la relación del musulmán con los demás, y en el Islam es un valor absoluto”.

Este principio se usa tanto en tiempos de paz como en conflictos, y actúa como límite ético a la acción política, impidiendo que el interés nacional justifique la injusticia, la agresión o la dominación ilegítima.

4.3. Reconocimiento de los intereses nacionales dentro de límites éticos

A diferencia de una lectura idealista, el modelo islámico no desconoce la existencia de intereses nacionales ni la necesidad de proteger la soberanía, la seguridad o la estabilidad política. Sin embargo, introduce una diferencia esencial respecto al paradigma occidental: los intereses no poseen primacía absoluta.

Según al-Ḥaṣṣīn, incluso en situaciones de conflicto o rivalidad internacional, la acción exterior debe someterse a criterios éticos superiores que impidan la instrumentalización total del poder. De este modo, el Islam propone una ética de la responsabilidad, en la que el interés se reconoce como legítimo, pero condicionado por principios normativos que preservan la dignidad humana y la equidad.

Este equilibrio evita tanto el moralismo abstracto como el pragmatismo sin límites, ofreciendo un marco en el que la política exterior se concibe como una práctica moralmente responsable y estratégicamente racional.

Atendiendo a lo dicho anteriormente, el modelo islámico de relaciones internacionales constituye una alternativa normativa al pragmatismo dominante, al integrar los intereses nacionales dentro de un marco ético en el que la justicia limita el ejercicio del poder. En un contexto de crisis de legitimidad y selectividad moral, este enfoque subraya que la estabilidad internacional requiere fundamentos éticos sólidos y no solo el cálculo de

beneficios, ofreciendo así claves teóricas para repensar el equilibrio entre ética e intereses.

5. Discusión comparativa: valores e intereses en el modelo occidental y el modelo islámico

La comparación entre el modelo occidental contemporáneo de política exterior y el enfoque islámico revela que la diferencia fundamental entre ambos no radica en la presencia o ausencia de intereses nacionales, sino en el estatus normativo que se otorga a los valores dentro del proceso de toma de decisiones. En ambos casos, los Estados persiguen objetivos estratégicos vinculados a la seguridad, la influencia y la supervivencia; sin embargo, el modo en que los valores se integran —o se subordinan— a estos intereses marca una divergencia estructural.

5.1. El lugar de los valores en la jerarquía decisional

En el modelo occidental dominante, los valores tienden a ocupar una posición instrumental y contingente. Principios como la democracia, los derechos humanos o la legalidad internacional aparecen con fuerza en el discurso político, pero su aplicación práctica depende en gran medida de consideraciones estratégicas. De este modo, los valores funcionan principalmente como mecanismos de legitimación que permiten presentar decisiones políticas como moralmente justificadas, incluso cuando responden a intereses de poder.

Esta lógica produce una moral selectiva, en la que los valores se activan o se silencian según la naturaleza del actor implicado (aliado o adversario) y el contexto geopolítico. El resultado es una brecha recurrente entre discurso y práctica, que contribuye a la erosión de la credibilidad moral del modelo occidental en el sistema internacional.

En contraste, el modelo islámico de relaciones internacionales sitúa los valores en una posición estructurante y reguladora. La justicia, la equidad y la

dignidad humana no se conciben como recursos retóricos, sino como principios normativos vinculantes que delimitan el campo de lo políticamente aceptable. En este enfoque, los valores no legitiman a posteriori la acción exterior, sino que la condicionan desde su formulación inicial.

5.2. Intereses nacionales: reconocimiento versus absolutización

Otro eje clave de comparación reside en la concepción de los intereses nacionales. El modelo occidental, especialmente en su vertiente realista y pragmática, tiende a absolutizar el interés nacional como criterio último de decisión. Cuando los valores entran en conflicto con intereses estratégicos fundamentales, estos últimos suelen prevalecer, lo que refuerza una lógica de eficacia y cálculo de beneficios.

El modelo islámico, por su parte, reconoce explícitamente la legitimidad de los intereses nacionales, incluidos la defensa de la soberanía, la seguridad y la estabilidad política. No obstante, introduce una diferencia cualitativa: los intereses no gozan de supremacía absoluta, sino que deben gestionarse dentro de un marco ético jerarquizado. La justicia actúa así como límite del poder y como criterio para evaluar la legitimidad de la acción exterior.

Este planteamiento permite evitar tanto el idealismo ingenuo como el pragmatismo sin restricciones, proponiendo una ética de la responsabilidad, en la que el interés se articula con la obligación moral.

5.3. Derecho, moral y coherencia del orden internacional

Desde el punto de vista normativo, el modelo occidental contemporáneo se apoya en un derecho internacional cuya eficacia depende en gran medida de la voluntad de los Estados más poderosos. La ausencia de un fundamento moral compartido y vinculante contribuye a la percepción de un orden internacional fragmentado, donde las normas se aplican de forma desigual.

El enfoque islámico, en cambio, concibe la moral y el derecho como dimensiones inseparables. Los principios éticos no se limitan a orientar la

conducta individual, sino que se proyectan sobre las relaciones entre comunidades políticas. Esta integración proporciona una mayor coherencia normativa, al menos en el plano teórico, entre valores, normas y acción política.

5.4. Alcances y límites del modelo islámico

No obstante, es imprescindible evitar una idealización acrítica del modelo islámico. Tal como se presenta en este estudio, dicho modelo se analiza principalmente en su dimensión normativa y doctrinal, no como una descripción exhaustiva de todas las prácticas históricas o contemporáneas de los Estados de mayoría musulmana. Al igual que en el caso occidental, la distancia entre norma y práctica puede ser significativa.

Sin embargo, esta limitación no reduce su interés analítico. El valor del modelo islámico reside en su capacidad para ofrecer un contramodelo ético frente al pragmatismo dominante, cuestionando la naturalización de la primacía absoluta del interés y reintroduciendo la discusión sobre los fundamentos morales de la política exterior.

5.5. Aportación comparativa

Desde una perspectiva comparativa, el análisis muestra que la tensión entre valores e intereses es transversal a todos los sistemas de relaciones internacionales, pero se gestiona de manera distinta según el marco normativo de referencia. Mientras el modelo occidental tiende a resolver esta tensión a favor de la eficacia estratégica, el enfoque islámico propone resolverla mediante la subordinación del interés a principios éticos superiores.

En este sentido, el modelo islámico no debe entenderse únicamente como una alternativa cultural o religiosa, sino como una propuesta teórica relevante para repensar la ética de las relaciones internacionales en un contexto marcado por la crisis de legitimidad del orden global.

CONCLUSIÓN

El análisis desarrollado a lo largo de este trabajo confirma que la política exterior contemporánea se halla atravesada por una tensión estructural y persistente entre valores normativos e intereses estratégicos. En el modelo occidental dominante, dicha tensión tiende a resolverse a favor de la eficacia y del cálculo racional, lo que conduce a una instrumentalización de los valores, utilizados principalmente como recursos discursivos de legitimación y adaptados de forma contingente a las prioridades geopolíticas del momento. Esta lógica ha contribuido a la aparición de prácticas selectivas y a una creciente crisis de credibilidad del discurso internacional basado en principios universales.

En contraste, el modelo islámico de relaciones internacionales, tal como se presenta en su formulación normativa, propone una articulación diferente entre ética e interés, en la que los valores —con la justicia como eje central— no se subordinan al poder, sino que actúan como principios reguladores y límites morales de la acción exterior. Este enfoque no niega la legitimidad de los intereses nacionales, pero rechaza su absolutización, integrándolos en una arquitectura ética coherente que aspira a disciplinar el uso del poder y a preservar la dignidad humana en el ámbito internacional.

Desde una perspectiva comparativa, el valor principal del modelo islámico no reside en su pretensión de ofrecer una solución definitiva a las dinámicas del sistema internacional, sino en su capacidad para cuestionar el predominio del pragmatismo como criterio exclusivo de acción exterior y reabrir el debate sobre los fundamentos morales de la política internacional. En un contexto global marcado por el doble rasero, la selectividad moral y la fragilidad del orden normativo internacional, esta reflexión resulta especialmente pertinente para repensar el equilibrio entre valores e intereses en las relaciones internacionales contemporáneas.

Bibliografía

- Abd al-Muttalib Hachem, Mohsen. (2025). “Al-barāghmātiyya fī al-‘alāqāt al-dawliyya”.
<https://www.bayancenter.org>
- al-Ḥaṣṣīn ‘Abd al-Raḥmān, Ṣalīḥ b (2015). “al-‘Alāqāt al-Duwalīyya bayna Manhaj al-Islām wa-l-Manhaj al-Ḥadārī al-Mu‘āṣir”. <https://iifa-aifi.org>
- Al-Zawi, Al-Hussein. (s. f.). “Al-siyāsa al-dawliyya wa-ṣirā‘ al-mabādi’ wa-l-maṣāliḥ”.
<https://www.alkhaleej.ae>
- Baran, Aziz. (2026). “Qīmat al-siyāsa al-khārijīyya fī al-nizām al-islāmī”.
<https://almirsadar.com>
- Biden, J. R., Jr. (2021, September 21). *Remarks by President Biden before the 76th Session of the United Nations General Assembly*. United Nations, New York.
- Fahmy, N. (2023, July 16). “Dawāfi‘ al-siyāsa al-khārijīyya al-amrīkiyya: ẓal-qiyam am al-maṣāliḥ?”. Future Center for Advanced Research and Studies. <https://futureuae.com/ar/Mainpage/Item/8452>
[القيمة-أم-المصالح](#)
- Macron, E. (2017, September 19). *Speech by Emmanuel Macron at the United Nations General Assembly*. United Nations, New York.
- Qāsim, Rā’id. (2025). “Al-maṣāliḥ wa-l-qiyam fī al-tārīkh wa-l-siyāsāt”.
<https://www.aljazeera.net>
- Reuters. (2025, February 5). *Trump says U.S. foreign policy must serve national interests as he skips G20 meeting*. Reuters.
- Trump, D. J. (2016, April 27). *America First foreign policy speech*. Center for the National Interest, Washington, DC.
- Trump, D. J. (2017). *Remarks by President Trump to the United Nations General Assembly*.
- Trump, D. J. (2018). *Remarks by President Trump to the United Nations General Assembly*.
- Trump, D. J. (2025). *Public statements on U.S. foreign policy and national interests*.

Les transformations du système international et la refonte du système de valeurs

Dr. Mustapha Benmoussa

Résumé

Cette étude, consacrée au thème « Les transformations du système international et la refonte du système de valeurs », traite des profondes mutations que connaît le système international au cours des dernières décennies. Ces transformations ne se limitent pas à une redistribution du pouvoir entre les États, mais s'étendent également à la refonte du système de valeurs qui régit les relations internationales. À travers ce travail, l'étude cherche à aborder la problématique du futur du pluralisme : la diversité des valeurs conduira-t-elle à un système plus juste et équilibré ou à un chaos normatif rendant le consensus international plus difficile ?

Cette étude examine le contexte général de ces transformations, depuis le déclin de l'unilatéralisme américain et l'émergence de nouvelles puissances internationales, jusqu'à l'impact des crises économiques, sanitaires et climatiques sur la fragilité du système existant. Elle aborde également la question de la refonte des valeurs mondiales à travers l'évolution des concepts de souveraineté et des droits de l'homme, ainsi que l'émergence de nouvelles valeurs technologiques et environnementales.

L'étude se concentre aussi sur les outils utilisés pour remodeler les valeurs, tels que le soft power, les médias, la technologie et l'intelligence artificielle, ainsi que le rôle des institutions internationales dans ce processus. Enfin, elle met en évidence les caractéristiques du nouveau système international, fondé sur le pluralisme des valeurs, le déclin de la centralité occidentale et la montée des puissances régionales.

Mots-clés :

Nouveau système international, pluralisme des valeurs, montée des puissances régionales, déclin de l'hégémonie occidentale, redéfinition des valeurs mondiales

ABSTRACT

This study, devoted to the topic “Transformations in the International System and the Reshaping of the Global Value Framework,” examines the profound shifts the international system has undergone in recent decades—shifts that go beyond the redistribution of power among states to encompass a redefinition of the values governing international relations. Through this paper, I sought to address the central question concerning the future of global plurality: Can value diversity lead to a more just and balanced international order, or will it produce a normative chaos that complicates global consensus?

The study explores the broader context of these transformations, from the decline of American unipolarity and the rise of new global powers, to the impact of economic, health, and climate crises in exposing the fragility of the current system. It also examines the reshaping of global values through the evolution of concepts such as sovereignty and human rights, alongside the emergence of new technological and environmental values.

Furthermore, the paper highlights the tools used to redefine global norms, including soft power, media, technology, artificial intelligence, and the role of international institutions in this ongoing contest. Finally, it outlines the features of the emerging international order, marked by value pluralism, the waning centrality of the West, and the rise of influential regional powers.

Keywords:

New International System, Value Pluralism ,Rise of Regional Powers, Decline of Western Hegemony , Reshaping Global Values

Introduction

Au cours des deux dernières décennies, le monde a été témoin de transformations profondes et sans précédent dans la structure du système international, des transformations qui dépassent les limites de la politique traditionnelle pour toucher aux valeurs ayant constitué le cadre régulateur des relations entre États et sociétés depuis la fin de la guerre froide.

Le système international qui a prévalu depuis le début des années 1990, fondé sur la centralité du pouvoir occidental et ses valeurs libérales, est entré dans une phase de transformation structurelle où se mêlent des dimensions géopolitiques, économiques, technologiques et culturelles, faisant de la refonte du système de valeurs globales l'une des caractéristiques majeures de la période actuelle.

Face à cette réalité en mutation, il est désormais difficile de parler d'un système international stable ou d'un modèle de valeurs unique capable de monopoliser la définition des « valeurs mondiales », alors même que le pouvoir est en cours de redistribution entre plusieurs pôles.

Ces transformations se sont manifestées par le déclin de l'hégémonie unilatérale qui a marqué l'après-guerre froide et par l'émergence de puissances montantes possédant des visions différentes des valeurs devant gouverner le système international, notamment avec l'ascension de la Chine, de l'Inde et d'autres puissances régionales. De nouvelles conceptions des relations internationales commencent ainsi à se former, fondées sur des principes différents du système libéral traditionnel, tels que le respect des spécificités culturelles, la priorité au développement et la stabilité politique plutôt qu'à la démocratie formelle. Cette concurrence ne reflète pas seulement un conflit d'intérêts, mais constitue essentiellement une lutte pour définir les valeurs et déterminer les normes devant régir les interactions internationales.

Par ailleurs, les crises mondiales successives ont joué un rôle central dans le réarrangement du paysage international : la pandémie de COVID-19 a révélé la fragilité de nombreux modèles considérés comme réussis, tandis que les défis

climatiques et les crises économiques ont accentué l'incertitude quant à l'avenir des valeurs liées au développement, à la justice et à la coopération internationale. Il est désormais clair que les valeurs associées à la durabilité, à la sécurité sanitaire et à la justice technologique concurrencent fortement les valeurs libérales traditionnelles qui ont gouverné le système international pendant des décennies.

Dans ce contexte de transformations, les interrogations sur l'avenir du système international se multiplient : sommes-nous face à la formation d'un système multipolaire porteur d'un pluralisme de valeurs ? Ou assistons-nous à un conflit plus profond entre modèles de valeurs concurrents, susceptible de fragmenter les règles traditionnelles des relations internationales ? Comment les valeurs occidentales coexisteront-elles avec de nouveaux modèles valorisant les spécificités culturelles et accordant un rôle accru à l'État dans la vie publique ?

Cette étude vise à analyser les transformations actuelles du système international, à critiquer les interactions qui en résultent et à comprendre comment un nouveau système de valeurs s'impose sur les agendas politique et intellectuel mondiaux. La refonte des valeurs n'étant pas un processus spontané, mais le produit d'un conflit prolongé autour du pouvoir, de l'identité et des intérêts, sa compréhension est essentielle pour appréhender un monde en mutation rapide.

Axe I : Contexte général des transformations du système international

Au cours des dernières décennies, le monde a connu des transformations structurelles profondes dans la nature du système international, transformations qu'il est impossible de comprendre sans prendre en compte les contextes historiques et politiques qui les ont conduites. Depuis la fin de la guerre froide, il semblait que le monde se dirigeait vers un système unipolaire centré sur les États-Unis, fondé sur la promotion du modèle libéral sur les plans politique et économique. Cependant, les transformations successives, l'émergence de nouvelles puissances et l'aggravation des crises mondiales ont contribué à

ébranler ce modèle et ont ouvert la voie à une réalité internationale plus complexe et plurielle.

1– La fin de l'unipolarité et l'émergence du pluralisme

La fin de l'unipolarité et l'émergence du pluralisme se manifestent par plusieurs indicateurs. Le premier indicateur est le recul de l'hégémonie occidentale après la guerre froide. Après l'effondrement de l'Union soviétique en 1991, les États-Unis se sont retrouvés en position de superpuissance incontestée, contrôlant les organisations internationales, l'économie mondiale et le système financier, et faisant des valeurs libérales — démocratie, droits de l'homme, économie de marché — une référence quasi universelle¹. Toutefois, cette hégémonie n'était pas définitive mais constituait une phase transitoire qui a commencé à se fissurer au début du XXIe siècle.

Le recul de l'hégémonie occidentale se manifeste à plusieurs niveaux :

- **Le recul stratégique et militaire** : Les interventions militaires successives des États-Unis au Moyen-Orient, notamment en Irak et en Afghanistan, ont épuisé la puissance américaine et suscité des doutes sur la capacité de l'Occident à diriger le monde selon son système de valeurs².
- **La concurrence économique croissante** : Les économies occidentales ont traversé des crises répétées qui ont ébranlé la confiance mondiale en leur leadership économique, particulièrement après la crise financière mondiale de 2008, révélant la fragilité des institutions financières occidentales. Parallèlement, de nouvelles puissances disposant de modèles de développement efficaces et rigoureux ont émergé³.
- **Le recul culturel et valeur** : L'Occident comptait sur le « soft power » pour consolider son influence culturelle, mais ce pouvoir a diminué face à l'émergence de plateformes médiatiques en dehors du contrôle occidental et à la montée du populisme dans les sociétés occidentales, réduisant l'attractivité du modèle libéral. Cependant, ce recul ne signifie pas la disparition de la puissance occidentale, mais plutôt la perte de sa

capacité à monopoliser la direction mondiale et à définir les normes internationales de manière unilatérale.

Un second indicateur de la fin de l'unipolarité et de l'émergence du pluralisme est l'ascension de nouvelles puissances internationales. La Chine, par exemple, est passée en trois décennies d'une économie fermée au deuxième rang mondial, et pourrait la surpasser dans les décennies à venir. L'ascension chinoise n'est pas seulement économique : elle s'accompagne d'un projet géopolitique et civilisationnel, dont la manifestation la plus notable est l'initiative « Belt and Road », visant à redessiner les routes commerciales mondiales⁴. La Chine cherche également à renforcer...

La Chine cherche également à renforcer son modèle de valeurs, centré sur le développement et la stabilité sans conditions politiques, ce qui en fait un concurrent direct du modèle libéral.

À côté de la Chine, l'Inde a émergé comme une grande puissance économique et technologique, combinant ouverture économique et préservation de sa spécificité civilisationnelle. Elle s'efforce également de consolider son rôle géopolitique à travers de nouvelles alliances, en particulier dans la région de l'océan Indien et du Pacifique⁵.

Il y a aussi la Turquie, qui a connu au cours des deux dernières décennies une expansion notable de sa présence régionale et internationale, grâce à un mélange de soft power et de hard power, en plus de son modèle de développement basé sur l'industrialisation et l'exportation. Cela se reflète dans sa participation active aux crises régionales et ses relations complexes avec les grandes puissances.

La Brésil constitue un autre exemple : elle est devenue une puissance émergente en Amérique latine, dotée d'un poids économique et démographique important. Le pays cherche à jouer un rôle international au sein de coalitions telles que les BRICS, tout en proposant un modèle politique et de développement équilibrant démocratie et justice sociale⁶.

L'émergence de ces puissances, ainsi que d'autres forces régionales en Afrique et en Asie du Sud-Est, indique que le monde se dirige vers un système

multipolaire, dans lequel le pouvoir est réparti entre plusieurs acteurs aux visions divergentes sur les valeurs devant régir les relations internationales.

2- Les crises mondiales successives

Les transformations dans l'équilibre des pouvoirs n'ont pas été le seul facteur poussant à la refonte du système international. Les crises mondiales successives ont joué un rôle essentiel en révélant la fragilité du système existant et ses limites face aux défis contemporains.

Dans ce contexte, les crises économiques, notamment celle de 2008, ont profondément affecté le système international. Des institutions financières majeures se sont effondrées et l'économie mondiale a été secouée de manière inédite. Cette crise a fortement ébranlé la confiance dans le modèle néolibéral et a intensifié les appels à repenser le rôle de l'État dans la régulation économique⁷.

Les guerres régionales au Moyen-Orient, ainsi que dans des zones comme l'Ukraine et le Caucase, ont constitué un défi majeur pour le système international. Ces conflits ont remis au premier plan le concept de conflit géopolitique, supposé en recul depuis la fin de la guerre froide, et ont révélé les limites des institutions internationales à gérer les conflits et à protéger la paix mondiale⁸.

La pandémie de COVID-19 a également été une crise révélatrice de la fragilité du système international : les chaînes d'approvisionnement mondiales se sont effondrées, les États ont adopté des politiques de repli plutôt que de coopération, et l'écart dans la distribution des vaccins entre riches et pauvres s'est creusé. Cette pandémie a montré que les valeurs mondiales officielles, telles que la solidarité internationale, ne se traduisent pas toujours concrètement sur le terrain⁹.

Enfin, le changement climatique représente un défi existentiel dépassant la capacité de tout État à y faire face seul. Pourtant, la coopération internationale dans ce domaine reste limitée, certaines grandes puissances continuant de protéger leurs intérêts économiques au détriment de l'environnement mondial.

Cette crise montre que les nouvelles valeurs environnementales, telles que la durabilité et la responsabilité climatique, sont devenues des éléments essentiels du système de valeurs globales.

D'un autre côté, ces crises ont contribué à révéler la fragilité du système international existant, montrant que celui-ci n'est plus capable de gérer les défis complexes auxquels le monde est confronté. Cette fragilité se manifeste selon trois dimensions :

La première dimension réside dans la faiblesse de l'efficacité des institutions internationales. Les Nations Unies et leurs organes semblent incapables d'imposer des décisions efficaces lors de crises majeures, qu'il s'agisse de conflits armés ou de questions climatiques, révélant ainsi des défaillances structurelles dans le fonctionnement du système international¹⁰.

La deuxième dimension concerne le conflit de valeurs entre les grandes puissances. Alors que les puissances occidentales promeuvent les valeurs de démocratie et de liberté, d'autres acteurs privilégient la souveraineté, la stabilité et le développement. Cette divergence génère un affrontement autour de la définition des valeurs qui devraient prévaloir dans le monde.

La troisième dimension porte sur la redéfinition des priorités mondiales. Des crises comme la COVID-19 et le changement climatique ont poussé le monde à envisager de nouvelles valeurs liées à la sécurité sanitaire, à la justice environnementale, à la souveraineté des données et à la sécurité alimentaire, ce qui signifie que le système de valeurs traditionnel ne suffit plus à appréhender la réalité actuelle¹¹.

Il ressort de tout cela que les transformations du système international ne se limitent pas à un simple changement dans l'équilibre des pouvoirs, mais représentent une mutation profonde de la nature des valeurs et des normes régissant les relations entre les États. La montée de la multipolarité, les crises mondiales successives et l'incertitude globale préparent ainsi le terrain pour une nouvelle phase de redéfinition des valeurs internationales, que nous analyserons dans les sections suivantes.

Axe II : La reconfiguration du système de valeurs

Le système de valeurs mondial connaît, au cours des dernières décennies, une reconfiguration profonde et accélérée, étroitement liée aux transformations du système international. Les valeurs considérées comme fondamentales pour les relations internationales, telles que les droits de l'homme, la démocratie, la souveraineté et l'ingérence humanitaire, ont fait l'objet d'une redéfinition large, soit sous l'effet de l'émergence de nouvelles puissances internationales portant des visions alternatives, soit en raison des crises mondiales successives qui ont imposé de nouvelles valeurs liées à la technologie, à l'environnement et à la durabilité. Nous tenterons de mettre en lumière ces transformations en examinant, d'une part, l'évolution des concepts de souveraineté et de droits de l'homme, et d'autre part, l'émergence de nouvelles valeurs imposées par la réalité internationale contemporaine.

1– Transformations dans le concept de souveraineté et des droits de l'homme

Le principe de souveraineté nationale a constitué, pendant des siècles, la pierre angulaire du système international depuis le traité de Westphalie de 1648, garantissant l'indépendance des États et la protection de leurs frontières et de leur politique intérieure. Cependant, la mondialisation, l'ouverture des marchés et l'interdépendance croissante ont érodé ce concept traditionnel, de sorte que l'État n'est plus capable de contrôler entièrement ses frontières et ses sociétés¹².

Dans ce contexte, des contradictions claires sont apparues entre le principe de souveraineté nationale et les normes internationales dans plusieurs domaines, notamment l'ingérence dans les affaires intérieures sous prétexte de protection des droits humains. La communauté internationale est devenue plus interventionniste en cas de violations graves des droits de l'homme, ce que certains États considèrent comme une atteinte à leur souveraineté. Ces contradictions se sont manifestées de manière évidente dans des crises telles que

celles en Syrie, au Myanmar et en République centrafricaine, où le discours sur les droits a été utilisé pour justifier des pressions ou des interventions politiques et économiques¹³.

Parallèlement, le concept de souveraineté numérique a émergé. La souveraineté ne se limite plus au territoire et aux frontières, mais s'étend désormais à l'espace numérique. Les États revendiquent le droit de réguler les données circulant sur leurs plateformes nationales et de protéger leur cyberspace contre les intrusions susceptibles de menacer leur sécurité nationale. Dans ce contexte, un conflit apparaît entre la souveraineté nationale et la liberté d'internet, que certaines puissances occidentales considèrent comme une valeur universelle¹⁴.

De plus, les opérations économiques transfrontalières ont imposé des contraintes sur la capacité des États à prendre des décisions souveraines complètes dans des domaines tels que la fiscalité, les droits de douane et les politiques énergétiques. Les institutions économiques internationales, comme le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, exercent désormais une influence considérable sur les politiques économiques des pays en développement, ce qui a suscité des objections quant à l'atteinte à la souveraineté économique. En raison de cette variabilité, le concept de souveraineté n'est plus absolu ni fixe, mais devient flexible et évolutif selon les changements politiques, économiques et technologiques¹⁵.

Par ailleurs, le concept d'ingérence humanitaire et les normes libérales ont connu une transformation notable. L'ingérence humanitaire, théoriquement destinée à protéger les civils contre les crimes majeurs et utilisée par les puissances occidentales dans plusieurs régions, telles que les Balkans, l'Irak et la Libye, a suscité de larges critiques. Parmi celles-ci, figure la double norme : dans de nombreux cas, les interventions ont été choisies en fonction des intérêts géopolitiques des grandes puissances plutôt que selon un principe purement humanitaire, ce qui a conduit à accuser l'Occident d'utiliser les droits de l'homme comme instrument politique¹⁶.

Une autre critique réside dans l'échec de ces interventions à produire des résultats positifs durables. Dans plusieurs pays ayant subi une intervention militaire, la stabilité et le respect des droits n'ont pas été atteints, et les crises se sont aggravées, comme ce fut le cas en Irak et en Libye, poussant de nombreux chercheurs à réévaluer l'efficacité même de l'ingérence humanitaire.

Enfin, l'émergence de nouvelles puissances rejetant le modèle libéral, telles que la Chine et la Russie, qui s'opposent à l'ingérence dans les affaires intérieures fondée sur des normes libérales et défendent la priorité de la souveraineté, de la stabilité et du développement, a érodé le consensus international sur le concept d'ingérence humanitaire. Cela a entraîné un recul des normes libérales et conduit le monde vers un modèle de valeurs pluralistes, fondé non pas sur un critère unique, mais sur un équilibre complexe entre souveraineté, stabilité, droits et développement¹⁷.

2- L'émergence de nouvelles valeurs

La transformation des valeurs ne s'est pas limitée à une redéfinition des concepts anciens ; une nouvelle génération de valeurs a émergé, imposée par la révolution technologique et les crises environnementales. Ces valeurs sont aujourd'hui au cœur du dialogue international et constituent des instruments de pouvoir et de compétition entre les États.

Parmi ces valeurs, certaines sont liées au domaine technologique. La révolution numérique a entraîné un changement radical dans la manière dont le pouvoir est exercé, les relations internationales construites et les valeurs formées. La technologie est devenue un nouvel axe de valeur, incluant plusieurs dimensions telles que la protection de la vie privée, surtout avec la prolifération des smartphones, des réseaux sociaux et des applications gouvernementales. L'Europe œuvre pour la protection des données personnelles via des lois comme le RGPD, tandis que des pays comme la Chine adoptent une approche différente, équilibrant protection individuelle et renforcement du rôle de l'État dans la gestion des données¹⁸.

Un autre élément concerne la cybersécurité, devenue une valeur mondiale essentielle, puisque les cyberattaques peuvent paralyser des infrastructures critiques, des réseaux électriques ou des institutions financières. La cybersécurité croise éthique, politique et économie, et constitue désormais un critère central pour mesurer la puissance d'un État¹⁹.

La souveraineté des données est également un aspect majeur des valeurs technologiques. Dans un monde dominé par les entreprises numériques contrôlant les données de milliards d'utilisateurs, les États revendiquent le droit de réguler les données collectées sur leur territoire. Certains pays ont mis en place des « murs numériques » ou des systèmes nationaux de stockage des données pour protéger leur espace numérique. Ces mesures reflètent la reconnaissance croissante des données comme ressource stratégique comparable au pétrole. Ainsi, les valeurs technologiques ne sont plus marginales, mais intégrées au cœur du système de valeurs international du XXI^e siècle.

D'autre part, des valeurs liées au développement durable se sont affirmées. Avec le changement climatique rapide, l'augmentation des températures et la multiplication des catastrophes naturelles, il est devenu évident que les modèles de développement basés sur la consommation excessive ne sont plus viables. La protection de l'environnement et des ressources de la planète est devenue une priorité mondiale²⁰.

La protection du climat s'est imposée comme valeur universelle, au-delà des divisions géopolitiques, illustrée par des accords internationaux tels que l'Accord de Paris de 2015. Cependant, l'engagement reste inégal selon les pays, certains privilégiant le développement économique au détriment du climat, révélant des divergences profondes dans l'ordre des valeurs globales²¹.

La transition vers les énergies vertes est une autre valeur émergente. Les énergies renouvelables – solaire, éolienne, hydrogène vert – ne sont plus seulement un choix économique, mais une valeur morale liée à la protection du futur et un champ de compétition géopolitique pour la direction de la révolution industrielle verte²².

Par ailleurs, l'économie circulaire, visant à réduire le gaspillage et recycler les ressources pour un système de production durable, est passée d'un simple choix environnemental à une valeur économique et politique, adoptée par de nombreux États comme élément stratégique de leurs politiques²³.

L'émergence de ces nouvelles valeurs reflète une transformation profonde des priorités mondiales : la puissance militaire ou économique seule ne suffit plus pour construire l'influence internationale. Les valeurs environnementales et technologiques font désormais partie de l'équation du pouvoir.

Ainsi, le système de valeurs mondial traverse une phase de reconfiguration profonde, conséquence des transformations géopolitiques, technologiques et environnementales. Cette évolution redéfinit les règles du jeu international et prépare l'émergence d'un système mondial pluriel en valeurs, fondé sur un équilibre complexe entre souveraineté, droits, technologie et environnement.

3– Le conflit des valeurs entre l'Occident et les puissances émergentes

L'un des aspects les plus marquants de la reconfiguration du système de valeurs mondial est le conflit croissant entre le modèle de valeurs occidental, fondé sur la démocratie libérale et les droits individuels, et le modèle proposé par les puissances émergentes, notamment la Chine, l'Inde, la Russie et certains pays de l'Est, qui privilégient le développement économique et la stabilité politique avant l'expansion des libertés individuelles²⁴.

Cette divergence ne reflète pas seulement des différences de politiques, mais traduit deux visions contradictoires de la nature de la société et de l'État, ainsi que du rôle de chacun, faisant de ce conflit un véritable affrontement de valeurs.

Alors que l'Occident met l'accent sur la transparence, le pluralisme politique et l'organisation de la société autour des droits de l'individu, les puissances émergentes cherchent à proposer un modèle alternatif centré sur

l'État, la réalisation d'une croissance rapide et le maintien de la stabilité comme conditions préalables à tout développement démocratique ultérieur.

Cette divergence a conduit à l'émergence de nouveaux modèles de gouvernance et de développement qui ne coïncident pas entièrement avec le modèle libéral mais ne s'en détachent pas complètement non plus, créant ainsi un espace mondial de pluralité des modèles. Cette pluralité engendre une compétition pour définir ce que sont les « valeurs mondiales » et déterminer qui détient la légitimité pour les formuler et les exporter²⁵.

Ainsi, le système international connaît un conflit silencieux mais profond, qui ne se limite pas à la force matérielle, mais s'étend aux significations et aux valeurs qui façonnent le monde au cours des décennies à venir.

Axe III : Les instruments de reconfiguration des valeurs

La reconfiguration du système de valeurs international ne se fait pas de manière automatique, mais à travers divers instruments et moyens mobilisés par les États, les institutions et les acteurs non étatiques. En effet, remodeler les valeurs constitue un processus politique, culturel et médiatique, dans lequel interagissent le soft power, la technologie, l'influence institutionnelle ainsi que l'utilisation de la connaissance et des médias comme outils de formation de la conscience, d'orientation de l'opinion publique et de construction de récits globaux. Dans ce cadre, certains instruments de reconfiguration des valeurs dans le système international contemporain peuvent être mis en évidence.

1– Le soft power et la construction de l'image

Le soft power est l'un des outils essentiels utilisés par les États pour influencer les autres sans recourir à la force militaire ou à la pression économique. Dans le monde actuel, l'image, les symboles et les récits constituent un élément central de l'exercice de l'influence.

À ce titre, les médias jouent un rôle clé dans la diffusion des valeurs. Les médias traditionnels et numériques, les chaînes d'information internationales et les contenus audiovisuels sont des instruments utilisés par les États pour promouvoir certaines notions de démocratie, de développement, d'identité et de justice. Les médias ne se contentent pas de relayer les événements, mais les façonnent et les reproduisent selon un cadre de valeurs au service des acteurs²⁶.

Historiquement, les pays occidentaux dominaient le paysage médiatique mondial avec des réseaux tels que CNN ou BBC. Cependant, la dernière décennie a vu l'émergence de médias alternatifs venus de l'Est et du Sud, tels que CGTN (Chine), RT (Russie) ou Al Jazeera (Qatar). Cette diversité a créé une pluralité narrative permettant la circulation de valeurs différentes et limitant l'hégémonie du discours occidental traditionnel²⁷.

La culture, incluant la langue, les arts et le patrimoine, joue également un rôle majeur dans l'influence normative. Le cinéma américain, par exemple, a longtemps diffusé le modèle de vie américain et les valeurs individuelles. En parallèle, la Chine, l'Inde, la Turquie et la Corée du Sud ont intensifié, au cours des deux dernières décennies, l'usage de leurs productions culturelles — séries, films, musique et festivals — pour renforcer leur présence internationale, faisant de la culture un vecteur d'acceptation et d'influence sur la formation des valeurs partagées²⁸.

L'éducation constitue un autre moyen puissant d'influence à long terme. Les étudiants étrangers rapportent dans leurs pays des valeurs et des concepts nouveaux susceptibles d'influer sur leurs sociétés. Les États-Unis et le Royaume-Uni ont été pionniers dans ce domaine avec des programmes tels que Fulbright et Chevening, tandis que la Chine a développé les Instituts Confucius et la Turquie a proposé des bourses éducatives dans divers pays, transformant l'éducation en un champ de concurrence pour la diffusion des valeurs entre l'Est et l'Ouest²⁹.

Enfin, les réseaux sociaux sont devenus un espace central de reconfiguration des valeurs à un rythme inédit, permettant la diffusion rapide de

messages symboliques et de contenus normatifs et la création de réseaux d'influence entre individus et groupes. De nombreux États les utilisent pour orienter les débats mondiaux, façonner une image positive d'eux-mêmes ou déstabiliser le discours de leurs adversaires³⁰.

Dans l'ensemble, le soft power à l'ère numérique n'est plus simplement une « attractivité culturelle », mais un processus stratégique visant à façonner la conscience collective et les récits globaux, influençant ainsi les orientations normatives à l'échelle mondiale.

2– La technologie et l'intelligence artificielle

Le développement technologique, en particulier l'intelligence artificielle et les grandes plateformes numériques, constitue l'un des instruments les plus importants de reconfiguration des valeurs dans le monde contemporain. La technologie n'est pas neutre, elle contient des valeurs implicites qui se manifestent dans la conception des systèmes, des plateformes et des modes de gestion des données.

On peut souligner ici l'impact des plateformes numériques sur la formation de l'opinion et des valeurs. Des plateformes telles que Facebook, Twitter (X), YouTube, TikTok, entre autres, ont transformé la nature du débat public et créé un espace virtuel mondial transcendant les frontières géographiques et culturelles. Cet espace est devenu un lieu de diffusion des idées et des valeurs — qu'elles soient libérales, nationalistes, religieuses ou environnementales — ce qui confère aux plateformes numériques un rôle central dans la gestion des valeurs contemporaines³¹.

Il convient de noter que les algorithmes de ces plateformes favorisent le contenu générant de l'interaction, indépendamment de sa pertinence morale ou politique. Cela contribue à la promotion de certaines nouvelles valeurs, telles que la transparence et la participation, tout en diffusant des valeurs de dilution, d'extrémisme ou en créant des bulles de filtre. Ainsi, l'espace numérique devient un terrain de conflit entre grandes puissances, qui s'affrontent pour décider «

qui voit quoi ? ». Les États considèrent désormais ces plateformes comme partie intégrante de leur sécurité nationale, ce qui les amène à adopter des lois et régulations sur le contenu, comme l'ont fait l'Union européenne, la Chine, l'Inde, et d'autres³².

Parallèlement, les risques liés à la concentration technologique et à la reconfiguration de la conscience se manifestent clairement. Quelques grandes entreprises — telles que Meta, Google, Amazon, Baidu et Tencent — contrôlent la majorité des données numériques mondiales, ce qui leur confère un pouvoir sans précédent pour façonnner la conscience et orienter les modes de pensée³³.

Cette concentration technologique a produit trois conséquences principales³⁴:

1. **La reconfiguration de la conscience collective** : Les algorithmes déterminent l'information reçue par les individus, influençant ainsi leurs opinions politiques et leurs choix de valeurs. Dans de nombreux pays, les campagnes électorales reposent désormais largement sur l'analyse des données et le ciblage des électeurs via les technologies numériques.
2. **Le conflit autour de la « souveraineté des données »** : Les États rivalisent pour protéger les données de leurs citoyens et les considérer comme une ressource stratégique. Cela crée des tensions entre les entreprises privées possédant ces données et les États cherchant à les récupérer ou à les réguler selon leurs politiques.
3. **Les risques de manipulation et de contrainte numérique** : Avec le développement de l'intelligence artificielle, des technologies telles que le deepfake et le contrôle algorithmique de l'opinion publique permettent d'imposer certaines valeurs ou d'influencer les choix politiques à l'insu des individus.

En résumé, la technologie est devenue un outil central dans le conflit mondial sur les valeurs. Celui qui contrôle la technologie contrôle la

conscience, et celui qui contrôle la conscience possède le pouvoir de façonner les valeurs.

3– Les institutions internationales

Les institutions internationales constituent un terrain central du conflit des valeurs, puisqu'elles représentent le cadre juridique et réglementaire définissant les règles qui gouvernent les relations entre les États. Cependant, ces institutions sont aujourd'hui elles-mêmes sujettes à une nécessaire reconfiguration en raison de la compétition entre les puissances traditionnelles et émergentes.

Concernant l'Organisation des Nations Unies, institution centrale du système international, elle fait face à d'importantes pressions pour réformer ses structures et ses mécanismes de fonctionnement. En effet, le Conseil de sécurité reflète encore les équilibres issus de la Seconde Guerre mondiale, et non la réalité contemporaine du monde. Ces institutions souffrent également d'une perte de confiance dans leur capacité à imposer des décisions ou à résoudre les conflits, ce qui a conduit à des appels croissants pour des réformes profondes redistribuant le pouvoir à l'intérieur de ces structures³⁵.

Quant aux institutions de Bretton Woods, telles que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, elles continuent de fonctionner selon une philosophie économique libérale, ce qui entre en conflit avec les visions des puissances émergentes qui plaident pour un modèle de développement plus équilibré et équitable. Cela a conduit à l'émergence d'institutions alternatives, telles que la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, dirigée par la Chine, et la Nouvelle Banque de Développement des pays BRICS, signalant une concurrence institutionnelle directe susceptible de reconfigurer le système financier mondial³⁶.

D'un autre côté, les puissances émergentes cherchent à remodeler les institutions internationales selon trois stratégies principales :

- 1. La participation de l'intérieur** : Des pays comme l'Inde et le Brésil tentent d'influencer les institutions existantes en revendiquant des sièges

permanents au Conseil de sécurité ou en augmentant leur poids de vote dans les institutions financières³⁷.

2. **La création d'institutions alternatives** : Dans ce cadre, la Chine et d'autres pays ont créé l'organisation BRICS, visant à établir un système parallèle pour limiter l'hégémonie occidentale sur les règles économiques et financières.
3. **La redéfinition des règles et normes** : Les puissances émergentes mettent en avant de nouvelles visions de la gouvernance internationale, telles que les principes de « non-intervention », « respect des particularités culturelles » et « priorité au développement », afin qu'elles deviennent partie intégrante des valeurs régissant les relations internationales.

Ces initiatives reflètent un conflit plus profond sur le droit de définir les valeurs mondiales et sur la question de savoir si les valeurs libérales resteront la norme unique ou si le monde connaîtra une pluralité normative reflétant les nouveaux équilibres de puissance.

La reconfiguration des valeurs mondiales est un processus complexe, combinant plusieurs instruments : la soft power, qui reformule l'image et la conscience ; la technologie, qui occupe de nouveaux espaces d'influence et de contrôle ; et les institutions internationales, qui connaissent une concurrence intense entre puissances traditionnelles et émergentes. Ensemble, ces instruments façonnent le nouveau paysage des valeurs mondiales, où l'influence ne se limite plus à la puissance militaire ou économique, mais dépend désormais de la capacité à créer du sens, gérer la conscience, contrôler l'espace numérique et réviser les règles du jeu international. Dans ce contexte, la reconfiguration des valeurs devient un élément essentiel de la lutte pour le leadership mondial et pour définir la forme du futur système international.

Axe IV : Les caractéristiques du nouvel ordre international

Les transformations géopolitiques et axiologiques que le monde a connues au cours des dernières décennies indiquent l'émergence d'un nouvel ordre international, fondamentalement différent de celui qui a prévalu après la Guerre froide. Aujourd'hui, le monde n'est plus régi par l'hégémonie d'un seul pôle, ni soumis à un système de valeurs unique ; il tend vers une pluralité normative et de nouveaux équilibres de pouvoir et de leadership. On peut mettre en évidence les caractéristiques de ce système encore en formation à travers trois dimensions principales.

1- Diversité des modèles de valeurs

Une des caractéristiques les plus marquantes du nouvel ordre international est la pluralité axiologique. Il y a peu, le modèle libéral, fondé sur la démocratie, les droits de l'homme et l'économie de marché, dominait largement après la fin de la Guerre froide. L'Occident cherchait alors à le promouvoir comme le modèle global optimal pour organiser la politique, la société et l'économie³⁸.

Cependant, les récentes transformations internationales ont révélé l'émergence de modèles alternatifs, chacun cherchant à proposer une vision différente des relations entre l'État et la société, entre développement et liberté, entre l'individu et le collectif, ainsi qu'entre économie et environnement. On peut résumer les principaux modèles en quatre cadres axiologiques.

Le modèle libéral reste puissant et influent, en particulier en Europe occidentale et en Amérique du Nord. Il repose sur trois valeurs centrales : la démocratie représentative, la liberté individuelle et l'économie de marché ouverte. Malgré les défis internes tels que le populisme et la polarisation politique, ainsi que les défis externes comme la concurrence avec les puissances émergentes, il demeure l'un des modèles de valeur les plus significatifs sur la scène internationale³⁹.

Le modèle développementaliste et stabilisateur, dont la Chine est le principal représentant, met l'accent sur la primauté de la croissance économique, la stabilité politique et sociale, la centralité de l'État fort et le développement comme droit et devoir. Ce modèle se présente comme une alternative pragmatique dans le contexte mondial et attire de nombreux pays en développement qui y voient un moyen pratique d'obtenir des résultats concrets sans entrer dans les complexités de la démocratie libérale⁴⁰.

Le modèle technologique, né de la révolution numérique et de l'intelligence artificielle, repose sur la souveraineté des données, la cybersécurité, la transformation numérique et la construction de sociétés du savoir. Des pays qui placent la technologie au cœur de leurs stratégies nationales, tels que la Corée du Sud, Singapour, Israël, les États-Unis et la Chine, ont adopté ce modèle, qui intègre toutefois des valeurs différentes selon les systèmes politiques⁴¹.

Le modèle environnemental, actuellement promu par l'Europe comme leader mondial, considère la durabilité écologique comme fondement du développement. Il repose sur l'énergie verte, l'économie circulaire, l'atténuation des effets du changement climatique et des politiques environnementales strictes. Ce modèle gagne un élan mondial, en particulier face à l'intensification des catastrophes climatiques, et pousse à restructurer les économies selon de nouveaux standards éthiques et environnementaux⁴².

La diversité de ces modèles de valeurs conduit à un paysage mondial où aucune valeur unique ne prédomine. Les visions variées et les conflits idéologiques entre l'Est et l'Ouest coexistent avec de nouvelles opportunités de coopération. Cette pluralité reflète la réalité selon laquelle le monde n'est plus susceptible de se fondre dans un modèle unique, mais tend vers une coexistence axiologique, avec des risques de tensions dans des domaines tels que les droits de l'homme, la souveraineté et la gouvernance numérique.

2- Déclin de la centralité de l'Occident

L'Occident, notamment l'Europe occidentale et les États-Unis, a représenté pendant longtemps le centre de gravité économique, politique et culturel depuis la Révolution industrielle. Cependant, les dernières décennies ont été marquées par un déplacement progressif vers l'Est, en particulier l'Asie, qui est devenue le cœur dynamique de l'économie mondiale.

Dans ce contexte, les données économiques indiquent qu'aujourd'hui l'Asie représente plus de la moitié de la croissance économique mondiale, avec l'émergence de puissances telles que la Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Corée du Sud et la Turquie. La Chine est devenue le principal partenaire commercial de plus de 120 pays, un tournant historique qui réduit la dépendance mondiale vis-à-vis des marchés occidentaux⁴³.

En parallèle, on observe un déplacement culturel : l'Occident ne détient plus le monopole de la production culturelle mondiale. Les séries télévisées turques, le cinéma coréen, la musique japonaise et les médias chinois multilingues connaissent désormais une diffusion globale. Ces produits culturels véhiculent des valeurs différentes et proposent des modèles alternatifs de famille, de société et d'identité, entraînant la diffusion de nouvelles valeurs qui ne coïncident pas nécessairement avec celles traditionnelles de l'Occident⁴⁴.

À cela s'ajoute l'érosion du soft power occidental, confronté à trois défis principaux :

1. La crise interne : polarisation politique, montée de l'extrême droite et affaiblissement de la confiance dans la démocratie.
2. La concurrence numérique : par exemple, des plateformes chinoises comme TikTok ont investi des espaces autrefois dominés par les entreprises de la Silicon Valley.
3. La remise en question de l'universalité des valeurs libérales : de nombreux pays considèrent ces valeurs davantage comme des valeurs locales que comme des valeurs universelles⁴⁵.

Cependant, le déclin de la centralité occidentale ne signifie pas sa disparition. Il traduit plutôt sa transformation, passant d'un centre hégémonique

à un pôle important parmi plusieurs pôles. Ce changement oblige l'Occident à redéfinir son rôle : défendre ses valeurs libérales tout en s'adaptant à un monde multipolaire et en reconstruisant des alliances pour contenir les puissances émergentes. Ainsi, l'Occident entre dans une nouvelle phase d'équilibre axiologique, où il ne peut plus imposer sa vision, mais doit négocier avec les autres acteurs internationaux.

3- L'ascension des puissances régionales

Au cours des deux dernières décennies, un ensemble de puissances régionales a émergé, disposant d'une influence croissante dans leur environnement et jouant un rôle significatif dans le remodelage des valeurs au niveau local, régional et international. Parmi ces pays figurent la Turquie, l'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Égypte, le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Brésil et l'Indonésie.

Ces pays possèdent désormais la capacité d'influencer les politiques et les valeurs par trois outils principaux :

1. **L'influence économique** : Certains de ces États sont devenus des centres économiques régionaux, leur permettant d'exporter leurs modèles de développement. On peut citer le modèle saoudien de transformation économique, le modèle turc dans les industries de défense, ou le modèle indonésien dans l'économie islamique⁴⁶.
2. **Le pouvoir géopolitique** : Certaines puissances régionales exercent une influence directe sur les crises. Par exemple, la Turquie et l'Arabie Saoudite au Moyen-Orient, ou le Brésil en Amérique latine. Ce pouvoir est souvent associé à la promotion de valeurs liées à l'identité nationale, au développement ou à la stabilité⁴⁷.
3. **Le soft power culturel et religieux** : Les cultures locales et les religions jouent un rôle central dans la diffusion des valeurs. La Turquie, par exemple, promeut ses valeurs via les séries télévisées qu'elle produit ; l'Arabie Saoudite cherche à réinventer sa présence culturelle en adoptant

un modèle plus moderne ; la Malaisie propose un modèle islamique modéré ; tandis que le Nigeria tente de construire une centralité religieuse et culturelle en Afrique⁴⁸.

Par ailleurs, les puissances régionales ne se limitent pas à diffuser leurs valeurs à l'intérieur de leurs frontières. Elles cherchent également à participer à la formulation des valeurs globales à travers divers mécanismes, tels que la participation aux alliances internationales (G20, BRICS, ASEAN...), la construction de réseaux médiatiques et culturels, et l'orientation des débats sur des enjeux liés à l'identité, à la religion, à la migration et à la redéfinition des relations entre État et société via des modèles locaux de gouvernance⁴⁹.

Cette dynamique rend le monde plus diversifié, mais génère également des frictions de valeurs avec les grandes puissances, notamment lorsque les priorités régionales entrent en conflit avec les orientations mondiales, comme c'est le cas pour le climat, la migration ou la sécurité régionale.

En résumé, les caractéristiques du nouveau système international se manifestent par trois tendances majeures : la diversité des modèles de valeurs, le déclin de la centralité occidentale et l'ascension des puissances régionales. Ces tendances indiquent un monde sans centre unique de pouvoir ni référentiel de valeurs homogène, mais un monde multipolaire, plurivocal et plurivalent.

Ce système est également marqué par des équilibres complexes, une compétition régie par des règles flexibles, et une lutte pour la légitimité dans la définition des valeurs mondiales qui orienteront le XXI^e siècle. Il s'agit d'un monde ouvert à de nouvelles opportunités de coopération, mais porteur également de défis profonds pouvant façonner l'avenir de la stabilité internationale.

Conclusion

Les profondes transformations que connaît le monde aujourd'hui révèlent le début d'une nouvelle phase dans l'histoire du système international, dépassant

les cadres traditionnels qui ont prévalu depuis la fin de la Guerre froide et conduisant à une redéfinition des valeurs et des structures des relations internationales.

L'analyse des axes précédents montre que la transformation en cours n'est pas seulement un changement dans la répartition du pouvoir, mais un changement structurel qui touche les récits, les valeurs, les instruments d'influence et les modes d'interaction entre États et sociétés. Ainsi, nous sommes confrontés à un monde qui se reconfigure à plusieurs niveaux : économique, politique, culturel et technologique.

Cette étude a souligné que le monde connaît un déclin progressif de l'hégémonie unipolaire, avec l'émergence d'une multipolarité accompagnée d'une pluralité de valeurs. Outre le modèle libéral traditionnel, des modèles de développement, technologiques et environnementaux ont émergé, remettant en cause l'idée d'un modèle mondial unique. Cette diversité reflète non seulement les différences des expériences civilisationnelles, mais confirme également que les valeurs ne sont pas fixes, mais se façonnent à travers l'interaction entre l'environnement politique, les avancées technologiques et l'équilibre des pouvoirs. Bien que cette pluralité puisse générer des tensions, elle traduit fondamentalement le retour des sociétés à leurs choix propres, après des décennies de tentatives d'imposer un modèle global unique.

L'étude a également montré que l'ascension des puissances régionales et émergentes ne constitue plus un simple phénomène géopolitique, mais est devenue un facteur central dans le remodelage des valeurs mondiales. Ces puissances, de la Chine et l'Inde à la Turquie, le Brésil, l'Arabie Saoudite et l'Indonésie, ne se contentent pas de la compétition économique, mais cherchent à formuler des modèles de gouvernance et des visions de valeurs reflétant leurs spécificités. Ainsi, la formulation des valeurs mondiales n'est plus un privilège occidental, mais un processus collectif auquel toutes les nations aspirent à participer.

Par ailleurs, la technologie et l'intelligence artificielle sont devenues des outils cruciaux dans la restructuration de la conscience et la production de valeurs. Les grandes plateformes numériques, les algorithmes et les mégadonnées exercent une influence surpassant largement celle des institutions

traditionnelles, transformant la technologie en un nouvel espace de rivalité entre États, entreprises et sociétés. Les valeurs générées aujourd’hui dans l'espace numérique diffèrent de celles produites par l'État moderne ou les institutions internationales, posant ainsi des défis en matière de décision, de vie privée, d'identité et de crédibilité.

Ainsi, cette étude conclut que le monde évolue vers une pluralité de valeurs qui accompagne la multipolarité du pouvoir. La technologie devient l'acteur majeur dans la formation de la conscience collective, dépassant l'influence des institutions classiques. L'émergence des puissances régionales et émergentes redistribue non seulement le pouvoir économique, mais aussi la légitimité dans la définition des valeurs. Parallèlement, les institutions internationales font face à une crise structurelle nécessitant une redéfinition de leurs missions et de leurs règles, d'autant qu'aucun modèle de valeurs unique ne semble capable de s'imposer globalement à court ou moyen terme.

Sur cette base, certaines recommandations pratiques peuvent être proposées : renforcer la capacité nationale à produire connaissances et valeurs à travers la culture, l'éducation et les médias; restructurer les institutions internationales pour mieux représenter le nouvel équilibre mondial et répondre aux crises transnationales ; réguler l'espace numérique via des législations protégeant la vie privée, empêchant les monopoles et préservant la diversité des valeurs; promouvoir le dialogue entre civilisations pour réduire les conflits de valeurs et tirer parti de la pluralité plutôt que de la transformer en confrontation ; développer des stratégies de soft power capables de renforcer la présence des sociétés et des États sur la scène mondiale.

Enfin, une question reste ouverte : cette pluralité émergente de valeurs conduira-t-elle à un système mondial plus juste et équilibré, ou ouvrira-t-elle la voie à une anarchie normative rendant le consensus international plus difficile et complexe ? La réponse dépendra de notre capacité, en tant qu'individus, institutions et États, à gérer cette transformation avec sagesse et responsabilité.

Bibliographie

- Abbas, J., Aman, J., Nurunnabi, M., & Bano, S. (2019). The impact of social media on learning behavior for sustainable education: Evidence of students from selected universities in Pakistan. *Sustainability*, 11(6), 1683. <https://doi.org/10.3390/su11061683>
- Aboulez, N. M. (2016). *Superhero vs. bystander effect: Effects of fictional and non-fictional media priming on situational altruism* (Master's thesis). American University in Cairo.
- Adila, A. R. (2022). The role of mass media in shaping people's cultural identity. *International Journal of Progressive Sciences and Technologies*, 35(2), 559–565.
- Amin, S. (2012). The center will not hold: The rise and decline of liberalism. *Monthly Review*, 63(8).
- Arisanty, M., Wiradharma, G., & Fiani, I. (2020). Optimizing social media platforms as information dissemination media. *Jurnal ASPIKOM*, 5(2), 266. <https://doi.org/10.24329/aspikom.v5i2.700>
- Aydin, U. (2021). Emerging middle powers and the liberal international order. *International Affairs*, 97(5), 1377–1394. <https://doi.org/10.1093/ia/iaab090>
- Bansard, E. (2022a). Covid-19: La construction d'une pandémie comme "fait mondial total". In F. Bost et al. (Eds.), *Les épidémies au prisme des SHS* (pp. xx–xx). Reims: Éditions des Archives Contemporaines.
- Bechinie, C., Zafari, S., Kroeninger, L., Puthenkalam, J., & Tscheligi, M. (2024). Toward human-centered intelligent assistance systems in manufacturing: Challenges and potentials for operator 5.0. *Procedia Computer Science*, 232, 1584–1596. <https://doi.org/10.1016/j.procs.2024.01.156>
- Chakir, R., De Cara, S., & Vermont, B. (2017). Price-induced changes in greenhouse gas emissions from agriculture, forestry, and other land use. *Revue économique*, 68(3), 471–490.
- Daumal, M. (2022, August 24). Les causes économiques et politiques de la crise financière de 2008.
- Detemple, J., & Kitapbayev, Y. (2020, June 8). The value of green energy under regulation uncertainty.
- Fernandez, R., Adriaans, I., Klinge, T. J., & Hendrikse, R. (2020). *Engineering digital monopolies: The financialisation of Big Tech*. Centre for Research on Multinational Corporations.
- Foret, F., & Calligaro, O. (2018). *European values: Challenges and opportunities for EU governance*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781351037426-1>
- Giouvanopoulou, K., Ziouvelou, X., Petasis, G., & Karkaletsis, V. (2023). Exploring values and value transformation: A multi-perspective approach. *Open Journal of Social Sciences*.
- Hayes, J., Chandra, S., & Chun, J. (2020). The role of values in shaping sustainable development perspectives and outcomes: A case study of Iceland. *Sustainable Development*, 29(2).
- He, Y. (2018). *Reforming global governance system and reshaping 21st-century international order*. Peking University.
- Hensley, D. J., Greer, T. P., & Fische, E. S. (2024). The conflict between humanitarian intervention and the principle of non-intervention in Article 2(7) of the UN Charter. *Studies in Law and Justice*, 3(4).
- Hill, S. (2025, June). Trump's erosion of America's "soft power" will have economic impacts. *The Fulcrum*.
- Huntington, S. P. (1993). The clash of civilizations? *Foreign Affairs*, 72(3), 22–49.
- Huntington, S. P. (1996). *The clash of civilizations and the remaking of world order*. Simon & Schuster.
- Khairallah, A. E. (2019). The impact of the evolution of the concept and elements of power and its influence on the transformations of the international system. *The Journal of Financial and Commercial Research*.

- Klaa, C. (2021). Towards reshaping a new global system and creating a multipolar world. *Global Policy Journal*, 5(2).
- Korotayev, A., Zinkina, J., Slinko, E., & Meshcherina, K. (2019). Human values and modernization: A global analysis. *Journal of Globalization Studies*, 10(1).
- Lamiri, H., & Belmoufeq, B. (2022). L'impact des réseaux sociaux sur la création de la valeur des entreprises en termes de e-recrutement. *Journal of Social Sciences and Organisation Management*, 3(2).
- Lorot, P. (2023). *Le choc des souverainetés*. Nouveaux éditeurs publics.
- Marcellis-Warin, N. de, & Peignier, I. (2017). *Risques technologiques*. Presses de l'Université de Montréal.
- Minassian, G. (2022, December 12). How the war in Ukraine intersects with the South Caucasus, Part I: The stakes of a new bipolarity.
- Mishra, P. (2006, July 6). The myth of the new India. *The New York Times*.
- Misra, S., Barik, K., & Kvalvik, P. (2025). Digital sovereignty in the era of Industry 5.0: Challenges and opportunities. *Procedia Computer Science*, 254, 108–117.
- Muzaffar, M., Yaseen, Z., & Rahim, N. (2017). Changing dynamics of global politics. *Liberal Arts and Social Sciences International Journal*, 1(1), 49–61.
- Narlikar, A. (2019). Regional powers' rise and impact on international conflict and negotiation. *Global Policy*, 10(Suppl. 2).
- Orford, A. (2003). *Reading humanitarian intervention*. Cambridge University Press.
- Osman, R. (2017). *China's soft power: An assessment of positive image building in the Middle East* (Master's thesis). Leiden University.
- Prost, Y. (2008). Les nouvelles puissances: Un danger pour le système international. *Études internationales*, 39(2), 284.
- Quinet, A. (2019). *The value for climate action*. France Stratégie.
- Schweller, R. L. (2015). Rising powers and revisionism in emerging international orders. *Valdai Papers*.
- Sun, Z. (2025, July 25). Reshaping the global order. *China Daily Global*, p. 13.
- Wu, L. (2022). Rising powers and global governance.
- Zarif, M. J., & Karimi, S. (2024). A world in transition: Rethinking the current global order. *China Quarterly of International Strategic Studies*, 9(1–4), 429–457.

Références:

-
- ¹– He Yafei, Reforming Global Governance system and Reshaping 21st-Century International order, Peking University, available at
https://en.iiss.pku.edu.cn/fj/PDF/ciss_en/upload/docs/2018-05-23/doc_8031527038163.pdf
- ² –SUN ZHUANGZHI, Reshaping the global order, China Daily Global, 2025-07 / 25, P13, available at
<https://www.chinadaily.com.cn/a/202507/25/WS6882c546a310ad07b5d91df7.html>.
- ³ –Randall L. Schweller, Rising Powers and Revisionism in Emerging International Orders , Valdai Papers ,16 May 2015.
- ⁴– Yannick PROST, Les nouvelles puissances Un danger pour le système international, Institut québécois des hautes études internationales, Volume 39, numéro 2, juin 2008.p 284.
- ⁵ – Pankaj MISHRA, « The Myth of the New India », The New York Times, 6 juillet 2006.
- ⁶ – Yannick PROST, Les nouvelles puissances Un danger pour le système international, op. cit. p. 284.
- ⁷ –Marie Daumal. "Les causes économiques et politiques de la crise financière de 2008". 24 Aug 2022.
- ⁸–Gaïdz Minassian, How the War in Ukraine Intersects With the South Caucasus, Part I, The Stakes of a New Bipolarity, Opinion ,Dec 12, 2022.
- ⁹– Bansard E. (2022a), Covid-19: La construction d'une pandémie comme "fait mondial total", in Bost F., Delettre P., Odou P., Ranvier A., Thuriot F. (dir.), Les épidémies au prisme des SHS: De quelles crises les épidémies sont-elles porteuses?, Reims: Edition des Archives Contemporaines.
- ¹⁰–Al-Jubouri, Z. H. (2022, 11). The global system and the inevitability of change. Retrieved 3 28, 2024, from The Nahrain Center for Strategic Studies. <https://bit.ly/4d0hgiz>.
- ¹¹– Khairallah, A. E. (2019). The impact of the evolution of the concept and elements of power and its influence on the transformations of the international system. The Journal of Financial and Commercial Research. Retrieved 04 03, 2024, from <https://bit.ly/3J8OUVr>.
- ¹² –Klaa, C. (2021). Towards reshaping a new global system and creating a multipolar world with its features and indicators, and what role for China in that?. Global Policy Journal, 5(2). Retrieved from <https://bit.ly/4cLIZDc>.
- ¹³ –Daniel J. Hensley, Thomas P. Greer & Elena S. Fische, The Conflict Between Humanitarian Intervention and the Principle of Non-Intervention in Article 2(7) of the UN Charter, Studies in Law and Justice, Volume 3 Number 4 December 2024.
- ¹⁴– Sanjay Misra, Kousik Barik , Petter Kvalvik ,Digital Sovereignty in the Era of Industry 5.0:Challengesand Opportunities Procedia Computer Science 254 (2025) 108–117.

-
- ¹⁵– C. Bechinie, S. Zafari, L. Kroeninger, J. Puthenkalam, and M. Tscheligi, ‘Toward human-centered intelligent assistance system in manufacturing: challenges and potentials for operator 5.0’, *Procedia Computer Science*, vol. 232, pp. 1584–1596, 2024, doi: 10.1016/j.procs.2024.01.156.
- ¹⁶– Orford, A. (2003). *Reading Humanitarian Intervention: Human Rights and the Use of Force in International Law*. Cambridge University Press.
- ¹⁷ –Samir Amin, *The Center Will Not Hold: The Rise and Decline of Liberalism*, Vol. 63, No. 08 (January 2012).
- ¹⁸– Foret, F., & Calligaro, O. (2018). “European Values”. Challenges and Opportunities for EU Governance. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781351037426-1>.
- ¹⁹ –B. Akcali Gur and J. Kulesza, ‘Equitable access to satellite broadband services: Challenges and opportunities for developing countries’, *Telecommunications Policy*, vol. 48, no. 5, p. 102731, Jun. 2024, doi: 10.1016/j.telpol.2024.102731.
- ²⁰ –Hayes, Janelle, Chandra, Shekhar and Chun, Jungwoo. 2020. "The role of values in shaping sustainable development perspectives and outcomes: A case study of Iceland." *Sustainable Development*, 29 (2).
- ²¹– Alain Quinet , *THE VALUE FOR CLIMATE ACTION A SHADOW PRICE OF CARBON FOR EVALUATION OF INVESTMENTS AND PUBLIC POLICIES* Report by the Commission chaired ,France Stratégie, FEBRUARY 2019.
- ²²– Jerome Detemple& Yerkin Kitabayev ,*The Value of Green Energy under Regulation Uncertainty*, June 8, 2020.
- ²³– Rodrigo Rodrigo Barra Novoa Barra Novoa, *The Circular Economy as a Strategy for Local Economic Sustainability: A Conceptual Approach to MSMEs*, Vol. 2 – No 1, 30/11/2023.
- ²⁴–Konstantina Giouvanopoulou, Xenia Ziouvelou, Georgios Petasis, Vangelis Karkaletsis , *Exploring Values and Value Transformation: A Multi-Perspective Approach*, Open Journal of Social Sciences, Mar. 30, 2023.
- ²⁵– Konstantina Giouvanopoulou,op.cit.
- ²⁶ –Sami Abdel Aziz, *Le Rôle des Médias dans la Construction de l'identité Nationale et la Diffusion des Modèles à Imiter*, L’Académie Militaire d’Etudes Supérieures et de Stratégie, Numéro 5 – Troisième Année – Janvier 2025.
- ²⁷– Aboulez, N. M. *Superhero v bystander effect: Effects of fictional and non-fictional media priming on situational altruism*, Master Thesis, American University in Cairo,2016.
- ²⁸– Avita Rahma Adila, *The Role of Mass Media in Shaping People's Cultural Identity*, *International Journal of Progressive Sciences and Technologies (IJPSAT)*, Vol. 35 No. 2 November 2022, pp. 559–565.

-
- ²⁹– Paulo Meinerz, EDUCATION AND VALUES IN THE 21st CENTURY, RCMOS– Multidisciplinary Scientific Journal O Saber. São Paulo, vol. 09, p. 01–10, Sept. 2021.
- ³⁰– Hiba LAMIRI, Bouchra BELMOUFEQ, L’impact des réseaux sociaux sur la création de la valeur des entreprises en termes de E-Recrutement : Etude Exploratoire, journal of social sciences and organization Management, Vol. 3 No. 2 (2022).
- ³¹ –Abbas, J., Aman, J., Nurunnabi, M., & Bano, S. (2019). The Impact of Social Media on Learning Behavior for Sustainable Education: Evidence of Students from Selected Universities in Pakistan. *Sustainability*, 11(6), 1683. <https://doi.org/10.3390/su11061683>.
- ³² –Arisanty, M., Wiradharma, G., & Fiani, I. (2020). Optimizing Social Media Platforms as Information Dissemination Media. *Jurnal ASPIKOM*, 5(2), 266. <https://doi.org/10.24329/aspikom.v5i2.700>.
- ³³– Nathalie de Marcellis-Warin et Ingrid Peignier, Risques technologiques, Presses de l’Université de Montréal, 7 novembre 2017.
- ³⁴ –Rodrigo Fernandez, Ilke Adriaans, Tobias J. Klinge and Reijer Hendrikse, Engineering digital monopolies The financialisation of Big Tech, Centre for Research on Multinational Corporations, Amsterdam, December 2020.
- ³⁵ –Muhammad Muzaffar, Zahid Yaseen, Nazim Rahim, Changing Dynamics of Global Politics: Transition from Unipolar to Multipolar World, *Liberal Arts and Social Sciences International Journal (LASSIJ)*, Vol. 1, No. 1, (January–June) 2017, 49–61.
- ³⁶– He Yafei, Reforming Global Governance system and Reshaping 21st-Century International order, Peking University, available at https://en.iiss.pku.edu.cn/fj/PDF/ciss_en/upload/docs/2018-05-23/doc_8031527038163.pdf.
- ³⁷– Mohammad Javad Zarif and Sasan Karimi, A World in Transition Rethinking the Current Global Order, World Century Publishing Corporation and Shanghai Institutes for International Studies China Quarterly of International Strategic Studies, 25 October 2024 ,Vol. 9, Nos. 1–4, pp 429–457.
- ³⁸ –Samuel P. Huntington THE CLASH OF CIVILIZATIONS ?, in Foreign Affairs, Summer 1993, volume 72, number 3, pp.22–49.
- ³⁹– Samuel P. Huntington, The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order, New York, NY: Simon and Schuster, 1996.
- ⁴⁰ –Romana Osman, China’s soft power: an assessment of positive image building in the Middle East, Master’s thesis submitted in partial fulfillment of the requirements for the degree of Master of Arts in International Relations Leiden University, July 2017.
- ⁴¹– Andrey Korotayev, Julia Zinkina, Elena Slinko, and Kira Meshcherina ,HUMAN VALUES AND MODERNIZATION: A GLOBAL ANALYSIS, *Journal of Globalization Studies*, Vol. 10 No. 1, May 2019 .

-
- ⁴² – Chakir R., De Cara S. and Vermont B. (2017), “Price-induced changes in greenhouse gas emissions from agriculture, forestry, and other land use: A spatial panel econometric analysis”, *Revue économique*, vol. 68, (3), pp.471–490.
- ⁴³ – Amrita Narlikar, *Regional Powers’ Rise and Impact on International Conflict and Negotiation: China and India as Global and Regional Players*, *Global Policy* Volume 10 . Issue Supplement 2 . June 2019.
- ⁴⁴ – Lorot, Pascal, *Le choc des souverainetés*, Nouveaux éditeurs publics, Paris, 2023.
- ⁴⁵ – Hill, Steven, *Trump’s Erosion of America’s “Soft Power” Will Have Economic Impacts*, The Fulcrum, juin 2025.
- ⁴⁶ – Aydin, Umut. 2021. “Emerging Middle Powers and the Liberal International Order”. *International Affairs* 97 (5): 1377–1394. <https://doi.org/10.1093/ia/iiab090>.
- ⁴⁷ – Lunting Wu, *Rising Powers and Global Governance: dissecting the dynamics between Brazil and China*, Ano 1 / N° 2 / Abr-Jun 2022.
- ⁴⁸ – The Year 2022, the Start of Major International Transformations and the Reshaping of the World Order, 17/05/2023, available at <https://ardd-jo.org/blogs/the-year-2022-the-start-of-major-international-transformations-and-the-reshaping-of-the-world-order/>.
- ⁴⁹ – SUN ZHUANGZHI , *Reshaping the global order*, China Daily Global, 2025-07 / 25, P13, available at <https://www.chinadaily.com.cn/a/202507/25/WS6882c546a310ad07b5d91df7.html>.

Les droits de l'homme dans la politique étrangère : nécessité éthique ou prétexte aux ingérences extérieures

Dr. Abdelsalam El Khatabi

Résumé

Cet article traite de la problématique de l'utilisation des droits de l'homme dans la politique étrangère, en se demandant s'ils représentent une véritable nécessité éthique ou simplement un prétexte pour les interventions extérieures et la réalisation d'intérêts. L'article met en évidence l'évolution de la place des droits de l'homme dans les relations internationales après la Seconde Guerre mondiale, ainsi que le rôle des Nations Unies et de l'Union européenne dans leur intégration au sein des politiques étrangères à travers des chartes et des accords.

Il examine également l'importance des droits de l'homme pour assurer la paix, le développement et la stabilité, en comparaison avec les pratiques sélectives des grandes puissances qui utilisent le discours des droits pour servir leurs agendas politiques, économiques et militaires. L'article conclut que l'absence de crédibilité et la duplicité vident la protection des droits de l'homme de son contenu éthique, ce qui nécessite des mécanismes internationaux plus justes et efficaces.

Mots-clés

Droits de l'homme, politique étrangère, ingérence extérieure, duplicité internationale, système international

Abstract

This article examines the issue of using human rights in foreign policy, questioning whether they represent a genuine moral necessity or merely a cover for external interventions and the pursuit of interests. It highlights the growing prominence of human rights in international relations since the end of World War II, particularly through the role of the United Nations and the European Union in integrating human rights into foreign policy frameworks via treaties and agreements.

The article also discusses the importance of human rights in promoting peace, development, and stability, while exposing the selective and instrumental use of human rights discourse by major powers to serve political, economic, and military agendas. It concludes that double standards and lack of credibility undermine the ethical foundations of human rights protection, calling for fairer and more effective international mechanisms.

Keywords

Human Rights ,Foreign Policy ,External Intervention, International Double Standards, International System.

Introduction

L'État exerce ses activités extérieures par le biais d'accords avec d'autres États dans le cadre des traités et des normes internationales. Il bénéficie de la liberté de gérer ses affaires extérieures conformément au droit international, qui lui confère le droit de conclure, d'adhérer ou de se retirer des traités internationaux, ainsi que la liberté d'organiser ses relations économiques, culturelles et diplomatiques avec d'autres États et institutions internationales, selon ses intérêts propres.

L'individu constitue le centre du droit et des législations nationales et internationales, dont l'objectif principal est de protéger ses droits et de réaliser ses intérêts. Depuis le début du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui, l'humanité a traversé une série de développements et d'événements mondiaux rapides, allant des mouvements de résistance au colonialisme, à l'effondrement de l'Union soviétique en 1990 et à la domination qui s'ensuivit des principes et concepts occidentaux, jusqu'aux évolutions révolutionnaires dans les moyens de communication, qui ont eu un impact très positif sur la dénonciation des violations, la mondialisation des questions relatives aux droits et la diffusion de la culture des droits de l'homme et des valeurs et principes démocratiques dans le monde entier. Ces facteurs ont conduit conjointement à la mondialisation de la culture des droits de l'homme, au développement de ses théories, de ses législations et de ses institutions, tant au niveau national qu'international.

En conséquence de ces évolutions, les normes relatives aux droits de l'homme occupent désormais une place privilégiée dans les agendas de la politique étrangère des États et des organisations internationales et régionales, devenant souvent un élément incontournable dans de nombreux accords politiques, économiques, militaires et culturels entre États. Elles constituent un facteur éthique et politique visant à renforcer la stabilité, la prospérité et la coopération entre les États. Par ailleurs, elles sont utilisées comme un outil diplomatique dans ce que l'on appelle la « diplomatie des droits de l'homme », pour former des alliances internationales et régionales telles que l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne¹. À l'inverse, les violations des droits

de l'homme peuvent entraîner l'isolement international ou l'imposition de pressions et de sanctions sur les parties concernées.

Dans ce contexte, Stanley Hoffmann estime que : « Si les États veulent établir un ordre mondial capable de perdurer, les droits de l'homme doivent être pris en compte dans leurs politiques étrangères. »² Cette position est partagée par l'ancien Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, dans son rapport annuel de 1991 : « À mon avis, la protection des droits de l'homme constitue désormais l'un des piliers essentiels du pont de la paix, et je suis convaincu que cette protection exige aujourd'hui d'exercer une influence et une pression de manière coordonnée au niveau international, par l'appel, la sanction, la protestation ou la condamnation. »³

Le lien entre la politique étrangère des États et les droits de l'homme soulève un ensemble de problématiques et de questions : quelle est la nature de ce lien ? Sur quels textes internationaux et nationaux repose-t-il ? S'agit-il d'un lien objectif et sincère, ou simplement d'un prétexte éthique pour intervenir dans les affaires intérieures des États afin de réaliser des intérêts matériels étroits ? Ce sont ces questions que nous tenterons d'analyser à travers les deux sections suivantes :

Section 1 : Le lien entre politique étrangère et droits de l'homme à travers les instruments internationaux.

Section 2 : Le lien entre politique étrangère et droits de l'homme entre principes et intérêts.

Chapitre I

Le lien entre politique étrangère et droits de l'homme à travers les instruments internationaux

Après la Seconde Guerre mondiale, la question des droits de l'homme est devenue l'une des principales préoccupations des politiques intérieures et extérieures des États, surtout après que la Charte des Nations Unies l'ait reconnue comme un objectif international et mondial que l'organisation s'efforce de réaliser, parallèlement à la protection de la paix et de la sécurité internationales et à la promotion de la coopération et du développement entre

les nations et les peuples. L'article 55 de la Charte stipule notamment : « La promotion universelle du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de sexe, de langue, de religion... »⁴

Depuis lors, les questions relatives aux droits ont été mondialisées de manière inédite dans l'histoire de l'humanité, profitant de l'institutionnalisation du travail officiel et populaire en matière de droits de l'homme, du développement des instruments législatifs nationaux et internationaux, ainsi que de la révolution technologique dans les moyens de communication et d'échange entre individus, peuples et institutions. Cette évolution a constraint les États et autres entités juridiques à intégrer les considérations relatives aux droits de l'homme dans toutes leurs activités internes et externes, même si cela relève parfois de la simple stratégie pour éviter critiques et sanctions ou pour préserver leur réputation.

Ce chapitre se propose donc de clarifier le lien entre politique étrangère et droits de l'homme, à travers les principaux instruments internationaux et régionaux.

Section 1 : Le lien entre politique étrangère et droits de l'homme à travers les documents de l'ONU

L'un des principaux objectifs pour lesquels l'ONU a été créée est de préserver la sécurité et la stabilité dans les relations internationales et de promouvoir les droits de l'homme dans le monde entier. Ces missions sont impossibles à réaliser sans une structure législative et institutionnelle solide et intégrée, ainsi qu'un engagement véritable de la part de tous les États membres à placer les droits de l'homme au sommet de leurs priorités dans leurs politiques internes et externes.

Dans ce contexte, la Charte des Nations Unies stipule : « ... et réaffirmons notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, et dans l'égalité des droits des hommes et des femmes et des grandes et petites nations, exposons les conditions permettant de réaliser la justice et le respect des obligations découlant des traités

et d'autres sources du droit international, promouvons le progrès social et élevons le niveau de vie dans un esprit de liberté plus large. »⁵

Les accords de partenariat et de coopération entre États reposent sur les normes relatives aux droits de l'homme issues des instruments fondamentaux de l'ONU, ainsi que sur des standards spécifiques concernant les droits des minorités, des migrants et d'autres groupes vulnérables. Ces normes sont intégrées comme conditions essentielles pour garantir des partenariats justes et efficaces, acceptés par les peuples, les États et les institutions internationales.⁶

On peut résumer les principaux instruments internationaux de référence régissant les activités extérieures des États dans les traités suivants :

1. **Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)** : Selon son préambule, cette déclaration repose sur la « reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables ». Elle affirme le droit de chaque individu de jouir de tous les droits et libertés sans distinction de couleur, de sexe, de langue, de religion ou de tout autre critère. Les droits de l'homme sont garantis à chaque personne simplement en raison de son humanité, indépendamment des différences qui peuvent nous distinguer les uns des autres.
2. **Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966)** : Cadre juridique complet garantissant le droit à la participation politique et aux libertés fondamentales.⁷
3. **Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966)** : Garantit un ensemble de droits tels que le droit au travail, à l'éducation, à la santé, au logement...
4. **Droit à l'autodétermination** : Droit fondamental dans le cadre de la coopération, garantissant aux peuples le droit de déterminer leur destin politique, économique et culturel. Ce droit doit être respecté dans tous les accords internationaux en tant que partie intégrante de la souveraineté nationale. Par exemple, il interdit aux États et à leurs entreprises de

conclure des accords économiques affectant des territoires ou régions où un conflit de souveraineté n'a pas encore été résolu.⁸

Dans le cadre de la volonté des Nations Unies de faire des normes relatives aux droits de l'homme un pilier fondamental de toutes les activités internes et externes des États, et en application de la stratégie de l'ONU intitulée « **Protection, Respect et Remédiation** », le Représentant spécial du Secrétaire général pour la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises commerciales a élaboré la base des « **Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme** », adoptés à l'unanimité par le Conseil des droits de l'homme via la résolution 17/4 du 16 juin 2011.

Ces principes constituent désormais une norme mondiale pour prévenir et traiter les risques d'impacts négatifs liés aux activités commerciales sur les droits de l'homme. Ils fournissent également un cadre internationalement reconnu pour promouvoir des standards et des pratiques en matière de droits de l'homme et d'affaires, qui représentent un axe central dans les relations extérieures entre les pays.⁹

Ces principes constituent un cadre de travail fondamental pour l'ONU, définissant la responsabilité des entreprises internationales et nationales à respecter les droits de l'homme, la responsabilité des États à les protéger, et la nécessité de fournir des mécanismes de réparation effectifs pour les victimes en cas de violations. Ils constituent une norme mondiale pour prévenir et traiter les violations des droits de l'homme liées aux activités commerciales. Les principes s'appliquent aux gouvernements, aux entreprises, aux investisseurs et aux institutions financières, et reposent sur les principes suivants :¹⁰

1. **Protection** : le devoir de l'État de protéger les individus contre les violations des droits de l'homme, y compris celles commises par des entreprises.
2. **Respect** : la responsabilité des entreprises de respecter les droits de l'homme, indépendamment du degré de respect par l'État.
3. **Remédiation** : la nécessité de mécanismes de réparation effectifs pour les victimes affectées par des violations des droits de l'homme.

Dans le même esprit,¹¹ la **Déclaration sur le droit au développement** a consacré la conditionnalité du respect des droits de l'homme dans le processus de coopération internationale, notamment dans son **article 3, paragraphe 3**, qui stipule : « Il incombe aux États de coopérer entre eux pour assurer le développement et éliminer les obstacles qui entravent celui-ci. Les États doivent exercer leurs droits et remplir leurs obligations de manière à favoriser l'établissement d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'égalité de souveraineté, l'interdépendance, le bénéfice mutuel et la coopération entre tous les États, tout en encourageant le respect et la mise en œuvre des droits de l'homme. »

Le **Conseil économique et social**, selon l'article 62 de la Charte, réalise des études et prépare des rapports sur les questions internationales relatives aux droits économiques, sociaux, culturels, éducatifs et sanitaires. Il élabore également des projets de conventions à soumettre à l'Assemblée générale et peut organiser des conférences internationales sur les droits de l'homme. Selon l'article 68, le Conseil peut créer des comités ou organes pour traiter des questions économiques, sociales et de promotion des droits de l'homme lorsque cela est nécessaire.¹²

Par la **réolution 60/251 du 15 mars 2006**, l'Assemblée générale a créé le **Conseil des droits de l'homme** comme organe subsidiaire afin de renforcer le respect mondial des droits de l'homme. Ce Conseil a remplacé la Commission des droits de l'homme et a pour mission de présenter un rapport annuel à l'Assemblée générale et de formuler des recommandations pour la protection des droits de l'homme.

Le mécanisme le plus important du Conseil est **l'examen périodique universel (EPU)**, par lequel les États évaluent tous les quatre ans leurs réalisations en matière de promotion et de respect des droits de l'homme dans toutes leurs activités internes et externes. Cet examen permet de formuler des recommandations et des observations basées sur les instruments internationaux ainsi que sur les rapports des associations et institutions autorisées à y participer.¹³

Section 2 : Le lien entre politique étrangère, démocratie et droits de l'homme à travers l'Union européenne

Le lien entre politique étrangère et droits de l'homme n'est pas une spécificité exclusive aux Nations Unies, mais constitue un principe suivi par toutes les organisations et groupements régionaux, en particulier l'Union européenne (UE), que nous avons choisi comme modèle en raison de son succès institutionnel, politique, économique et en matière de droits de l'homme.

L'UE a intégré dans ses accords de coopération et de partenariat avec les États voisins et lointains un ensemble de critères éthiques, tels que le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les législations et pratiques de l'État partenaire, ainsi qu'un niveau minimum de pratiques démocratiques, sans que cela contredise les principes fondateurs de l'Union ou les accords ultérieurs, comme le Traité de Rome et la Déclaration de Barcelone, que nous analyserons dans cette section. Dans ce contexte, les relations de l'UE avec ses partenaires externes, notamment méditerranéens, ont traversé plusieurs phases importantes :¹⁴

1. La phase du Traité de Rome (1957–1972) : Il s'agit d'une phase fondatrice durant laquelle la Communauté européenne s'est concentrée sur sa propre constitution. En matière de relations extérieures, les questions de démocratie et de droits de l'homme étaient largement secondaires, étant marginalisées dans les relations internationales en raison de la bipolarité mondiale et des processus de décolonisation des pays du tiers-monde.

2. La phase de la politique méditerranéenne globale (1973–1991) : Cette phase se caractérise par l'élargissement significatif de la Communauté européenne avec l'adhésion du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark en janvier 1973. La dimension économique a dominé cette période, avec la conclusion de multiples accords de coopération visant à soutenir le développement économique des partenaires. Cependant, en général, les questions de démocratie et de droits de l'homme ont reçu une attention limitée.¹⁵

Durant cette période, la Communauté économique européenne (CEE) et les États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) ont signé le **Quatrième Accord de Lomé** le 15 décembre 1989. Cet accord contenait plusieurs dispositions traduisant l’importance des droits de l’homme dans la coopération internationale de l’UE, incluant la possibilité de mesures punitives à l’encontre des États manquant à leurs obligations internationales relatives aux droits de l’homme, afin de les inciter à modifier leurs comportements. Des exemples incluent des sanctions contre certains pays africains tels que le Rwanda (1994), le Cameroun (1992), le Togo (1992) et le Nigéria (1995).¹⁶

3. La phase des nouvelles politiques extérieures (1992–présent) :

Durant cette période¹⁷, le **Sommet de Barcelone** (novembre 1995) a été organisé dans un contexte de changements mondiaux et régionaux majeurs. Les régimes totalitaires en Europe de l’Est ont progressivement disparu, et depuis 1989, des transformations révolutionnaires ont eu lieu dans le domaine de la démocratie et des droits de l’homme, consolidant les valeurs démocratiques et les droits de l’homme dans leur conception occidentale et favorisant l’émergence de concepts globaux tels que la société civile, les droits de l’homme et les droits universels.

Le préambule de la **Déclaration de Barcelone** souligne la conviction des États signataires que l’objectif général — faire de la Méditerranée une région de dialogue, d’échange et de coopération pour garantir la paix, la stabilité et la prospérité — impose la consolidation de la démocratie et le respect des droits de l’homme, ainsi qu’un développement économique et social durable et équilibré, la lutte contre la pauvreté et l’amélioration des conditions de vie afin de réduire les causes de migration forcée, telles que le manque d’emploi adéquat ou l’exclusion politique et la persécution.

Les principaux objectifs de la Déclaration de Barcelone peuvent être résumés comme suit :¹⁸

- Respect de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l’homme.
- Promotion de l’État de droit et de la démocratie.

- Respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.
- Promotion des droits des femmes.
- Reconnaissance de la participation nécessaire de la société civile.
- Respect des droits sociaux fondamentaux.
- Soutien aux institutions démocratiques et renforcement de l'État de droit et de la société civile.
- Intégration organisée des droits de l'homme dans tous les dialogues et création de groupes de travail spécialisés.
- Analyse de la situation des droits de l'homme dans chaque pays.

Dans le même contexte, la **Cour européenne des droits de l'homme** a été créée le 21 janvier 1959, sur la base de l'article 19 de la Convention européenne des droits de l'homme, avec pour mission de garantir l'application et l'exécution de la Convention et de ses protocoles dans les États membres du Conseil de l'Europe. La Cour est l'une des institutions les plus célèbres du Conseil de l'Europe et jouit d'une grande renommée au niveau mondial. Elle est réputée pour un large éventail d'arrêts pionniers à l'encontre des États en raison de violations des droits fondamentaux, tels que le droit à la vie, le droit à un procès équitable, la liberté d'expression, de pensée, de conscience et de religion, la liberté de réunion et d'association, le respect de la vie privée et familiale, la liberté de circulation et le droit à l'éducation.¹⁹

Chapitre II

Le lien entre politique étrangère et droits de l'homme : principes et intérêts

Section 1 : L'importance des droits de l'homme dans la politique étrangère

Les droits de l'homme dépassent le cadre de principes éthiques ou philosophiques théoriques, ainsi que celui des lois écrites, pour constituer des

droits politiques et une nécessité existentielle pour la vie humaine, la stabilité des sociétés et la paix entre les nations et civilisations. Une politique étrangère fondée sur le respect et la promotion des droits de l'homme constitue l'un des moyens les plus efficaces pour garantir la paix et la sécurité internationales, réduire les conflits internes et externes, soutenir le développement et protéger la dignité humaine.

Dans ce cadre, un rapport des opérations de maintien de la paix de l'ONU a souligné que l'engagement des États à respecter les droits de l'homme dans leurs politiques et pratiques produit plusieurs effets positifs, notamment :²⁰

- La protection des droits de l'homme est indissociable des opérations de paix, car elle prévient les conflits et facilite la reconstruction post-conflit.
- Les violations des droits de l'homme engendrent l'instabilité, tandis que la protection de la liberté et de la dignité favorise la créativité et la prospérité.
- Les États sont légalement tenus par les traités internationaux de respecter, protéger et appliquer les droits de l'homme, ce qui inclut l'obligation de ne pas violer les droits fondamentaux et de prendre des mesures positives pour les faciliter.
- Le respect des droits de l'homme constitue une responsabilité internationale dépassant les intérêts étroits, relevant des principes de la Charte des Nations Unies et de ses instruments.
- La promotion des droits de l'homme renforce la capacité des sociétés à faire face à des crises imprévues, telles que les épidémies, menaçant le bien-être des populations.
- Garantir les droits fondamentaux (vie, travail, éducation, participation) est essentiel pour le développement social global, contribuant ainsi aux objectifs de stabilité de la politique étrangère.
- Les États peuvent utiliser les instruments des droits de l'homme dans leur politique étrangère (dialogue politique, financement d'organisations,

déclarations publiques) pour améliorer les situations dans d'autres pays, soutenant ainsi leurs objectifs politiques de manière constructive.

Ainsi, les États doivent veiller à leur engagement externe pour soutenir la paix, en garantissant l'égalité, l'absence de discrimination, l'élimination de la violence et la protection des droits de manière générale. Cela inclut le renforcement de politiques visant à libérer les groupes vulnérables de la marginalisation, de l'exclusion et de l'oppression dues à la discrimination structurelle et à la violence. Ces groupes comprennent les femmes, les enfants, les peuples autochtones, les minorités, les personnes en situation de handicap, les migrants, les réfugiés, les défenseurs des droits de l'homme et les militants environnementaux.²¹

Afin que ces principes, déclarations et traités relatifs aux droits de l'homme ne restent pas de simples recommandations ou slogans éthiques, il est nécessaire de mettre en place **des mécanismes d'exécution à l'échelle internationale**, de manière à faire des normes relatives aux droits et libertés humaines un élément central des activités extérieures des États. À cet égard, les mesures suivantes peuvent être proposées :²²

- **Évaluer l'impact de la politique étrangère sur les droits de l'homme** : Avant de définir un plan d'action pour la politique étrangère, les décideurs doivent être tenus de réaliser une évaluation complète des effets potentiels sur tous les aspects des droits de l'homme, et d'intégrer sérieusement cette évaluation dans le cadre des engagements des États lors de la signature de divers accords.
- **Lier l'aide internationale à la situation des droits de l'homme** : Il convient d'établir un mécanisme de suivi et de responsabilité concernant l'aide au développement externe, en la conditionnant à l'amélioration du bilan des droits de l'homme des pays bénéficiaires. Il faut suspendre l'aide aux gouvernements impliqués dans des violations des droits humains et ne reprendre le soutien qu'après l'arrêt ou la réduction réelle de ces

violations, via des mesures légales et concrètes. Cependant, il est crucial de considérer les conséquences de la suspension de l'aide : celle-ci pourrait favoriser le changement souhaité, comme en Afrique du Sud, ou nuire à la santé et à l'alimentation des populations, comme ce fut le cas en Irak ; dans ce dernier cas, il convient de temporiser.²³

- **Mettre en place un mécanisme international strict** : Restreindre le commerce des armes et interdire leur vente ou transfert vers des zones où le risque d'usage pour violer les droits humains est élevé, avec l'imposition de sanctions internationales sévères contre les contrevenants.
- **Encourager et faire pression sur les États** : Les inciter à signer et à adhérer aux traités relatifs aux droits de l'homme et à lever leurs réserves.
- **Renforcer le dialogue** : Encourager les discussions interétatiques pour élaborer des normes consensuelles respectant la diversité culturelle et historique.
- **Se concentrer sur le développement** : Considérer le progrès économique et social comme fondement de la dignité humaine et intensifier la coopération internationale pour éradiquer la pauvreté, réduire l'ignorance et diminuer les écarts de développement.²⁴

Parallèlement, les États s'efforcent d'**affirmer leur engagement envers les droits de l'homme** dans leurs constitutions et lois, tant en matière intérieure qu'extérieure. Par exemple, en Allemagne, l'article 1er de sa Loi fondamentale stipule que : «... les droits de l'homme sont inviolables et inaliénables... » et constituent «... le fondement de toute communauté humaine et de la paix et de la justice dans le monde ». Selon l'article 25 de la même loi, les droits et obligations de l'État énoncés dans les traités font partie intégrante du droit applicable en Allemagne.²⁵

En tant que membre du Conseil de l'Europe, et en coopération avec ses partenaires de l'Union européenne et des Nations Unies, l'Allemagne s'engage à **protéger et promouvoir les normes des droits de l'homme dans le monde entier**. Elle est partie à tous les accords et traités importants relatifs aux

droits de l'homme des Nations Unies et à leurs protocoles additionnels, tels que la Charte civile, la Charte sociale, la Convention contre le racisme, la Convention sur les droits des femmes, la Convention contre la torture, la Convention sur les droits de l'enfant, la Convention sur les droits des personnes handicapées et la Convention contre les disparitions forcées.²⁶

De son côté, la **France** affirme dans son préambule que les droits de l'homme font partie des valeurs fondamentales de la République et que leur respect est au cœur de l'exercice de la démocratie en France, ainsi que de son engagement au sein de l'Union européenne et des organisations internationales. Cet engagement se traduit par des mesures politiques et diplomatiques, aux niveaux national, européen et international, combinées à des activités de coopération et d'assistance sur des thèmes prioritaires.²⁷

La France se consacre particulièrement, dans sa politique étrangère, à plusieurs questions relatives aux droits humains, notamment : l'abolition universelle de la peine de mort, la lutte contre l'impunité, la détention arbitraire et les disparitions forcées, le respect des droits des femmes et la lutte contre l'enrôlement des enfants dans les conflits armés. Ces initiatives sont mises en œuvre en partenariat avec la communauté internationale, les organisations internationales et les ONG françaises et étrangères.

Cependant, malgré cette image « positive » que les États cherchent à projeter d'eux-mêmes sur le plan des droits humains, **les droits de l'homme, comme d'autres causes justes et nobles, sont parfois instrumentalisés ou détournés** par certains acteurs prétendant à tort les défendre. Dans un contexte de crises internationales et régionales exacerbées, le système des droits de l'homme est confronté à d'importants **problèmes d'application et de mise en pratique**, en raison de la primauté des intérêts matériels, politiques, économiques et militaires envisagés de manière étroite.

Section 2 : L'exploitation négative du lien entre politique étrangère et droits de l'homme

De nombreux États, en particulier les grandes puissances dominantes économiquement, militairement et politiquement, **cherchent à utiliser les droits de l'homme comme un instrument majeur de leur politique étrangère**, non pour des raisons éthiques ou humanitaires, mais pour atteindre leurs intérêts idéologiques, politiques et économiques. Dans ce cadre, leur engagement envers les questions relatives aux droits de l'homme reste **sélectif et préférentiel**, ce qui conduit à l'échec des politiques étrangères basées sur les droits humains.

En effet, la confrontation des intérêts entraîne la **prévalence du double standard** au détriment de l'objectivité morale qui exige la protection des droits humains partout et en tout temps. Comme le souligne Charles Krauthammer :

« Nous soutiendrons la démocratie et les droits de l'homme partout dans le monde, mais nous ne sacrifierons notre sang et nos ressources que là où il existe un intérêt stratégique, c'est-à-dire dans les lieux centraux pour la grande guerre contre l'ennemi existentiel, pour la liberté à l'échelle mondiale... ²⁸ »

Malgré les slogans éthiques que les États affichent dans leurs politiques étrangères, **la réalité démontre régulièrement** que le moteur principal de leurs actions face aux questions humanitaires réside moins dans leur soutien sincère aux droits humains que dans la volonté de **préserver leur hégémonie et protéger leurs intérêts stratégiques**. C'est pourquoi un décalage significatif existe dans l'approche des grandes puissances entre les cas européens et arabes.²⁹

Dans le premier cas, les États-Unis et leurs alliés européens avaient divers intérêts qui les ont conduits à considérer **le soutien aux droits de l'homme et à la transition démocratique en Europe de l'Est et du Sud** comme un objectif central de leur stratégie globale. Selon Laurence Whitehead, les grandes puissances, sous la direction des États-Unis, ont utilisé en Europe de l'Est à la fin des années 1980 plusieurs outils pour promouvoir la démocratie et les droits

humains : création de conditions politiques favorables, aides financières et crédits, avantages commerciaux, coopération et adhésion aux organisations régionales telles que l’OSCE, et observation internationale des élections pour garantir leur liberté et leur transparence, le tout étant lié à l’instauration de réformes démocratiques et à l’ancrage constitutionnel, législatif et pratique des droits de l’homme. Une politique similaire fut appliquée en Europe du Sud, notamment au Portugal et en Espagne.

Dans le deuxième cas, le Dr. Saïd Melah souligne que **le monde arabe a connu plusieurs tentatives populaires pour imposer le respect des droits humains et la transition démocratique**, mais celles-ci ont systématiquement subi des revers importants en raison des **interventions extérieures hostiles**, prenant diverses formes : soutien direct à un parti, mouvement ou faction politique ou militaire opposée au changement, ou aide matérielle aux ONG pour faire pression sur les autorités locales afin de mettre en œuvre des agendas occidentaux³⁰.

Un exemple frappant est celui de **Rama Yade**, secrétaire d’État auprès du ministre français des Affaires étrangères, qui a invité le président Nicolas Sarkozy à ne pas « négliger la diplomatie des valeurs » lors de la visite de Mouammar Kadhafi en France le 10 décembre 2007, coïncidant avec la Journée mondiale des droits de l’homme, malgré son bilan négatif en matière de violations des droits humains. Dans ce contexte, la France a été critiquée, par le gouvernement, l’opposition et des organisations internationales et locales, pour avoir **négligé le respect des engagements libyens en matière de droits de l’homme afin de conclure des accords commerciaux et économiques d’une valeur de 14,5 milliards de dollars**, dans le but de relancer son économie et consolider son influence en Afrique du Nord.³¹

La manière dont les grandes puissances traitent les réformes des droits humains dépend **du degré de menace pour leurs intérêts** ainsi que des conditions politiques et contextuelles de chaque cas. Lorsque la menace est faible ou partielle, elles recourent à des méthodes souples, fondées sur la pression

et la séduction pour inciter le régime concerné à revenir sur ses positions. Si la menace est fondamentale, elles peuvent adopter des mesures plus radicales, voire tenter de **changer le régime de l'intérieur**.³²

Les grandes puissances disposent également d'un arsenal d'**outils politiques, économiques et militaires** pour entraver ou neutraliser toute réforme qui contredit leurs intérêts, même si ces réformes visent à instaurer un système démocratique respectueux de l'État de droit et des droits humains. Ces outils se répartissent ainsi :³³

A. Outils politiques : Usage sélectif du dossier des droits de l'homme, dénonçant les violations dans les États dits « voyous » (ex. Corée du Nord, Iran) tout en les ignorant pour les alliés (ex. pays du Golfe, Égypte), suspension des relations diplomatiques, gel ou suspension de l'adhésion à certaines organisations internationales ou régionales, malgré leurs conséquences humaines et droits de l'homme.³⁴

B. Outils économiques : Les États-Unis et leurs alliés ont bâti, après la Seconde Guerre mondiale, un système économique international interconnecté via la Banque mondiale, le FMI, la centralité du dollar et la conditionnalité de l'aide économique à des politiques spécifiques. Cela leur permet de **contrôler et diriger les interactions économiques mondiales**, instrumentalisant cette maîtrise pour imposer leurs politiques et intérêts, souvent au détriment des droits humains et de la démocratie.

C. Outils militaires : L'histoire montre que toute puissance mondiale a consolidé sa position grâce à une armée massive et des alliances stratégiques. Aujourd'hui, les grandes puissances utilisent des **mécanismes militaires**, comme l'aide militaire conditionnée, pour protéger leurs intérêts hégémoniques, indépendamment des valeurs démocratiques et des droits humains.³⁵

L'usage **sélectif des dossiers relatifs aux droits de l'homme dans la politique étrangère** a eu des **conséquences désastreuses sur la gouvernance mondiale des droits humains**, en portant gravement atteinte à la crédibilité de la défense de ces droits, en aggravant les divisions mondiales à leur sujet et en engendrant une perte de confiance dans les systèmes et institutions nationales et internationales. Cela a entravé le **développement naturel des questions relatives aux droits de l'homme**, plongeant certains pays dans le chaos. Il est certain que **lorsque les États supposés être les plus démocratiques et respectueux des droits humains deviennent eux-mêmes les plus grands violateurs**, parler de protection internationale des droits de l'homme relève de l'absurde.

Conclusion

Il est indéniable que les questions relatives aux droits humains limitent la souveraineté des États en matière de politique étrangère, étant donné que ces droits sont naturels et inhérents à l'être humain, dépassant les frontières nationales pour relever du droit international. Il incombe donc aux États de s'y conformer dans toutes leurs activités internes et externes.

Le système actuel des droits de l'homme constitue un héritage humain mondial partagé, fruit d'un combat historique contre toutes les formes d'injustice, d'asservissement et d'hégémonie. Ce n'est pas une création récente, mais le résultat d'un processus cumulatif de sacrifices majeurs à travers l'histoire, les civilisations, les cultures et les territoires géographiques. Par conséquent, aucun peuple, aucun régime ou civilisation ne peut prétendre avoir inventé ou monopolisé les droits de l'homme.

Pour surmonter les obstacles qui limitent une politique étrangère pleinement imprégnée des principes des droits humains — économiques, sociaux et culturels, il est nécessaire d'intensifier les efforts officiels et populaires, aux niveaux international et national, afin de créer des mécanismes législatifs et

institutionnels solides et efficaces, capables d'assurer le respect des droits humains à l'échelle mondiale et de les placer au cœur des activités internes et externes de chaque État.

Documents officiels et résolutions :

- Article 55 de la Charte des Nations Unies. (1945). Conférence de San Francisco, 26 juin 1945.
- Résolution du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies A/HRC/RES/5/1. (2007, 18 juin).
- Déclaration de Barcelone. (1995, 27–28 novembre). Conférence euro-méditerranéenne, Barcelone.
- Ce concept attribué à Woodrow Wilson et intégré à l'article premier de la Charte des Nations Unies (1951).
- La République des lettres. (2007, décembre). Mouammar Kadhafi. <http://republique-des-lettres.fr/10208-mouammar-kadhafi.php>

Références

¹ -Badie, Bertrand (2011). La démocratie et les droits de l'homme à l'épreuve de la mondialisation. Fayard, Paris, pp. 102–115. - <https://www.fayard.fr>

² Hopgood, Stephen (2013). The Endtimes of Human Rights. Cornell University Press, Ithaca, p. 7 <https://www.cornellpress.cornell.edu>

³ Hopgood, Stephen (2013), p. 11.

⁴ -Article 55 de la Charte des Nations Unies, rédigée lors de la Conférence de San Francisco en avril 1945, dont le texte définitif a été adopté à l'unanimité par les délégués des États, puis ouverte à la signature le 26 juin 1945, et entrée en vigueur le 24 octobre 1945.

⁵ -Dupuy, Pierre-Marie (2000). Droit international public. Dalloz, Paris, pp. 48–50.

⁶ Hopgood, Stephen (2013) pp. 15–18.

⁷ -Glendon, Mary Ann (2001). A World Made New : Eleanor Roosevelt and the Universal Declaration of Human Rights. Random House, New York. <https://www.randomhousebooks.com>

⁸ -Ce concept est attribué au président des États-Unis d'Amérique, Woodrow Wilson. Après l'approbation des États des amendements de 1951, il a été intégré au paragraphe 2 de l'article premier de la Charte des Nations Unies, lequel dispose : « Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix universelle. » Ce principe est ainsi devenu le fondement des revendications anticoloniales et du processus de mise en cause de la domination coloniale européenne en Afrique et en Asie.

⁹ -Ruggie, John G. (2013). Just Business: Multinational Corporations and Human Rights. W.W. Norton, New York.

¹⁰ -Ruggie (2013), pp. 65–72.

¹¹ Sengupta, Arjun (2002). Le droit au développement. PUF, Paris.

¹² - Alston, Philip & Goodman, Ryan (2013). International Human Rights. Oxford University Press, Oxford, p. 57.

¹³ –Voir la résolution du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies A/HRC/RES/5/1, adoptée le 18 juin 2007.

¹⁴ Bicchi, Federica (2007). European Foreign Policy Making toward the Mediterranean. Palgrave Macmillan.

¹⁵ – Steiner, Alston & Goodman (2007). International Human Rights in Context. Oxford University Press, p. 287

¹⁶ Holland, Martin (2002). The European Union and the Third World. Palgrave, London.

¹⁷ Il s'agit de la Conférence euro-méditerranéenne tenue dans la ville espagnole de Barcelone du 27 au 28 novembre 1995, avec la participation des quinze États membres de l'Union européenne de l'époque, ainsi que de douze pays du sud et de l'est du bassin méditerranéen. La Déclaration de Barcelone a constitué un pilier fondamental de la nouvelle politique euro-méditerranéenne dans le contexte de l'après-guerre froide, visant à promouvoir la coopération économique, financière et sécuritaire, ainsi que la coopération sociale et culturelle entre les États participants.

¹⁸ –Youngs (2004), pp. 90–95.

¹⁹ Harris, O'Boyle & Warbrick (2018). Law of the European Convention on Human Rights. Oxford University Press.

²⁰ – Paris, Roland (2004). At War's End: Building Peace After Civil Conflict. Cambridge University Press.

²¹ –Risse, Thomas, Ropp & Sikkink (1999). The Power of Human Rights. Cambridge University Press.

²² –Sudre, Frédéric (2018). Droit européen et international des droits de l'homme. PUF, Paris.

²³ –Robert O. Keohane, "Political Authority After Intervention: Gradations In Sovereignty," in: J.L. Holzgrefe and Robert O. Keohane, eds. Humanitarian Intervention: Ethical, Legal, and Political Dilemmas. (Cambridge: Cambridge University Press. 2003). p. 277

²⁴ –Alston & Goodman (2013), p. 15.

²⁵ –Kommer, Donald (2012). The Constitutional Jurisprudence of the Federal Republic of Germany. Duke University Press.

²⁶ – German Federal Foreign Office (2022). Human Rights in German Foreign Policy. Berlin.

²⁷ –Favoreu, Louis (2010). Droit constitutionnel. Dalloz, Paris.

²⁸ –Whitehead, Laurence (2001). The International Dimensions of Democratization. Oxford University Press.

²⁹ –Donnelly, Jack (2013). Universal Human Rights in Theory and Practice. Cornell University Press.

³⁰ –Carothers, Thomas (2004). Critical Mission. Carnegie Endowment.

³¹ –Bellin, Eva (2012). The Arab Uprisings. Oxford University Press.

³² –la République des lettres, Lundi Décembre 2007. <http://republique-des-lettres.fr/10208-mouammar-kadhafi.php>

³³ –Cox, Robert W. (1987). Production, Power and World Order. Columbia University Press.

³⁴ –Ikenberry, G. John (2011). Liberal Leviathan. Princeton University Press.

³⁵ – Singer, P.W. (2003). Corporate Warriors : The Rise of the Privatized Military Industry. Cornell University Press.

La politique étrangère maghrébine entre les principes fondateurs et les contraintes de la réalité

Dr. Hassan Balla

Résumé :

L'article intitulé « La politique étrangère maghrébine entre les principes fondateurs et les contraintes de la réalité » traite de la problématique des valeurs et des principes fondateurs des politiques étrangères maghrébines, ainsi que de leur relation avec les contraintes de la réalité et les transformations internes, régionales et internationales. Il part de l'hypothèse selon laquelle la construction de l'État-nation dans les pays du Maghreb a été accompagnée de références idéologiques et axiologiques ayant influencé les orientations de la politique étrangère, mais que la pratique concrète a souvent été soumise à une logique de pragmatisme et d'adaptation.

L'article analyse les modèles de quatre pays maghrébins. La politique étrangère algérienne se distingue par une charge révolutionnaire issue de l'expérience de la libération nationale, tandis que le Maroc a adopté, depuis l'indépendance, une approche pragmatique et réaliste. Quant à la Tunisie, sa politique étrangère s'est fondée sur la modération et l'ouverture, alors que la Mauritanie a opté pour le pragmatisme comme choix imposé par la fragilité de sa formation étatique et les défis sécuritaires.

L'article conclut que la relation entre les valeurs et la pratique a connu des transformations progressives, et parfois radicales, engendrant des degrés variables de concordance entre les principes fondateurs et les politiques étrangères effectives.

Mots-clés :

La politique étrangère maghrébine ; les principes et valeurs fondateurs ; le pragmatisme politique ; la construction de l'État-nation ; les transformations régionales et internationales.

Abstract

The article entitled “Maghrebi Foreign Policy between Founding Principles and the Constraints of Reality” addresses the issue of values and principles underlying Maghrebi foreign policies and their relationship with real-world constraints as well as internal, regional, and international transformations. It is based on the assumption that the process of nation-state building in the Maghreb countries was accompanied by ideological and value-based references that shaped foreign policy orientations; however, practical implementation has often been subject to pragmatism and adaptation.

The article examines four Maghrebi cases. Algerian foreign policy has been characterized by a revolutionary dimension rooted in the national liberation experience, while Morocco has adopted a pragmatic and realist approach since independence. Tunisia’s foreign policy was founded on moderation and openness, whereas Mauritania opted for pragmatism as a choice imposed by the fragility of state formation and security challenges.

The article concludes that the relationship between values and practice has undergone gradual—and at times abrupt—transformations, resulting in varying degrees of compatibility between founding principles and actual foreign policy practices.

Keywords

Maghrebi Foreign Policy , Founding Principles and Values, Political Pragmatism, Nation-State Building, Regional and International Transformations

Introduction

La politique étrangère des pays du Maghreb revêt une importance particulière au regard des contextes historiques et politiques dans lesquels s'est constitué l'État-nation après l'indépendance, ainsi que des systèmes de valeurs et des références idéologiques qui ont accompagné ce processus et ont servi de cadres directeurs à leur comportement extérieur.

Cependant, les transformations internes, les contraintes régionales et les mutations du système international ont imposé à ces États des révisions récurrentes de leurs principes déclarés, ce qui a engendré un écart relatif entre le discours axiologique et la pratique effective. C'est de là que découle la problématique centrale de cet article, qui s'articule autour de la question suivante : dans quelle mesure les politiques étrangères maghrébines ont-elles préservé leurs principes et valeurs fondateurs, et comment ont-elles interagi avec les contraintes et les mutations de la réalité ?

L'article repose sur une hypothèse principale selon laquelle la construction de l'État-nation dans les pays du Maghreb a été étroitement liée à des références axiologiques et idéologiques ayant profondément influencé les orientations de leurs politiques étrangères. Toutefois, ces orientations n'ont pas été figées, mais ont souvent été soumises à une logique de pragmatisme politique et d'adaptation aux rapports de force ainsi qu'aux impératifs sécuritaires et économiques.

De cette hypothèse découlent plusieurs hypothèses secondaires, notamment celle selon laquelle le degré d'attachement aux principes fondateurs varie d'un pays maghrébin à un autre en fonction de l'expérience de l'indépendance, de la nature du régime politique et du niveau des menaces internes et externes.

L'importance de ce sujet réside dans sa contribution à la compréhension des dynamiques de la politique étrangère maghrébine, dans la mise en lumière de la nature de la relation entre valeurs et intérêts dans le comportement des États en développement, ainsi que dans l'explication des divergences de

positions des pays du Maghreb face aux questions régionales et internationales, malgré leur appartenance géographique et culturelle commune.

Afin de cerner la problématique soulevée, l'article s'articule autour de trois axes principaux : le premier axe aborde le cadre conceptuel et théorique des valeurs et des principes fondateurs de la politique étrangère maghrébine ; le deuxième axe est consacré à l'étude des modèles nationaux à travers l'analyse des orientations de la politique étrangère de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie et de la Mauritanie ; tandis que le troisième axe examine les transformations de la relation entre principes et pratique à la lumière des contraintes de la réalité, ainsi que les perspectives futures de la politique étrangère maghrébine.

Premier axe

La centralité de la décision

dans la formulation de la politique étrangère maghrébine

Malgré la diversité des systèmes politiques dans les pays du Maghreb — entre régimes présidentiels où le président de la République est élu au suffrage universel direct, comme en Mauritanie, en Algérie et en Tunisie, et un régime de monarchie constitutionnelle où le roi nomme le chef du gouvernement issu du parti arrivé en tête des élections législatives, comme au Maroc — cette diversité institutionnelle ne modifie pas une réalité fondamentale : la politique étrangère demeure, dans l'ensemble, une prérogative éminemment souveraine concentrée entre les mains du chef de l'État.¹

Le rôle du ministre des Affaires étrangères se limite, dans la plupart des cas, à l'aspect exécutif lié à la mise en œuvre de la politique étrangère et à l'application de ses orientations, lesquelles sont définies et élaborées au sommet de la hiérarchie du pouvoir, que ce soit au sein des palais présidentiels ou royaux.

Dans le système constitutionnel marocain, le roi se situe au sommet de la pyramide politique et dispose de larges prérogatives constitutionnelles qui font de lui l'acteur central de la prise de décision en matière de politique étrangère.

Il préside le Conseil des ministres, lequel est chargé, conformément à l'article 46 de la Constitution, de définir les orientations stratégiques générales de l'État, y compris la politique étrangère.²

Le roi dispose également de vastes pouvoirs de nomination dans les fonctions liées à l'élaboration et à la conduite de la politique étrangère, notamment la nomination des ambassadeurs, conformément aux dispositions de l'article 53 de la Constitution, ce qui renforce la centralité de l'institution monarchique dans l'orientation des relations extérieures du Royaume.

Dans le même esprit, l'institution présidentielle occupe une place centrale dans l'architecture constitutionnelle algérienne, le président de la République étant considéré comme le principal décideur en matière de politiques publiques, au premier rang desquelles figure la politique étrangère.

L'article 77 de la Constitution algérienne stipule explicitement que le président de la République détermine et conduit la politique étrangère du pays. De plus, son monopole sur de larges pouvoirs de nomination, qu'il s'agisse des ambassadeurs ou des ministres, confirme sans ambiguïté la centralisation de la décision extérieure au sein de la présidence et limite l'autonomie des autres acteurs institutionnels dans ce domaine.³

La situation n'est guère différente en Tunisie, où le président de la République apparaît comme le principal artisan de la politique étrangère, malgré l'existence d'un chef de gouvernement et d'un ministre des Affaires étrangères. Le texte constitutionnel confère au chef de l'État un ensemble de prérogatives essentielles dans ce domaine. Ainsi, l'article 91 dispose que le président de la République est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect de la Constitution et de la loi, ainsi que de l'exécution des traités internationaux. Il veille également au bon fonctionnement des pouvoirs publics et à la continuité de l'État, des compétences à forte dimension souveraine qui se reflètent directement dans la politique étrangère.⁴

L'article 100 de la Constitution tunisienne renforce cette position en affirmant que le président de la République définit la politique générale de l'État et fixe ses choix fondamentaux, qu'il en informe l'Assemblée des représentants

du peuple et le Conseil national des régions et des districts, soit directement, soit par des déclarations officielles. Il détient également le pouvoir exclusif de nomination des ambassadeurs, ce qui traduit la persistance du caractère présidentiel et centralisé de la prise de décision en matière de politique étrangère.

D'un point de vue coutumier lié à la pratique politique, la politique étrangère a toujours été considérée comme l'une des politiques publiques les plus élevées et les plus sensibles. Cela explique l'attention particulière accordée au poste de ministre des Affaires étrangères, indépendamment de la nature des majorités partisanes successives au pouvoir exécutif.

Dans de nombreux cas, le ministère des Affaires étrangères a été confié à des personnalités diplomatiques expérimentées, parfois issues de l'extérieur du champ partisan traditionnel, malgré les changements de gouvernement, comme cela a été clairement observé au Maroc et en Algérie, et parfois en Tunisie⁵.

De la même manière, la Constitution mauritanienne confère au président de la République le pouvoir de définir la politique étrangère et de veiller à sa mise en œuvre, conformément à l'article 30 de la Constitution. Il est également compétent pour la nomination des ambassadeurs en vertu de l'article 35, et exerce le pouvoir de signature et de ratification des accords et traités.

D'un point de vue coutumier lié à la pratique politique, la politique étrangère demeure l'une des politiques les plus élevées auxquelles est accordée une importance capitale et une attention particulière, ce qui fait de la nomination du ministre des Affaires étrangères un enjeu central de la pratique politique, quelles que soient les majorités successives exerçant le pouvoir exécutif.⁶

Deuxième axe

Les fondements idéologiques et axiologiques des politiques étrangères maghrébines

Les fondements idéologiques sur lesquels les États s'appuient dans l'élaboration de leurs politiques étrangères varient en fonction de la nature de leurs systèmes politiques, de leurs arrière-plans historiques, des conditions de formation de l'État-nation, ainsi que de leur position géostratégique et des contraintes sécuritaires et économiques qui les entourent.

Dans cette perspective, ce deuxième axe vise à déconstruire l'architecture axiologique et idéologique encadrant les politiques étrangères des pays du Maghreb, à travers l'analyse des références intellectuelles et historiques ayant orienté leurs choix extérieurs depuis l'indépendance, ainsi que de la mesure dans laquelle ces référents se sont maintenus ou ont évolué sous la pression des réalités concrètes.

1. L'Algérie : la mémoire révolutionnaire comme fondement axiologique de la politique étrangère

Depuis son accession à l'indépendance en 1962, l'Algérie a adopté une politique étrangère à caractère national et révolutionnaire, directement inspirée de l'expérience de la lutte de libération nationale et des longues souffrances endurées par le peuple algérien sous la colonisation française.⁷

Cet héritage historique a engendré un fort sentiment nationaliste qui s'est clairement reflété dans les orientations de la politique étrangère algérienne, tournée vers le soutien des causes de libération, la solidarité avec les peuples colonisés et l'appui aux mouvements de libération nationale en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Parallèlement, l'Algérie s'est attachée au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États, considéré comme l'un des piliers fondamentaux

de sa politique étrangère. Ce principe est étroitement lié à son expérience coloniale, qui a laissé une sensibilité aiguë à toute atteinte à la souveraineté nationale. En contrepartie, l'Algérie a accueilli et soutenu les mouvements révolutionnaires sur les plans politique et diplomatique, faisant ainsi de sa doctrine de politique étrangère le prolongement direct de la Révolution algérienne.⁸

Depuis l'indépendance, la politique étrangère algérienne s'est structurée autour de trois principes majeurs constituant son socle axiologique et idéologique. Le premier est celui du bon voisinage et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États. L'Algérie figure parmi les rares pays ayant formulé de manière claire et méthodique les principes de sa politique étrangère dès les premières années de l'indépendance, érigéant la non-intervention en constante de son comportement extérieur.

Le deuxième principe concerne l'adoption du règlement pacifique des conflits. Hérité de son engagement au sein du Mouvement des non-alignés, ce choix a été érigé en pilier central de la politique étrangère algérienne. À plusieurs reprises, l'Algérie a rejeté le recours à la force militaire et à la guerre comme moyen de règlement des différends, privilégiant les solutions diplomatiques et pacifiques. Le troisième principe repose sur le soutien au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, au premier rang desquels figure le soutien à la cause palestinienne, perçue comme une cause de libération nationale en résonance avec l'expérience historique algérienne.⁹

Les personnalités des présidents successifs ont contribué à imprimer des orientations spécifiques à la politique étrangère algérienne et à façonner ses grandes lignes, certaines périodes portant encore l'empreinte manifeste de leurs dirigeants. Tel est le cas de la « boumédiénisation », qui a donné naissance à une véritable doxa fondatrice de la doctrine de politique étrangère algérienne, dont l'influence demeure perceptible jusqu'à aujourd'hui.

Étant donné que la politique étrangère constitue un reflet direct du climat politique interne, celle de l'Algérie a été affectée par les différentes phases

politiques traversées par le pays, que ce soit durant le mandat du président Chadli Bendjedid, la courte période de la présidence de feu Mohamed Boudiaf, ou encore sous le long règne du président Abdelaziz Bouteflika.

Malgré les signes d'hésitation et de discontinuité ayant caractérisé certaines étapes, la politique étrangère algérienne a conservé une constance notable sur certains dossiers stratégiques majeurs, au premier rang desquels figure la question du Sahara, la position algérienne n'ayant connu aucune modification substantielle depuis sa formulation initiale sous la présidence de Houari Boumédiène.

Avec l'accession du président Abdelmadjid Tebboune au pouvoir, la doctrine principielle de la politique étrangère algérienne connaît une phase de repositionnement dans un contexte marqué par de profondes mutations de l'environnement géostratégique, tant en raison des évolutions accélérées dans la région du Sahel africain que de la complexification du dossier du Sahara et de l'intensification de la concurrence régionale qui l'accompagne.¹⁰

2. Le Maroc : le pragmatisme politique et la primauté de l'unité territoriale

Le Maroc occupe une position géostratégique de premier plan, à l'extrême ouest du monde arabe, à la jonction des continents africain et européen. Cette situation lui a imposé, dès l'indépendance, l'adoption d'une politique étrangère réaliste et modérée. Par ailleurs, l'absence de grandes ressources énergétiques susceptibles de constituer des leviers de pression dans les relations internationales a contribué à orienter la politique étrangère marocaine vers le pragmatisme et la recherche d'équilibres.

La question du Sahara est ainsi devenue le déterminant central de la politique étrangère marocaine, autour duquel se sont articulées l'ensemble de ses démarches diplomatiques en vue de la défense de l'unité territoriale et de la souveraineté nationale. Cette centralité a conduit le Maroc à se tenir à distance des discours idéologiques radicaux et des aventures politiques susceptibles de perturber ses priorités stratégiques.

Néanmoins, le Maroc a figuré parmi les premiers États ayant contribué à la fondation du Mouvement des non-alignés et de l'Organisation de l'unité africaine. Il a également maintenu des relations privilégiées avec la France et l'Espagne, bien qu'elles aient été les anciennes puissances coloniales, sans que cette relation ne constitue un traumatisme dans la mémoire politique de l'État marocain.

La politique étrangère marocaine s'est ainsi construite sur des bases pragmatiques et réalistes, visant essentiellement à la défense de l'unité territoriale et à la recherche d'alliances et de partenariats renforçant sa position dans le processus d'achèvement de la souveraineté nationale. Dans ce cadre, le Maroc s'est inscrit dans le camp occidental durant la guerre froide, un positionnement dicté par des considérations sécuritaires et politiques.

Ce pragmatisme a permis au Maroc de tisser des relations privilégiées avec l'Union européenne et d'obtenir, en 2004, le statut d'allié majeur des États-Unis en dehors de l'OTAN. Il a également établi des partenariats militaires, économiques et commerciaux solides avec l'Espagne et la France, ses deux principaux partenaires commerciaux, tout en développant des relations équilibrées avec d'autres puissances internationales telles que la Russie et la Chine.

3. La Tunisie : la neutralité positive entre la référence constitutionnelle et les pressions de la réalité

Le préambule de la Constitution tunisienne énonce un ensemble de principes encadrant la politique étrangère, parmi lesquels le refus de s'engager dans des alliances extérieures, la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, l'attachement à la légalité internationale, ainsi que le soutien au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, au premier rang desquels figure le droit du peuple palestinien à établir son État indépendant avec Jérusalem pour capitale.¹¹

Ces principes résument le parcours de la politique étrangère tunisienne depuis que Habib Bourguiba en a posé les premiers fondements, dans un

contexte maghrébin marqué par la multiplicité des contradictions, des conflits d'intérêts et des repositionnements fluctuants. Sur plusieurs décennies, la Tunisie a cherché à préserver une politique étrangère fondée sur la neutralité positive et la recherche d'un équilibre régional.

Face aux transformations qu'a connues l'espace maghrébin, la Tunisie a tenté de maintenir cette orientation et d'éviter toute implication dans les jeux d'axes arabes et régionaux. Toutefois, la crise interne traversée par le système politique, ainsi que les difficultés ayant entravé le processus de transition démocratique, ont eu un impact manifeste sur l'un des piliers essentiels de la politique étrangère tunisienne, à savoir le principe de neutralité.

Dans ce contexte, le régime du président Kaïs Saïed a œuvré à l'établissement de relations d'intérêts étroites avec l'Algérie, notamment dans un contexte marqué par la fermeture des frontières algéro-marocaines. Cette situation a fait de la Tunisie un espace de respiration touristique et économique pour les Algériens, contribuant ainsi à la relance des recettes tunisiennes et à l'atténuation de la crise économique.

Par ailleurs, la Tunisie a tiré profit de la rivalité algéro-marocaine en adoptant une inclinaison relative en faveur de la thèse algérienne sur la question du Sahara, ce qui s'est traduit par des positions et des comportements politiques perçus comme une entorse au principe de neutralité consacré par la Constitution.

4. La Mauritanie : un pragmatisme contraint dans un environnement régional fragile

La naissance difficile de l'État mauritanien dans un contexte régional fragile l'a conduite, dès l'indépendance, à rechercher une orientation extérieure lui permettant d'éviter l'alignement sur des pôles géostratégiques antagonistes. La Mauritanie a payé un lourd tribut à son implication dans la question du Sahara, ayant été engagée dans un conflit armé direct avec le Front Polisario, ce qui a laissé des séquelles profondes sur ses choix stratégiques.¹²

Sa situation géographique dans la région du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest — des espaces marqués par l’instabilité sécuritaire, les coups d’État et les transformations violentes — lui a imposé l’adoption d’une politique étrangère fondée sur la neutralité et l’évitement des conflits régionaux, tout en s’efforçant de préserver sa souveraineté nationale et de maintenir un équilibre délicat dans ses relations avec le Maroc et l’Algérie.¹³

Par ailleurs, la Mauritanie a affiché son soutien aux causes jugées justes, au premier rang desquelles figure la cause palestinienne, dans le cadre d’un engagement de principe reflétant sa volonté de contenir l’élán du nationalisme arabe. Toutefois, sa position géostratégique ainsi que ses contraintes sécuritaires et économiques ont renforcé la dimension pragmatique de sa politique étrangère, la conduisant parfois à adopter des décisions en décalage avec la ligne maghrébine générale.

La normalisation des relations de la Mauritanie avec Israël en 1999, à travers l’ouverture d’une ambassade à Nouakchott et l’échange d’ambassadeurs, constitue un exemple emblématique de ce pragmatisme. La Mauritanie est ainsi devenue le troisième pays arabe, après l’Égypte et la Jordanie, à reconnaître Israël et à établir avec lui des relations diplomatiques normales, dans une démarche illustrant la primauté accordée à l’intérêt national sur les considérations idéologiques.¹⁴

Troisième axe

Les transformations régionales et internationales et leur impact sur les politiques étrangères maghrébines

Après la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide, le monde a connu de profondes mutations qui ont affecté les équilibres régionaux et internationaux, contribuant à l’affirmation de l’influence américaine, sortie renforcée de cette période. Cette phase a également été marquée par l’émergence de nouvelles puissances et l’apparition de dynamiques régionales

multiples, lesquelles se sont répercutées directement sur les politiques des États, y compris ceux du Maghreb.¹⁵

Dans ce contexte, l'Union européenne est entrée dans une phase d'élargissement vers les anciens pays d'Europe de l'Est, renforçant ainsi sa capacité de repositionnement international et son poids économique et politique. Parallèlement, la Chine a entrepris de consolider son influence mondiale grâce à une croissance économique soutenue sur plusieurs décennies, ce qui lui a permis de renforcer sa position commerciale et technologique et d'être qualifiée d'« atelier du monde », tout en poursuivant sa quête permanente de nouveaux marchés à l'échelle globale.

Sur le plan régional, de nombreux États ont cherché à se repositionner au sein de la nouvelle architecture du système international. Des puissances régionales et continentales, ainsi que des organisations internationales, sont apparues ou se sont renforcées dans une logique de compétition pour le rééquilibrage et le repositionnement stratégique.

Dans l'espace maghrébin, ces transformations ont eu des répercussions directes sur la sécurité et la stabilité, notamment avec l'aggravation des tensions dans la région du Sahel et la présence accrue de puissances internationales cherchant à étendre leur influence, telles que la Chine et la Turquie. Cette dynamique a contribué à la redéfinition des équilibres traditionnels et à l'affaiblissement de l'influence historique de certaines puissances, en particulier celle de la France, tandis que la Russie a commencé à renforcer progressivement sa présence régionale.¹⁶

Par ailleurs, l'émergence de nouveaux regroupements, à l'instar du groupe des BRICS, a introduit un nouveau mode de structuration des relations internationales visant à rééquilibrer les rapports de force à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, les politiques étrangères des pays du Maghreb se sont trouvées confrontées à une nouvelle réalité, les obligeant soit à s'adapter aux transformations en cours, soit à faire face à des défis majeurs afin d'opérer un repositionnement stratégique.

1. L'Algérie : des principes révolutionnaires au pragmatisme stratégique

La politique étrangère algérienne a été profondément affectée, après la fin de la guerre froide, par les transformations complexes du système international, en particulier avec l'émergence d'un ordre unipolaire dominé par une influence américaine croissante. Bien que les principes fondateurs de la politique étrangère algérienne proscrivent l'engagement direct dans les conflits, ces évolutions ont conduit l'État à réexaminer certaines de ses positions traditionnelles.

La posture de neutralité adoptée par l'Algérie lui a conféré des avantages significatifs, notamment sa capacité à jouer un rôle de médiateur dans des crises internationales, comme ce fut le cas lors de la crise des otages américains en Iran, où la diplomatie algérienne a réussi à faciliter un compromis. Toutefois, ce principe a été mis à l'épreuve face à la dégradation de la situation sécuritaire dans les pays voisins, tels que la Libye, le Mali et la Tunisie, interrogeant le degré de fidélité de l'Algérie à ses fondements doctrinaux.

Les mutations géostratégiques dans la région du Sahel ont également contraint l'Algérie à ajuster certains de ses comportements. À titre d'exemple, elle a autorisé l'utilisation de son espace aérien par les avions français lors des opérations militaires au Mali en 2013 et a accueilli les dirigeants des mouvements de l'Azawad, ce qui a suscité des critiques de la part du gouvernement malien, qui y a vu une ingérence dans ses affaires intérieures.¹⁷

Dans ce contexte, l'Algérie a été amenée à réviser certains de ses principes traditionnels de politique étrangère, notamment à travers la révision constitutionnelle de 2020, qui a autorisé le président de la République à déployer des unités de l'Armée nationale populaire à l'extérieur du territoire national (article 91). Par ailleurs, l'Algérie a traversé des crises diplomatiques avec la France et l'Espagne à la suite de leur soutien à l'initiative marocaine d'autonomie au Sahara, révélant ainsi les limites de sa capacité à contrer l'influence américaine dans ce dossier.¹⁸

Malgré son attachement historique à la cause palestinienne comme pilier fondamental de sa politique étrangère, l'Algérie a rencontré des difficultés à s'opposer à certaines décisions internationales comportant des concessions aux droits des Palestiniens, à l'instar de la résolution onusienne n° 2803 relative au plan de paix à Gaza. Cela s'est produit alors même qu'elle assurait la présidence du Conseil de sécurité et avait voté en faveur de la résolution, tandis que la Russie et la Chine s'étaient abstenues. Cette évolution illustre les défis majeurs auxquels l'Algérie est confrontée pour préserver la continuité de ses valeurs idéologiques face aux mutations du système international.¹⁹

2. Le Maroc : le réalisme stratégique et le repositionnement dans le nouveau système international

La politique étrangère marocaine a su s'adapter avec une relative aisance aux transformations régionales et internationales, en raison de la position géostratégique du Royaume et de son rattachement au camp occidental durant la guerre froide. Cette orientation a permis au Maroc d'obtenir le statut d'allié stratégique majeur des États-Unis en dehors de l'OTAN, lui offrant ainsi une marge de manœuvre diplomatique appréciable.²⁰

Malgré cet ancrage occidental, la diplomatie marocaine a réussi à s'ouvrir à la Russie et à la Chine, ce qui témoigne d'un pragmatisme manifeste visant la protection des intérêts nationaux et le renforcement de l'influence régionale. Cette approche pragmatique s'est notamment traduite par l'engagement du Maroc dans des alliances régionales multiples, y compris avec des États idéologiquement divergents, comme ce fut le cas de l'Union arabo-africaine conclue entre le Maroc et la Libye en 1984. Cet exemple illustre la capacité du Royaume à mobiliser les outils du réalisme politique dans un environnement régional instable et fluctuant.

3. La Mauritanie : la neutralité stratégique et la gestion d'équilibres complexes

La Mauritanie a adopté une politique étrangère mesurée, fondée sur la neutralité positive dans des dossiers sensibles tels que la question du Sahara, en dépit de fortes pressions régionales. Les expériences passées, notamment le conflit armé avec le Front Polisario, ont conduit Nouakchott à privilégier une approche prudente, visant à éviter toute prise de position susceptible de compromettre sa souveraineté nationale.

Toutefois, malgré les efforts visant à maintenir une posture neutre, certaines décisions — telles que la reconnaissance temporaire du Front Polisario — ont révélé la fragilité des choix stratégiques mauritaniens face aux contraintes régionales et à la complexité des rapports de force environnants.

4. La Tunisie : une neutralité affectée par les mutations internes et régionales

La Tunisie s'est efforcée de construire une politique étrangère équilibrée, fondée sur l'évitement des rivalités arabes et régionales, notamment dans un contexte marqué par l'aggravation des tensions en Libye et le renforcement de l'influence algérienne sur la scène tunisienne.

Cependant, les crises internes — en particulier l'effondrement de l'expérience de transition démocratique et la concentration accrue du pouvoir entre les mains du président Kaïs Saïed — ont entraîné un recul significatif de l'engagement tunisien en faveur de la neutralité traditionnelle.

La politique étrangère tunisienne s'est ainsi progressivement orientée vers l'adoption de positions alignées sur les intérêts algériens dans plusieurs dossiers régionaux, illustrant les limites de l'autonomie décisionnelle de la Tunisie en matière de politique extérieure.

5. Le réalisme politique comme réponse aux transformations internationales

Le réalisme politique s'est progressivement imposé au sein des politiques étrangères maghrébines traditionnellement fondées sur des valeurs et des

principes idéologiques. Les mutations internationales et les pressions régionales ont contraint les États du Maghreb à réviser leurs cadres d'action classiques, y compris l'Algérie, qui a dû recourir à des solutions pragmatiques entrant parfois en contradiction avec les fondements idéologiques de sa politique étrangère, notamment sur les dossiers du Sahara et de la Palestine.

Au Maroc, le pragmatisme a contribué à la préservation des intérêts nationaux et à la diversification des relations internationales, y compris avec les grandes puissances politiques et économiques. En Mauritanie, il a permis de maintenir un équilibre délicat entre les pressions régionales et les engagements internationaux. En revanche, la Tunisie a connu des mutations abruptes dans sa pratique diplomatique sous l'effet des tensions internes, ce qui a déséquilibré ses rapports régionaux et favorisé une adaptation croissante à l'influence algérienne.

Dans l'ensemble, ces évolutions révèlent que les politiques étrangères des pays du Maghreb sont désormais largement conditionnées par les nouveaux rapports de force internationaux. Les valeurs idéologiques, à elles seules, ne suffisent plus à orienter la décision extérieure ; la primauté accordée à l'intérêt national et la capacité d'adaptation aux transformations du système international sont devenues des déterminants essentiels, traduisant l'évolution de la région vers des approches plus现实istes et flexibles.

Conclusion

Les transformations rapides du contexte international et régional ont exercé une influence manifeste sur les politiques étrangères des pays du Maghreb, mettant en évidence les difficultés rencontrées par ces États pour concilier les principes fondateurs de leurs politiques extérieures avec les exigences d'un environnement international et régional en constante mutation.

L'Algérie a notamment éprouvé de sérieuses difficultés à préserver les valeurs traditionnelles de sa politique étrangère, héritées de l'expérience de la libération nationale et des principes révolutionnaires, face à l'évolution des équilibres internationaux et à l'émergence d'acteurs multiples, étatiques et non

étatiques, tels que les États-Unis, la Russie, la Chine et l'Union européenne. Les héritages historiques et politiques ont parfois constitué un frein à la flexibilité de la diplomatie algérienne, compliquant son interaction avec des dossiers régionaux sensibles, au premier rang desquels figure la question du Sahara.

Malgré des tentatives sérieuses de réajustement, certains dossiers et paris stratégiques anciens demeurent des lignes rouges, comme l'illustre l'expérience du premier mandat du président Abdelaziz Bouteflika, au cours duquel les efforts visant à résoudre la question du Sahara se sont heurtés à des résistances profondément enracinées au sein des institutions militaires et politiques. Cette imbrication entre politique intérieure et politique étrangère confirme que toute crise interne à dimension externe est susceptible d'affecter directement la capacité de l'État à élaborer une politique étrangère cohérente et stable.

À l'inverse, la politique étrangère marocaine a fait preuve d'une plus grande souplesse et d'une capacité accrue d'adaptation aux mutations internationales et géostratégiques, bénéficiant de l'absence d'un cadre idéologique rigide. Cette flexibilité a permis au Maroc de développer des partenariats politiques et économiques diversifiés, de dépasser certaines erreurs du passé — notamment la politique de la « chaise vide » au sein de l'Union africaine — et de renforcer son ouverture vers l'espace africain, à travers l'adhésion à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et le lancement d'initiatives économiques conjointes telles que le projet du port méditerranéen. Grâce à cette approche, le Maroc est parvenu à concilier réalisme et pragmatisme tout en préservant ses intérêts stratégiques et sécuritaires.

La Mauritanie, quant à elle, a adopté une politique étrangère modérée, fondée sur la neutralité et l'équilibre, cherchant à tirer parti de la rivalité régionale entre l'Algérie et le Maroc sur les plans économique et commercial, sans s'engager dans des confrontations directes. Cette orientation a renforcé sa capacité à préserver sa souveraineté nationale et à défendre ses intérêts dans un environnement régional marqué par l'instabilité.

En revanche, la Tunisie a connu des transformations notables de sa politique étrangère, marquées par l'abandon progressif de la neutralité historique qui avait caractérisé son action extérieure pendant des décennies. Les tensions politiques et économiques internes, ainsi que les mesures exceptionnelles prises par le président Kaïs Saïed, ont favorisé un glissement vers des politiques plus isolationnistes et un alignement croissant sur les positions algériennes, au détriment de l'équilibre régional. Cette évolution met en évidence l'impact déterminant des crises internes sur l'orientation extérieure de l'État.

L'analyse des politiques étrangères des pays du Maghreb montre ainsi que l'articulation entre valeurs fondatrices et pratiques effectives demeure un exercice complexe, d'autant plus délicat lorsque ces valeurs sont fortement marquées par des héritages historiques et des blocages idéologiques. À l'inverse, lorsque les référents axiologiques sont modérés et orientés vers le réalisme et le pragmatisme, la cohérence entre principes et pratiques apparaît plus aisée, comme en témoignent les expériences du Maroc et de la Mauritanie.

Enfin, cette étude met en lumière le rôle déterminant de la stabilité interne dans la cohérence et l'efficacité des politiques étrangères, tandis que l'instabilité politique et économique tend à fragiliser toute stratégie extérieure, comme l'illustre de manière éloquente le cas tunisien récent.

Bibliographie

¹—Yahia H. Zoubir & Louisa Dris-Aït-Hamadouche Global Security Watch—The Maghreb: Algeria, Libya, Morocco, and Tunisia. Praeger / Bloomsbury Publishing, 2013. ISBN: 9798216090618.

² الدستور المغربي، الجريدة الرسمية عدد 5964 مكرر الصادر في 30 يونيو 2011.

³ الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية، دستور الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية، الجريدة الرسمية للجمهورية الجزائرية، العدد 82 في 15 جمادي الأول عام 1442 الموافق 30 ديسمبر سنة 2020.

⁴ الرائد الرسمي للجمهورية التونسية عدد 165 سنة 2022.

⁵ -Blila, W. Maghreb Power Struggle: An Offensive Realist Analysis of Moroccan-Algerian Rivalry, International Journal of Social Science Research and Review, Vol. 8 No. 6, 2025, pp. 253–270.

⁶ Khadija Mohsen-Finan (dir.) Le Maghreb dans les relations internationales. Editions du CNRS / Ifri, 2011. [Le Maghreb dans les relations internationales \(OpenEdition\)](#)

⁷ – Le non-interventionniste de l'Algérie en question, Par Geoff D. Porter , Politique étrangère 2015/3 Automne page Pages 43 à 55

⁸ Abdelkebir Khatibi, Maghreb pluriel (Plural Maghreb), Denoël, Paris, 1983.

⁹ La politique extérieure de l'Algérie. Grimaud, Nicole Paris, Éditions Karthala, 1984, page376. Guy Pervillé

¹⁰ Le président algérien a tenté de modifier les orientations de la politique étrangère qu'il avait annoncées dans son programme électoral, en s'appuyant sur quatre axes principaux. Voir à ce sujet : Les nouvelles orientations de la politique étrangère algérienne, Mohamed Zeitouni, Revue algérienne des droits et des sciences politiques, vol. 80, n° 80, p. 7.

¹¹ Henry Kissinger, Diplomacy, Simon & Schuster, Fayard 1994.

¹² الرائد الرسمي للجمهورية التونسية عدد 165 سنة 2022

¹³ Policy Study : Algeria, Morocco, Tunisia (Joint Policy Study) A Comparative View on Regional Policies and Maghreb Integration.

¹⁴ Les premiers signes d'un abandon progressif du principe de neutralité sont apparus avec l'arrivée de Kaïs Saïed au pouvoir. La Tunisie a notamment tiré profit de la fermeture des frontières entre le Maroc et l'Algérie, ainsi que du soutien financier et économique accordé par le gouvernement algérien aux autorités tunisiennes. Ces facteurs ont contribué à un relâchement graduel de l'engagement tunisien en faveur de la neutralité. Cette évolution s'est clairement manifestée lorsque la Tunisie s'est abstenu lors du vote sur la résolution 2602 du Conseil de sécurité des Nations unies relative au règlement du conflit du Sahara.

¹⁵ موريتانيا وقضية الصحراء من الحرب إلى الحياد: قراءة في الحصيلة والأفاق، الدهاية ولد فال المختار، مركز الجزيرة للدراسات، الدار العربية للعلوم ناشرون، الطبعة الأولى 2015، الصفحة 105.

¹⁶ Fernández-Molina, I., Feliu, L., & Hernando de Larramendi, M. (Eds.). (2024). Foreign Policy in North Africa: Navigating Global, Regional, and Domestic Transformations. Routledge.

¹⁷ Zoubir, Y. H., & Dris-Aït-Hamadouche, L. (2013). Global Security Watch—The Maghreb: Algeria, Libya, Morocco, and Tunisia. Praeger/Bloomsbury.

¹⁸ Voir comment des puissances extérieures au continent africain se précipitent pour se positionner et s'implanter en Afrique, notamment dans la région de la Corne de l'Afrique, dans : « La rivalité d'influence dans la Corne de l'Afrique », Hamdi Abdelrahman Hassan, Afaq Istratijiyya, n° 10, août 2025.

¹⁹ Les BRICS et la construction d'un monde multipolaire : Le réveil des damnés de la terre, Dagbo Godé, Pierre, L'Harmattan, 2025 page 128 .

²⁰ Blila, W. (2025). Maghreb Power Struggle: An Offensive Realist Analysis of Moroccan-Algerian Rivalry. International Journal of Social Science Research and Review, 8(6), 253–270.

Les transformations de la politique américaine envers l’Afrique : la dialectique des valeurs et des intérêts à la lumière de la stratégie de sécurité nationale 2025

Dr. Abdelkarim Dhoubeil

Résumé :

Cette recherche examine la problématique de la place des valeurs dans la politique étrangère des États-Unis à l’égard du continent africain, à travers une analyse critique du document de la Stratégie de sécurité nationale américaine publié en novembre 2025. Elle repose sur l’hypothèse selon laquelle les valeurs libérales, qui ont longtemps constitué l’un des piliers de la politique étrangère américaine, ont connu, dans ce document, une profonde reconfiguration : elles ne sont plus invoquées comme référence normative du comportement extérieur des États-Unis, mais sont remplacées par une approche pragmatique/utilitariste guidée par des choix géopolitiques, économiques et sécuritaires précis.

L’étude adopte une méthodologie d’analyse qualitative du contenu, visant à déconstruire la contradiction entre les valeurs déclarées et les pratiques réelles. Elle conclut que la politique américaine envers l’Afrique connaît un passage clair d’une logique de « promotion des valeurs » à une logique de « gestion des intérêts », dans le contexte des transformations structurelles du système international, ce qui pose des défis éthiques et politiques majeurs pour les États africains.

L’importance de cette étude réside dans la déconstruction de cette transformation structurelle du discours stratégique américain, permettant ainsi une compréhension plus approfondie de la refonte des relations américano-africaines en dehors du cadre traditionnel basé sur les valeurs.

Mots-clés :

Politique étrangère des États-Unis, Afrique, Valeurs, Intérêts, Stratégie de sécurité, Relations internationales

Abstract:

This paper examines the place of values in United States foreign policy toward the African continent through a critical analysis of the U.S. National Security Strategy released in November 2025. It is based on the hypothesis that liberal values, which have long constituted a cornerstone of U.S. foreign policy, have undergone a profound reconfiguration in this document. They are no longer invoked as a normative reference guiding U.S. external behavior; instead, they have been replaced by a pragmatic/utilitarian approach shaped by specific geopolitical, economic, and security choices.

The study adopts a qualitative content analysis methodology to deconstruct the contradiction between declared values and actual practices. It concludes that U.S. policy toward Africa is experiencing a clear shift from the logic of “promoting values” to that of “managing interests,” within the context of structural transformations in the international system. This shift poses deep ethical and political challenges for African states.

The significance of this study lies in its deconstruction of the structural transformation in U.S. strategic discourse, enabling a deeper understanding of the reconfiguration of U.S.–Africa relations beyond the traditional value-based framework.

Keywords:

U.S. Foreign Policy, Africa, Values, Interests, National Security Strategy.

Introduction :

La question des valeurs occupe une place centrale dans l'analyse et la compréhension des politiques étrangères contemporaines, notamment dans le contexte des transformations rapides que connaît le système international aux niveaux politique, sécuritaire et économique.

Les valeurs politiques, telles que la démocratie, les droits de l'homme et la protection des minorités, ont constitué l'un des principaux éléments du discours extérieur du monde occidental en général, et des États-Unis en particulier, depuis la fin de la guerre froide. Ces valeurs ont été présentées comme des repères normatifs orientant le comportement extérieur et comme des instruments conférant une légitimité morale aux politiques et interventions étrangères.

Cependant, la pratique a souvent révélé un écart manifeste entre ce discours fondé sur les valeurs et le comportement réel des États, soulevant des questions théoriques et pratiques sur la crédibilité des valeurs et leurs limites dans l'orientation des politiques étrangères.

Dans ce contexte, l'étude de la politique étrangère américaine envers le continent africain revêt une importance particulière, car l'Afrique a été l'un des espaces où les valeurs ont été mobilisées comme outils de légitimation politique et d'intervention extérieure, que ce soit sous les notions de « promotion de la démocratie », de « défense des droits de l'homme » ou de « lutte contre le terrorisme ».

Le continent africain a constitué un terrain fertile pour expérimenter le discours fondé sur les valeurs américaines, en raison de la fragilité politique et sécuritaire de nombreux États africains et de la multiplicité des crises et conflits internes. Toutefois, les transformations géopolitiques internationales et la montée de la compétition entre les grandes puissances, en particulier en Afrique, imposent de repenser la place des valeurs dans la stratégie américaine contemporaine.

La publication de la Stratégie de sécurité nationale américaine en 2025¹ relance la question de la présence des valeurs dans la politique étrangère des États-Unis et de leur rôle comme référence normative guidant le comportement extérieur, en particulier dans le cadre des relations américano-africaines. Une première lecture du document laisse entrevoir un changement dans la nature du discours stratégique, passant d'un accent sur les valeurs à la mise en avant des considérations d'intérêt, de sécurité et de compétition géopolitique.

Dans ce cadre, la problématique de cette étude se concentre sur la question suivante : dans quelle mesure la Stratégie de sécurité nationale américaine de 2025 reflète-t-elle la présence des valeurs dans la politique étrangère des États-Unis envers l'Afrique ? Cette problématique se décline en question secondaires concernant la nature, les limites et les formes de mobilisation de ces valeurs, ainsi que leur cohérence avec les pratiques réelles sur le terrain.

L'étude part de l'hypothèse selon laquelle la Stratégie de sécurité nationale américaine de 2025 traduit une transformation structurelle de la politique étrangère américaine envers l'Afrique, caractérisée par le recul du rôle normatif des valeurs libérales au profit d'une approche pragmatique axée sur l'intérêt, guidée par les considérations de sécurité nationale, de compétition internationale et d'intérêts économiques.

Dans cette recherche, les valeurs sont définies, selon Mohamed Abed Al-Jabri, comme « un ensemble de principes et de normes présentés comme des guides du comportement politique, mais qui sont souvent utilisés pour justifier les choix du pouvoir plutôt que pour les réguler ». Dans le contexte des relations internationales, elles sont définies par Jack Donnelly comme « des engagements moraux mobilisés pour légitimer les actions des États au-delà de leurs frontières, notamment en matière de démocratie et de droits de l'homme ».²

Méthodologiquement, cette étude adopte une approche d'analyse qualitative du contenu, centrée sur l'examen des significations, idées et tendances contenues dans les textes³, non pas par le comptage quantitatif des

unités, mais par leur interprétation à la lumière du cadre théorique et du contexte de production.

Cette méthode a été choisie pour son adéquation à l'analyse des textes stratégiques à caractère discursif, en prenant comme unités d'analyse les paragraphes et concepts centraux, et en mobilisant des outils d'analyse du discours tels que l'analyse du contexte, de la répétition, de l'insistance, du silence et de l'exclusion, afin de déconstruire la structure conceptuelle de la Stratégie de sécurité nationale américaine de 2025.

I. Valeurs et intérêts dans la politique étrangère : approches théoriques

La relation entre les valeurs et les intérêts constitue l'une des problématiques les plus complexes dans l'analyse de la politique étrangère, révélant une tension structurelle entre la dimension normative et morale d'une part, et la dimension pragmatique/utilitariste stratégique d'autre part.⁴

Dans leur discours officiel, les États affirment souvent leur engagement envers un ensemble de valeurs telles que la démocratie, les droits de l'homme, la paix internationale et le respect de l'état de droit. Cependant, la pratique concrète de la politique étrangère montre fréquemment que les décisions extérieures sont subordonnées à la logique de l'intérêt national et aux calculs de puissance.

Hans Morgenthau estime que « l'intérêt » constitue le principe interprétatif le plus approprié pour comprendre le comportement des États, et que les valeurs morales ne peuvent être directement appliquées aux actions de l'État sans déformer la nature de l'action politique, car « la politique internationale, comme toute politique, est une lutte pour le pouvoir ». Cette perspective est partagée par Azmi Bishara, qui considère que la politique étrangère des États « ne se fonde pas sur les valeurs en tant que référence morale indépendante, mais sur les intérêts tels que définis par l'État dans le cadre des équilibres de pouvoir », tandis que les valeurs sont souvent mobilisées pour légitimer ces intérêts.⁵

À l'inverse, l'approche libérale défend une conception différente, considérant que les valeurs jouent un rôle influent dans l'orientation de la politique étrangère, le processus décisionnel étant soumis aux pressions de l'opinion publique, des institutions et des obligations juridiques internationales.

Ce courant est convaincu que la diffusion de la démocratie et le respect des droits de l'homme contribuent à réduire les conflits et à instaurer une paix durable. Cependant, cette vision est critiquée pour son caractère idéaliste et pour son aveuglement face à la sélectivité manifeste de l'application des valeurs, qui sont défendues dans certains contextes et ignorées ou suspendues dans d'autres lorsque les intérêts stratégiques sont en jeu.

Abdelwahab El-Messiri souligne, à cet égard, que les valeurs dans le discours politique occidental contemporain ne sont pas présentées comme des principes universels abstraits, mais sont reformulées dans un modèle civilisateur et matériel, devenant des instruments fonctionnels servant le pouvoir, l'intérêt et l'hégémonie.

L'approche constructiviste offre, quant à elle, une lecture plus intégrée de la relation entre valeurs et intérêts, partant du postulat que les intérêts eux-mêmes ne sont ni fixes ni objectifs, mais socialement construits à travers les idées, identités et représentations dominantes. Alexander Wendt affirme ainsi que « les États ne définissent pas leurs intérêts indépendamment de leurs idées et identités » et que les valeurs constituent le cadre de référence à travers lequel l'intérêt national est défini.⁶

Selon cette perspective, il est impossible de séparer strictement valeurs et intérêts, car les valeurs fondent la conception qu'a l'État de ses intérêts, tandis que les intérêts peuvent réinterpréter les valeurs et les orienter pour servir les priorités de la politique étrangère.

Dans le contexte contemporain, l'usage des valeurs comme instrument d'influence internationale est particulièrement mis en évidence dans le cadre du concept de « soft power » développé par Joseph Nye. Ce dernier souligne la capacité de l'État à atteindre ses objectifs par l'attrait et la persuasion plutôt que

par la coercition, affirmant que « les valeurs politiques, lorsqu'elles sont pratiquées intérieurement et présentées extérieurement de manière convaincante, deviennent une source importante de puissance ». Cependant, cette mobilisation des valeurs n'est pas dépourvue d'une dimension utilitariste, les valeurs étant utilisées pour légitimer moralement la politique étrangère, construire des alliances et exercer une pression politique et diplomatique.⁷

Ainsi, on peut affirmer que les valeurs dans la politique étrangère ne fonctionnent pas en dehors de la logique de l'intérêt, mais s'y inscrivent, soit comme facteur partiel dans le processus décisionnel, soit comme outil discursif et stratégique pour justifier des choix dictés par les considérations de puissance et de sécurité. L'analyse de la politique étrangère nécessite donc une approche critique double, qui déconstruit le discours fondé sur les valeurs tout en révélant simultanément les intérêts sous-jacents guidant le comportement extérieur des États, sans tomber dans une réduction morale ou une justification purement réaliste.

II. Les valeurs dans le discours américain à l'égard de l'Afrique

Depuis la fin de la guerre froide, les valeurs ont occupé une place centrale dans le discours officiel de la politique étrangère américaine à l'égard du continent africain. L'Afrique a été présentée comme un terrain propice à la mise en œuvre de ce que l'on appelle la « mission fondée sur les valeurs » des États-Unis, notamment par le soutien aux processus de transition démocratique, l'encouragement des programmes de bonne gouvernance, et la conditionnalité de l'aide économique et au développement au respect des réformes politiques et des droits de l'homme.⁸

Cette orientation s'est inscrite dans le climat international qui a suivi l'effondrement de la bipolarité, promouvant l'idée de la victoire du modèle libéral comme horizon universel d'organisation politique et sociale.⁹

Cependant, ce discours fondé sur les valeurs a rapidement révélé une contradiction manifeste entre le niveau discursif et la pratique réelle. Dans de nombreux cas, l'accent mis sur la démocratie et les droits de l'homme coïncidait avec le soutien des États-Unis à des régimes autoritaires en Afrique, en raison de leur rôle fonctionnel dans la stratégie américaine, que ce soit pour la lutte contre le terrorisme, le maintien de la stabilité sécuritaire ou la protection des intérêts économiques et géopolitiques.¹⁰

Cette contradiction a vidé le discours des valeurs de sa dimension normative, le transformant en un instrument discursif mobilisé selon les exigences du contexte politique et des intérêts stratégiques.

Par ailleurs, les violations graves des droits de l'homme commises par des gouvernements africains alliés des États-Unis ont souvent été passées sous silence, ce qui a affaibli l'affirmation selon laquelle les valeurs constituent un principe régulateur de la politique étrangère américaine.¹¹

Plutôt que de servir de référence morale guidant le comportement extérieur, les valeurs sont devenues un outil sélectif, activé dans certains

contextes et suspendu ou ignoré dans d'autres lorsque cela entre en conflit avec les priorités de sécurité nationale ou les intérêts stratégiques.

De plus, les interventions militaires et sécuritaires américaines en Afrique ont souvent été intégrées dans un discours humanitaire fondé sur les valeurs, justifiées par la protection des civils, la prévention de l'effondrement des États ou la lutte contre les menaces transfrontalières.¹²

Cependant, l'analyse de ces interventions révèle qu'elles reflètent avant tout les priorités de sécurité nationale des États-Unis plutôt qu'un engagement constant envers les valeurs proclamées. Ces interventions ont été liées à l'expansion de la présence militaire américaine, au renforcement des réseaux de bases et des partenariats sécuritaires, dans le cadre de la volonté des États-Unis de maintenir leur influence sur le continent et de contrer l'essor de puissances internationales concurrentes.

En raison de ce décalage entre discours et pratique, de larges secteurs des élites politiques et intellectuelles africaines ont développé une perception critique, considérant les valeurs mises en avant dans le discours américain comme un cadre fonctionnel variable plutôt qu'une référence morale stable.

Cette perception a contribué à l'érosion de la crédibilité du discours fondé sur les valeurs des États-Unis et à l'approfondissement du déficit de confiance entre les États-Unis et leurs partenaires africains, particulièrement dans un contexte de conscience accrue de l'usage sélectif des valeurs dans les relations internationales.

Ainsi, on peut affirmer que le discours américain fondé sur les valeurs à l'égard de l'Afrique, malgré sa forte présence au niveau officiel, reflète une tension structurelle entre engagements proclamés et pratiques réelles. Cette tension révèle que les valeurs sont subordonnées à la logique de l'intérêt et de la stratégie, limitant leur capacité à jouer un rôle véritablement normatif dans l'orientation de la politique étrangère américaine, et soulève des questions fondamentales sur l'avenir de ce discours et les limites de son efficacité dans le contexte des transformations internationales actuelles.

III. L'Afrique dans la Stratégie de sécurité nationale américaine de 2025¹³

La Stratégie de sécurité nationale américaine de 2025 a été publiée par la Maison-Blanche, en tant que centre de décision exécutif des États-Unis. Elle reflète donc les orientations générales de l'administration américaine en place et définit les contours de sa politique étrangère dans le cadre d'une stratégie globale exprimant la vision de la nouvelle administration, sous la supervision du président américain Donald Trump. Cette stratégie tire son importance du fait qu'elle constitue la référence suprême encadrant les politiques de sécurité et stratégiques des États-Unis dans les différentes régions du monde.¹⁴

Le document étudié se distingue par une approche critique claire à l'égard des politiques américaines adoptées au cours des décennies, en procédant à une révision de plusieurs choix stratégiques des administrations successives. Cette critique est manifeste à travers l'évaluation de multiples aspects de la politique étrangère américaine, faisant de la Stratégie une sorte de jugement global sur les fondements des stratégies antérieures. Parfois, la critique s'étend même à certaines orientations des politiques intérieures, notamment celles relatives à la définition des sources de menace et des priorités de sécurité nationale.

Cette stratégie a été élaborée en référence au Goldwater–Nichols Act de 1986 promulgué sous la présidence de Ronald Reagan, qui portait sur la réorganisation du ministère de la Défense. L'objectif principal de cette loi était de résoudre le problème du manque de coordination entre les agences de sécurité et militaires, d'unifier le commandement, d'améliorer la planification stratégique et de clarifier les responsabilités au sein du système de défense, afin de renforcer l'efficacité de la prise de décision en matière de sécurité.¹⁵

1. La position de l'Afrique dans l'échelle des priorités stratégiques

La Stratégie de sécurité nationale américaine de 2025 place le continent africain à la fin de la hiérarchie régionale de la stratégie, après l'Asie-Pacifique,

l'Europe et le Moyen-Orient, ce qui reflète clairement la place limitée accordée à l'Afrique dans les priorités stratégiques américaines.¹⁶

Le continent n'est pas considéré comme un espace stratégique autonome, mais comme un terrain fonctionnel sur lequel sont projetés des enjeux extérieurs spécifiques, parmi lesquels la sécurité, la lutte contre le terrorisme, l'accès aux ressources et la gestion de la concurrence internationale entre grandes puissances.¹⁷

Cette position révèle la persistance d'une approche instrumentale de l'Afrique dans la vision stratégique américaine, réduisant le continent à un espace de gestion des risques et des menaces, plutôt que de le traiter comme un acteur international doté de dynamiques internes et d'intérêts propres. Cela traduit l'absence d'une vision globale du rôle de l'Afrique dans le système international et le recours à une logique de gestion circonstancielle des crises plutôt qu'à la construction de partenariats stratégiques équilibrés et durables.¹⁸

2. La critique du discours fondé sur les valeurs dans les politiques américaines antérieures

La Stratégie de sécurité nationale américaine de 2025 inclut une révision critique des politiques américaines passées envers l'Afrique, en particulier celles qui, depuis la fin de la guerre froide, reposaient sur le discours de « promotion de la démocratie » et de « renforcement du libéralisme politique ». Le document reconnaît que l'accent excessif mis sur la dimension normative n'a pas conduit à la stabilité politique ni à la construction d'États solides et cohérents, mais a souvent coïncidé avec une augmentation de la fragilité politique et l'aggravation des conflits internes.

Cette critique traduit le recul du pari américain sur l'approche normative, qui supposait la transférabilité du modèle libéral occidental aux contextes africains sans prendre en compte les spécificités historiques, sociales et culturelles. Elle révèle également une prise de conscience croissante parmi les décideurs américains que le discours fondé sur les valeurs a perdu une grande

partie de son pouvoir d'influence, notamment face à l'émergence de puissances internationales alternatives qui ne conditionnent pas leur coopération politique ou économique à des exigences réformatrices ou relatives aux droits de l'homme.¹⁹

Ainsi, la représentation de l'Afrique dans la Stratégie de sécurité nationale américaine de 2025 illustre un changement dans le discours stratégique américain, passant de l'accent sur la dimension normative à la primauté de la logique de l'intérêt, de la sécurité et de la compétition internationale. Cela confirme le passage de la politique américaine envers le continent d'un discours normatif proclamé à une approche pragmatique plus explicite.

IV. Les transformations des valeurs à la lumière de la Stratégie de sécurité nationale américaine de 2025 : des valeurs aux intérêts

La Stratégie de sécurité nationale américaine de 2025 illustre clairement le changement intervenu dans l'approche de la politique étrangère américaine envers l'Afrique, passant d'un accent sur les valeurs à une focalisation sur les intérêts, ce qui se manifeste à travers plusieurs indicateurs principaux.

1. La centralité de la sécurité comme déterminant principal

La stratégie présente le continent essentiellement comme un espace de menaces transfrontalières telles que le terrorisme, l'instabilité politique, les migrations et la compétition géopolitique entre grandes puissances. Il est remarquable que ces défis ne soient en aucun cas liés aux processus de réformes politiques ou aux transitions démocratiques. Cela montre que la sécurité n'est plus un moyen de promouvoir des valeurs plus larges, mais devient une finalité autonome encadrant toutes les formes d'engagement américain en Afrique, privilégiant clairement les objectifs stratégiques par rapport aux engagements normatifs.²⁰

2. Redéfinition du partenariat en dehors des engagements fondés sur les valeurs

La stratégie décrit la relation avec les États africains comme un partenariat fonctionnel dans les domaines de la sécurité, de l'investissement et des chaînes d'approvisionnement, sans mention de conditions politiques ou de réformes institutionnelles. Dans ce cadre, le critère de partenariat n'est plus basé sur les valeurs démocratiques ou les droits de l'homme, mais sur la capacité à servir les intérêts stratégiques américains et à renforcer l'influence économique et géopolitique.

3. Silence sélectif sur la démocratie et les droits de l'homme

Un des indicateurs majeurs de la transformation des valeurs dans la stratégie est l'absence quasi totale de références à la démocratie, aux libertés politiques et aux droits de l'homme en ce qui concerne l'Afrique, contrairement à leur présence dans d'autres contextes régionaux. Ce silence n'est pas neutre : il reflète un choix délibéré de marginaliser la dimension normative lorsque celle-ci ne sert pas les priorités stratégiques, confirmant le passage d'un discours normatif à un discours purement pragmatique.

4. Priorité à l'investissement et à la compétition économique sur l'aide morale

La stratégie met l'accent sur les partenariats économiques et d'investissement dans le cadre de la compétition avec d'autres puissances internationales sur le continent. Le développement n'est plus présenté comme un vecteur de promotion des valeurs, mais comme un levier pour renforcer l'influence économique et géopolitique américaine, traduisant un passage du discours d'aide humanitaire à la logique des intérêts directs et économiques.

5. Réduction de la présence militaire et recours à des moyens limités et intelligents

La stratégie abandonne l'approche de déploiement militaire massif, y compris en Afrique, considérant qu'elle n'est pas efficace, et privilégie une présence limitée et non consommatrice de ressources, via de petites unités spécialisées ou le soutien technique et renseignement des partenaires locaux pour assurer les missions de sécurité. Malgré cette réduction, la stratégie confirme la surveillance continue des développements et la réalisation des objectifs d'influence américaine sur le continent, tout en réévaluant coûts, moyens et efficacité des interventions.

À la lumière de ces indicateurs, il apparaît que les valeurs dans la Stratégie de sécurité nationale de 2025 ne constituent plus un cadre normatif pour la politique américaine envers l'Afrique. Elles deviennent un discours flexible pouvant être mobilisé ou ignoré selon les impératifs des intérêts stratégiques. La stratégie ne nie pas les valeurs théoriquement, mais les vide pratiquement de tout engagement contraignant dans le contexte africain, traduisant un passage officiel et clair de la logique des valeurs à celle des intérêts.

Ainsi, la stratégie révèle sans ambiguïté cette transition, qui ne nécessite pas d'interprétation externe complexe mais une lecture analytique attentive de son silence, de ses choix stratégiques et de la hiérarchisation de ses priorités, confirmant que la politique américaine envers l'Afrique est désormais essentiellement une pratique pragmatique d'intérêts, dépassant le cadre traditionnel fondé sur les valeurs.

V. Lecture de la transformation du discours de la politique étrangère américaine : de l'horizon des valeurs à la priorité des intérêts

Ce chapitre cherche à expliquer la transformation révélée par le **Document de sécurité nationale américaine de 2025**, en la situant dans son contexte intellectuel et politique plus large, et en la comparant aux trajectoires de la politique étrangère américaine avant l'ère Trump. Après que les chapitres précédents ont abordé la dialectique entre valeurs et intérêts au niveau théorique, ont observé la présence des valeurs dans le discours américain sur l'Afrique, et ont analysé les transformations de cette présence à la lumière du nouveau document stratégique, ce chapitre vise à interroger la nature de cette transformation : s'agit-il d'un simple changement de discours ou sommes-nous face à une redéfinition plus profonde de la fonction et des limites de la politique étrangère américaine ?

La lecture des contextes ayant accompagné la publication du Document de sécurité nationale de 2025 montre qu'il ne s'agit pas d'un simple recul conjoncturel de la dimension valoruelle, ni d'un retrait tactique du discours de la « promotion de la démocratie » et des droits humains.

Il représente plutôt une transition progressive, passant d'une conception de la politique étrangère comme outil de structuration de l'ordre international selon des valeurs libérales affichées, à une conception pragmatique réduisant la politique étrangère à la gestion des intérêts et à la protection de la suprématie stratégique américaine.²¹

Avant Trump, malgré une sélection évidente des valeurs mises en avant, celles-ci jouaient un rôle central dans le discours officiel, présentant les États-Unis comme un acteur doté d'une « mission morale », en particulier dans des régions comme l'Afrique, perçue comme un espace susceptible d'être réingénieré politiquement et institutionnellement selon les standards démocratiques occidentaux. Malgré la contradiction entre discours et pratique, la dimension Valoreille conservait sa place centrale dans le discours de la politique étrangère.

Cependant, le document de 2025 reflète l'érosion de cette conception. Les valeurs ne constituent plus un cadre structurant de la décision politique, mais deviennent un élément secondaire mobilisé au besoin pour assurer un minimum de légitimité internationale, sans engagement politique réel. Ce changement se manifeste clairement dans le silence sélectif du document concernant le continent africain, où les références à la démocratie et aux droits humains disparaissent au profit d'un accent marqué sur la sécurité, l'immigration, la concurrence géopolitique et les chaînes d'approvisionnement, reflétant un réarrangement clair des priorités nationales américaines.

Cette transformation ne peut être comprise en dehors du contexte intellectuel et politique plus large ayant contribué à remodeler la vision américaine du monde. Dans ce cadre, le **Project 2025**²² reflète une critique conservatrice intense des politiques étrangères américaines fondées depuis la fin de la guerre froide sur un discours de valeurs libérales. Ce document appelle à redéfinir la politique étrangère comme un domaine de protection des intérêts nationaux concrets, et non comme un outil de promotion de la démocratie ou d'intervention au nom des valeurs, estimant que l'approche valorielles affaiblit l'État américain et génère un coût stratégique sans rendement clair.

Bien que le Document de sécurité nationale de 2025, publié par la Maison-Blanche, n'adopte pas directement ce discours conservateur, il reflète clairement un déplacement du cadre mental dans lequel la politique étrangère est formulée. L'abandon de la centralité de la « promotion démocratique » au profit d'un discours centré sur la sécurité, la concurrence et les ressources traduit un climat intellectuel préparant et accélérant un changement qui se dessinait déjà au sein de l'appareil étatique américain depuis des décennies.

Plusieurs facteurs structurels et internes expliquent cette transformation. D'une part, les mutations du système international, notamment le passage à un contexte multipolaire compétitif, ont limité l'efficacité du discours valoriel et affaibli la capacité des États-Unis à présenter leur modèle politique comme un horizon universel. D'autre part, l'expérience pratique en Afrique et dans

d’autres régions a montré que l’invocation des valeurs ne conduisait pas nécessairement à la stabilité ni au renforcement de l’influence, contribuant parfois à la fragilité, incitant les décideurs à réévaluer ce choix et à privilégier les intérêts directs.²³

Sur le plan interne, la montée du nationalisme conservateur, surtout sous l’administration Trump, a réorganisé les priorités de la politique étrangère selon une logique utilitariste explicite, basée sur le principe coût-bénéfice, évaluant chaque engagement externe à l’aune de sa contribution minimale à la sécurité et à l’économie américaines. Ce changement ne semble pas conjoncturel, mais s’est poursuivi sous diverses formes après la présidence Trump, expliquant sa présence manifeste dans le Document de sécurité nationale de 2025.

Dans ce contexte, l’Afrique devient un terrain révélateur de cette transformation. Alors qu’elle était précédemment abordée dans le discours comme un espace de partenariat fondé sur des valeurs communes, le nouveau document la réduit à un terrain de gestion des risques et de compétition avec d’autres puissances internationales, traitant les pays africains comme des partenaires fonctionnels sur les questions de sécurité, de ressources et de migration, sans se soucier de leurs dynamiques politiques internes. Cela illustre clairement le passage d’une relation américaine—africaine fondée sur des normes fluctuantes à une relation strictement utilitariste.²⁴

Ainsi, le passage de la logique des valeurs à celle des intérêts, tel qu’illustré par le Document de sécurité nationale de 2025, n’est pas lié à une administration spécifique et ne constitue pas une rupture totale avec le discours valoriel. Il reflète plutôt une transformation structurelle de la conception américaine de son rôle mondial : les valeurs passent d’un rôle de référence directrice à un rôle discursif complémentaire, dans un contexte international marqué par la montée de la concurrence, l’affaiblissement de l’influence douce et la prédominance de la gestion des intérêts comme cadre régulateur de la politique étrangère américaine.

Conclusion

Cette recherche a conclu que la politique étrangère américaine envers l'Afrique, telle que reflétée dans le **Document de sécurité nationale américaine de 2025**, a connu une transformation structurelle, passant d'un discours valoriel affirmé à une approche pragmatique fondée sur la logique des intérêts stratégiques directs. Le document montre un recul net de la place des valeurs démocratiques et des droits humains en tant que fins en soi, au profit d'une réutilisation selective et flexible servant les priorités de sécurité, de concurrence internationale et d'accès aux ressources vitales.

L'analyse a montré que l'Afrique n'est plus considérée dans la vision stratégique américaine comme un partenaire politique ou civilisationnel, mais comme un espace fonctionnel dont les relations sont gérées selon des calculs utilitaristes à court et moyen terme, notamment en matière de lutte contre le terrorisme, de contenir l'influence chinoise et russe, et d'assurer les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Ce changement traduit le passage de la relation américano-africaine d'une logique de valeurs à une logique d'intérêts, sans rupture totale avec le discours valoriel, mais avec une reformulation de celui-ci pour l'aligner sur les priorités des intérêts américains.

La nouvelle administration américaine a déjà lancé un vaste processus de restructuration des programmes d'aide et de développement, en particulier en Afrique, reflétant cette nouvelle approche, que le président Trump justifie en affirmant que « chaque dollar dépensé à l'étranger doit renforcer la sécurité intérieure ou produire un retour direct ».

Dans ce contexte, il devient nécessaire d'adopter une lecture critique africaine de ces transformations, reposant sur une réévaluation de la place du continent dans le système international et sur le renforcement de la marge de manœuvre stratégique autonome, plutôt que de se plier à des discours valoriels changeants.

Comprendre la dialectique entre valeurs et intérêts dans la politique étrangère américaine ne peut être complet sans la relier aux contextes de pouvoir, aux transformations structurelles du système international, et à la capacité des acteurs africains à transformer l’Afrique de simple objet de politiques en acteur actif, capable d’orienter ses intérêts nationaux et de saisir les opportunités offertes dans un monde multipolaire.

Bibliographie

- ¹ The White House. (2025). *U.S. National Security Strategy of the United States of America*. Washington, DC: The White House. (Use official PDF/website citation)
- ² محمد عابد الجابري، الديمقراطية وحقوق الإنسان، بيروت، مركز دراسات الوحدة العربية، 1994، ص 34
- ³ عبد الحميد محمد، البحث العلمي في الدراسات الإعلامية، القاهرة، عالم الكتب، 2000، ص 201.
- ⁴ Adams, G., & Irwin, R. (2024). US Strategy and Africa in a New Global Era. Washington, DC: Brookings Institution Press.
- ⁵ هانس مورغنشتاو، السياسة بين الأمم: الصراع من أجل القوة والسلام، نيويورك، ألفرد كنوبف، 1948، ص 25
- ⁶ – Wendt, Alexander. Social Theory of International Politics. Cambridge: Cambridge University Press, 1999, p. 231.
- ⁷ – Nye, Joseph S. Soft Power: The Means to Success in World Politics. New York: PublicAffairs, 2004, p. 11.
- ⁸ – Francis Fukuyama, The End of History? The National Interest, No. 16, 1989.
- ⁹ – Stephen M. Walt, The Hell of Good Intentions: America’s Foreign Policy Elite and the Decline of U.S. Straus and Giroux, 2018, pp. 87–95.
- ¹⁰ – Michael Ignatieff, Human Rights as Politics and Idolatry, Princeton University Press, 2001, pp. 113–120.
- ¹¹ Clapham, C. (2017). Africa and the International System: The Politics of State Survival. Cambridge University Press.
- ¹² U.S. Department of Defense, Strategy for Africa, Washington, 2012.
- ¹³ U.S. Department of State. (2025). U.S.–Africa Strategic Framework. Washington, DC: U.S. Government.
- ¹⁴ Kupchan, C. A. (2012). No One’s World: The West, the Rising Rest, and the Coming Global Turn. Oxford University Press.
- ¹⁵ – <https://www.congress.gov/bill/99th-congress/house-bill/3622/text>
- ¹⁶ – National Security Strategy of the United States, 2025, The White House.
- ¹⁷ – Ibid.
- ¹⁸ – Ibid.
- ¹⁹ Ikenberry, G. J. (2011). Liberal Leviathan: The Origins, Crisis, and Transformation of the American World Order. Princeton University Press.
- ²⁰ Smith, T. (2000). America’s Mission: The United States and the Worldwide Struggle for Democracy in the Twentieth Century. Princeton University Press.
- ²¹ Cooke, J. G. (2023). U.S. National Security Strategy and Africa: Shifting Priorities. Center for Strategic & International Studies (CSIS). <https://www.csis.org>
- ²² – The Heritage Foundation – Project 2025: Mandate for Leadership, Washington, D.C., 2024.
- ²³ Mbembé, A. (2000). De la postcolonie: Essai sur l’imaginaire politique en Afrique. Paris: Karthala.
- ²⁴ Acharya, A. (2014). The End of American World Order. Cambridge: Polity Press.

Internationale Allianzen und die Krise gemeinsamer Werte

Dr. Lhassane Imzilen

Zusammenfassung:

Der Artikel befasst sich mit den Transformationen des internationalen Systems von der Zeit nach dem Zweiten Weltkrieg bis hin zu einer multipolaren Weltordnung. Im Mittelpunkt stehen die Entstehung internationaler Allianzen sowie die Krise gemeinsamer Werte. Er zeigt auf, wie sich das Kräfteverhältnis von der westlichen, insbesondere der amerikanischen Hegemonie hin zum Aufstieg östlicher Mächte wie China und Russland verlagert hat, begünstigt durch wirtschaftliche Krisen wie die Finanzkrise von 2008.

Darüber hinaus diskutiert der Artikel den Widerspruch zwischen den westlichen liberalen Werten und den von China und Russland vertretenen alternativen Werten, wie Souveränität, Stabilität und kollektive Entwicklung. Zudem hebt er die Rolle neuer Allianzen wie der BRICS-Staaten bei der Schwächung der unipolaren Ordnung hervor und betont, dass der heutige globale Konflikt nicht mehr ausschließlich ein Machtkonflikt ist, sondern ein Konflikt zwischen Modellen und Wertesystemen, die die Zukunft der internationalen Ordnung bestimmen.

Schlüsselwörter:

Internationales System, internationale Allianzen, Multipolarität, Wertekrise, chinesisch-russischer Aufstieg

Abstract:

The article examines the transformations of the international system from the post–World War II era to the emergence of a multipolar world, focusing on the rise of international alliances and the crisis of shared values. It explains how the balance of power has shifted from Western, particularly U.S., dominance toward the rise of Eastern powers such as China and Russia, supported by global economic crises like the 2008 financial crisis.

The article discusses the contradiction between Western liberal values and alternative value systems promoted by China and Russia, emphasizing sovereignty, stability, and collective development. It also highlights the role of new alliances such as BRICS in challenging unipolarity, arguing that today's global conflict is not only about power, but also about competing models and values shaping the future international order.

Keywords:

International System ,International Alliances, Multipolarity, Crisis of Values, Sino-Russian Rise

Einleitung

In den vergangenen drei Jahrzehnten hat das internationale System tiefgreifende Veränderungen erlebt, die die strategische Landkarte zahlreicher regionaler und internationaler Mächte grundlegend neu gezeichnet haben. Diese Machtkonstellationen, die seit dem Ende des Zweiten Weltkriegs bestanden und bis zum Beginn des zweiten Jahrtausends fortdauerten, wurden dadurch nachhaltig erschüttert.

Diese Veränderungen haben neue Dynamiken hervorgebracht, an deren Spitze das Entstehen neuer internationaler Allianzen steht. Zugleich führten sie zu einer Verschiebung der Machtzentren: weg vom Westen, der weiterhin bemüht ist, seine Errungenschaften zu bewahren, hin zum Osten, der entschlossen ist, seine Präsenz und Stärke zu behaupten.

In diesem Artikel wird ein Schwerpunkt auf diese neuen Allianzen gelegt, ebenso auf den allgemeinen politischen und strategischen Rahmen, in dem sie entstanden sind, sowie auf die Veränderungen, die sie im Bereich gemeinsamer Werte bewirkt haben. Der Beitrag stützt sich dabei auf mehrere methodischen Ansätze, darunter den geopolitischen Ansatz zur Erklärung des Aufstiegs des Ostens (China und Russland), die Systemanalyse zum Verständnis des Einflusses wirtschaftlicher Krisen (Inputs) auf die Stabilität des globalen Systems (Outputs) sowie die Elitentheorie zur Analyse der Rolle der Oligarchie in Russland und der Lobbygruppen in den Vereinigten Staaten.

In den letzten drei Jahrzehnten hat das internationale System somit tiefgreifende Umbrüche erfahren, die die strategischen Positionen zahlreicher regionaler und globaler Akteure, welche seit dem Ende des Zweiten Weltkriegs vorherrschend waren, grundlegend verändert haben. Diese Umbrüche führten zur Herausbildung neuer internationaler Allianzen und zu einer Verlagerung der Machtzentren vom Westen, der um den Erhalt seiner Gewinne ringt, hin zum Osten, der auf der Durchsetzung seiner Existenz und seines Einflusses beharrt.

In diesem Zusammenhang untersucht der Artikel diese neuen Allianzen, den strategisch-politischen Gesamtrahmen ihrer Entstehung sowie die von ihnen ausgelösten Veränderungen im Bereich der gemeinsamen Werte.

Erster Abschnitt

Das internationale System vor und während des Kalten Krieges und der Wandel menschlicher Werte

Diese Phase lässt sich in zwei Hauptabschnitte unterteilen:

Diese Epoche begann mit der Unterzeichnung des Westfälischen Friedens im Jahr 1648, der die Religionskriege und das feudale Zeitalter beendete. Mit diesem Vertrag wurde eine neue Ordnung begründet, die auf der Souveränität und Unabhängigkeit der Nationalstaaten anstelle der alten Imperien beruhte. Zudem wurde das zivile Recht anstelle religiöser Rechtsordnungen eingeführt, und ernsthafte Diplomatie trat an die Stelle permanenter Konflikte.

Diese Phase war geprägt vom Zusammenbruch von vier großen Imperien: dem Deutschen Reich, der Österreichisch-Ungarischen Monarchie, dem Osmanischen Reich und dem Russischen Reich. Zugleich erlebte die Welt eine Welle der Gründung von Republiken, von denen einige autoritäre oder diktatorische Systeme annahmen. Dies führte zu inneren und äußeren Spannungen mit aufstrebenden Mächten wie Japan und Russland. Die Ursachen dieser Konflikte waren dabei eher nationaler als ideologischer Natur, Da Europa zu jener Zeit das Zentrum der globalen Macht darstellte, mündeten diese Spannungen schließlich in den Ersten und Zweiten Weltkrieg.¹

Inmitten dieser Tragödien traten humanitäre Werte als Reaktion auf die extremen Bedingungen hervor. Trotz der Spaltung in verfeindete Lager gewann der Gedanke „Der Mensch ist dem Menschen Bruder“ selbst in den dunkelsten Zeiten an Bedeutung. In belagerten Städten verschwanden Klassen- und soziale Unterschiede, und Werte wie Altruismus und das Teilen von Nahrung traten in den Vordergrund. Zudem erfuhren Organisationen wie das Rote Kreuz eine bedeutende Ausweitung ihrer Aktivitäten. Ein zentrales Merkmal dieser Phase war schließlich der Aufstieg der Vereinigten Staaten von Amerika zu einem einflussreichen Akteur auf der globalen Bühne.²

1. Vom Ende des Zweiten Weltkriegs bis 1989

In dieser Periode war die Welt durch eine bipolare Ordnung geprägt, mit den Vereinigten Staaten von Amerika auf der einen und der Sowjetunion auf der anderen Seite. Der Konflikt basierte in erster Linie auf ideologischen Gegensätzen und nicht auf nationalen Interessen. Er drehte sich um den Gegensatz zwischen dem liberal-kapitalistischen Modell, das mit demokratischen Werten wie Freiheit (Meinungs-, Religions-, Eigentumsfreiheit sowie wirtschaftliche Freiheit im Sinne der Marktwirtschaft) und Menschenrechten verbunden war. In diesem Modell standen das Individuum und seine Freiheit im Mittelpunkt, während der Staat primär eine dienende Rolle gegenüber dem Einzelnen einnahm.

Demgegenüber stand das kommunistische Modell, das auf sozialistischen Werten beruhte und in dem der Staat das zentrale Element darstellte. Der Einzelne erlangte seinen Wert vor allem durch seinen Beitrag zur Gesellschaft, während die Interessen des Staates und der Partei über den Rechten des Individuums standen. Aus dieser Perspektive galt die westliche Freiheit als bloße „Illusion“, da ein armer Mensch nicht wirklich frei sei. Der höchste Wert lag in der Sicherstellung von Wohnraum und Arbeit für alle auf gleicher Basis, selbst wenn dies auf Kosten der politischen Freiheit des Einzelnen ging.³

Zudem entwickelte sich zwischen den beiden Polen die sogenannte nukleare Konfrontation bzw. nukleare Abschreckung. Sie begann mit den amerikanischen Atombombenabwürfen auf Hiroshima und Nagasaki im Jahr 1945 und führte anschließend zu einem Gleichgewicht der globalen Polarisierung von Staaten und Organisationen. Dieses Gleichgewicht erstreckte sich auf alle Bereiche – wirtschaftliche, politische, soziale, kulturelle und auch moralische –, etwa in Form von Koexistenz und internationalem Verständnis.

Kennzeichnend für diese Phase waren ebenfalls die Truman-Doktrin und der Marshallplan, 1947 erklärte der amerikanische Präsident Harry S. Truman, dass die Vereinigten Staaten jedem Staat militärische und wirtschaftliche Unterstützung gewähren würden, der von „totalitären Systemen“ (gemeint war

die Sowjetunion) bedroht sei. Damit begann die US-amerikanische Politik der sogenannten Eindämmung (Containment Policy), deren Ziel es war, die Ausbreitung des Kommunismus über die Grenzen der Sowjetunion und Osteuropas hinaus zu verhindern. Der Marshallplan stellte den wirtschaftlichen Pfeiler dieser Strategie dar und konzentrierte sich auf den Wiederaufbau Europas, um zu verhindern, dass hungernde Bevölkerungen sich dem Kommunismus zuwandten.

Gleichzeitig unterstützten die Vereinigten Staaten unter dem شعار der „Freiheit“ autoritäre und repressive Regime, solange diese eine antikommunistische Haltung einnahmen. Dies verstärkte ein Denken im Sinne von „wir gegen die anderen“ und führte zu einem nuklearen Wettrüsten, das die Menschheit beinahe vernichtet hätte. Darüber hinaus legitimierte der Kalte Krieg das Prinzip der Intervention in die Angelegenheiten kleinerer Staaten unter dem Vorwand des Schutzes der nationalen Sicherheit der Großmächte. Dies machte deutlich, dass gemeinsame humanitäre Werte häufig hinter geopolitischen Interessen und wirtschaftlichen Vorteilen zurücktraten.⁴

Zweiter Abschnitt

Die neue Weltordnung nach dem Kalten Krieg

Der Begriff der „neuen Weltordnung“ wurde erstmals vom ehemaligen sowjetischen Präsidenten Michail Gorbatschow geprägt, und zwar im Rahmen seiner Politik der Annäherung an den Westen im Allgemeinen und an die Vereinigten Staaten im Besonderen. Mit diesem Begriff meinte Gorbatschow das Entstehen einer neuen globalen politischen Ordnung nach dem Kalten Krieg, die die Ära der Konfrontation zwischen Ost und West beenden sollte. Die zentralen Merkmale dieser Ordnung waren Abrüstung, das Prinzip des Ausgleichs von Interessen anstelle des klassischen Gleichgewichts der Kräfte, die Entideologisierung der internationalen Beziehungen sowie das gemeinsame Bestreben, Konflikte im Interesse der gesamten Menschheit zu überwinden. Diese Phase lässt sich in zwei Abschnitte unterteilen.

1. Die unipolare Hegemonie der Vereinigten Staaten von Amerika

Diese Phase war durch die Ausbreitung der Globalisierung nach dem Zweiten Golfkrieg gekennzeichnet. Amerikanische Medien und Propagandamechanismen trugen maßgeblich dazu bei, dieses Konzept weltweit zu verbreiten. Globalisierung wird hier als ein Prozess zunehmender Vernetzung und Integration von Gesellschaften über nationale Grenzen hinweg in den Bereichen Wirtschaft, Kultur und Politik verstanden, wodurch sich die Welt in ein „globales Dorf“ (Global Village) verwandelt.

Die Globalisierung wies vier zentrale Dimensionen auf: die wirtschaftliche Globalisierung, die sich in der freien Bewegung von Kapital und Waren sowie in der Dominanz multinationaler Unternehmen manifestierte; die technologische Globalisierung, verkörpert durch die digitale Revolution, das Internet und die künstliche Intelligenz – oft als „Ende der Distanzen“ bezeichnet; die politische Globalisierung, die mit einem Rückgang der Rolle

des Nationalstaates zugunsten internationaler Organisationen wie den Vereinten Nationen und der Weltbank einherging; sowie die kulturelle Globalisierung, die als die gefährlichste Dimension gilt, da sie ein einheitliches Konsummuster durchsetzte, das häufig mit „Amerikanisierung“ gleichgesetzt wird.⁵

Die praktischen Erscheinungsformen der Globalisierung zeigten sich in der Dominanz der Stärkeren. Es wurde deutlich, dass Globalisierung keinen fairen kulturellen Austausch darstellte, sondern vielmehr die Durchsetzung der Kultur des Produzenten (des Westens) gegenüber dem Konsumenten (dem Rest der Welt) bedeutete. Darüber hinaus zielte sie auf eine Vereinheitlichung des Menschen ab, indem sie versuchte, Individuen zu „ähnlichen Kopien“ zu machen, die dieselbe Kleidung tragen und dieselbe Esskultur übernehmen, was Identität und kulturelle Vielfalt bedroht. Schließlich manifestierte sich die Globalisierung auch in einer Form materieller Brutalität, die den Menschen von einem „spirituellen Wesen“ zu einem bloßen „Konsumenten“ reduzierte und materielle Werte über andere stellte.

Im Gegensatz zu Gorbatschow, der sich die neue Weltordnung als ein System auf der Grundlage von Abrüstung und Interessenausgleich vorstellte, verwendete der amerikanische Präsident George H. W. Bush denselben Begriff mit einer Logik der Vorherrschaft und Kontrolle. Im Januar 1991 verkündete der US-Präsident vor dem Repräsentantenhaus offiziell den Beginn der neuen Weltordnung, wobei er bewusst den Begriff „Order“ (Ordnung) anstelle von „System“ verwendete. Der Begriff „Order“ impliziert Elemente von Befehl, Verpflichtung und Lenkung, die im Begriff „System“ in dieser Bedeutung nicht enthalten sind.⁶

Später definierte der amerikanische Präsident an der Maxwell Air Force Base die Grundpfeiler dieser Ordnung: die friedliche Beilegung von Konflikten, internationale Solidarität gegen Aggression, Bemühungen um Rüstungsbegrenzung und Rüstungskontrolle sowie eine gerechte Behandlung aller Völker. Seitdem ist das Thema der neuen Weltordnung Gegenstand

intensiver Diskussionen in den internationalen Medien. Zu dieser Zeit standen die Vereinigten Staaten unangefochten an der Spitze des internationalen Systems, und der Begriff des „unipolaren Moments“ gewann an Bedeutung.

Diese Phase war zudem durch das Zeitalter der Supermacht und die Instrumente amerikanischer Hegemonie nach dem Zusammenbruch der Sowjetunion gekennzeichnet, als die Vereinigten Staaten zur einzigen globalen Macht wurden. In diesem Zusammenhang prägte der ehemalige französische Außenminister Hubert Védrine (unter Präsident Mitterrand) den Begriff der „Hyperpuissance“ (Supermacht), um anzuerkennen, dass die USA nicht mehr nur eine Großmacht, sondern eine konkurrenzlose Macht auf militärischer, wirtschaftlicher, technologischer und kultureller Ebene darstellten.

Die Instrumente amerikanischer Hegemonie traten insbesondere im militärischen und wirtschaftlichen Überlegenheitsanspruch sowie in der kulturellen Dominanz zutage. Der Export des „amerikanischen Traums“ über Hollywood, Fast Food und die Sprache der Technologie führte dazu, dass amerikanische Werte zum globalen Maßstab wurden. In der Praxis traten jedoch neue Werte hervor, die den offiziell proklamierten Prinzipien der neuen Weltordnung widersprachen, allen voran die Doppelmoral und die Missachtung von Entscheidungen internationaler Organisationen.

2. Finanzkrise von 2008 und die historische

Die globale Finanzkrise von 2008 und die historische Verschiebung der Macht zugunsten Chinas nach den Anschlägen vom 11. September gehören zu den herausragenden Ereignissen des 21. Jahrhunderts. Diese Krise war jedoch nicht einfach ein „Bankenzusammenbruch“, sondern ein deutliches Signal für die Risse im Modell der absoluten westlichen Hegemonie.

Die Krise von 2007–2008 offenbarte schnell die strukturellen Schwächen des globalen kapitalistischen Systems, insbesondere Gier und riskantes Verhalten: Große Banken verkauften „notleidende Kredite“, was zu einer massiven Wirtschaftblase führte. Mit dem Zusammenbruch der Lehman Brothers Bank verlor die Welt das Vertrauen – sowohl in den US-Dollar als

auch in die Fähigkeit der Vereinigten Staaten, die Weltwirtschaft zu führen. Hinzu kam staatliches Eingreifen, da kapitalistische Staaten Milliarden von Dollar ausgeben mussten, um Banken zu retten – häufig als „Sozialismus für Reiche“ kritisiert –, was die moralische Überlegenheit des liberalen Modells erheblich schwächte.

Parallel dazu stieg China als globale Macht auf. Während der Westen in der Krise von 2007–2008 steckte, bereitete sich China auf einen historischen Moment vor. Die Grundpfeiler der chinesischen Strategie lagen in massiven Infrastrukturprojekten – dem Bau von tausenden Kilometern Hochgeschwindigkeitsbahnen, Flughäfen und Häfen –, der ländlichen Entwicklung durch die Verbesserung der Lebensbedingungen und Schaffung eines starken Binnenmarktes sowie sozialer Absicherung durch verbesserte Gesundheits- und Bildungssysteme zur Förderung des Konsums.⁷

Der Aufstieg Chinas bewies, dass Francis Fukuyamas Theorie vom „Ende der Geschichte“ falsch war: Die liberale Demokratie ist nicht die endgültige Form der Herrschaft. China zeigte, dass das Modell des Staatskapitalismus in Krisenzeiten effizienter sein kann. Gleichzeitig wird der chinesische Erfolg auch als eine Art „Rache“ für das demütigende 19. und frühe 20. Jahrhundert (von den Opiumkriegen 1842 bis 1949) interpretiert.⁸

Hinzu kommt die Rückkehr Russlands als Großmacht. Nach dem Zusammenbruch der Sowjetunion erlebte Russland unter Jelzin ein Jahrzehnt des Chaos. Die sogenannte „Schocktherapie“ führte zu ungeordneter Privatisierung, bei der Staatsressourcen billig an eine kleine Gruppe von Unternehmern verkauft wurden, was die Entstehung der Oligarchie zur Folge hatte.

Als Wladimir Putin im Jahr 2000 an die Macht kam, verfolgte er eine klare Strategie gegenüber den Oligarchen: „Behaltet euer Vermögen, aber mischt euch niemals in die Politik ein.“ Wer opponierte – wie Michail Chodorkowski – wurde verhaftet oder ins Exil geschickt. Putin ersetzte die alten Oligarchen

durch die „Silowiki“, ehemalige Geheimdienstkollegen, deren Loyalität primär dem Staat und Putin selbst galt.

So formte sich eine eurasische Ideologie im Gegensatz zu den liberalen Werten. Der Philosoph Alexander Dugin, geistiger Vater des Eurasismus, betrachtet Russland als unabhängige Zivilisation mit eigenen Werten. Heute sieht sich Russland als „Hüter traditioneller Familienwerte“ im Widerstand gegen das, was es als „Verfall der westlichen Liberalität“ bezeichnet.

Dritter Abschnitt

Die russisch-chinesische Achse und ihre Auswirkungen auf das internationale System

Die russisch-chinesischen Beziehungen haben in jüngster Zeit erhebliche Fortschritte in den Bereichen Wirtschaft, Technologie und Militär gemacht. Organisationen wie die Shanghaier Organisation für Zusammenarbeit (SOZ) und die BRICS-Staaten fungieren dabei als Plattformen, die darauf abzielen, die amerikanische Hegemonie einzuschränken und ein multipolares internationales System zu etablieren.

Bereits 1992 fand das erste Gipfeltreffen zwischen Russland und China statt, bei dem eine gemeinsame Erklärung unterzeichnet wurde, die auf gegenseitiger Zusammenarbeit, guter Nachbarschaft und den „Fünf Prinzipien des friedlichen Zusammenlebens“ basierte. 1995 bekräftigte Russland seine Unterstützung des Prinzips „Ein China“ und lehnte eine Mitgliedschaft Taiwans in den Vereinten Nationen ab.

Im Gegenzug unterstützte China Russland in der Tschetschenien-Frage sowie bei seinem Beitritt zum Asia-Pacific Economic Cooperation Forum (APEC), der 1998 erfolgte. Beim dritten Gipfel in Peking 1996 unterzeichneten beide Seiten eine gemeinsame Erklärung zur Schaffung einer strategischen Partnerschaft, die auf Gleichberechtigung, Vertrauen und einer Ausrichtung auf das 21. Jahrhundert basierte. Zudem wurden ein Wirtschafts- und ein Militärabkommen unterzeichnet. 1997 erreichte die strategische Partnerschaft während des vierten Gipfels ein neues Niveau, als eine gemeinsame Erklärung verabschiedet wurde, die die Schaffung eines multipolaren Weltordnungssystems forderte.⁹

1. Die chinesische Perspektive auf gemeinsame menschliche Werte

China präsentiert sich heute als zivilisatorische Alternative zum Westen, nicht nur wirtschaftlich und militärisch, sondern insbesondere im Bereich der menschlichen Werte. Die modernen Werte Chinas basieren auf

konfuzianischen Prinzipien, deren höchste Maxime soziale Harmonie darstellt. Während der Westen universelle Werte und individuelle Rechte betont, konzentriert sich China auf die „gemeinsamen Werte der Menschheit“, die eng mit Stabilität und kollektiver Entwicklung verknüpft sind.

Darüber hinaus legt China großen Wert auf das Prinzip des gemeinsamen Schicksals der Menschheit. Peking betrachtet die Welt als eng verflochten, sodass die Sicherheit eines Staates nicht auf Kosten eines anderen erreicht werden kann. Daher bevorzugt China eine „Win-Win“-Kooperation gegenüber der Nullsummen-Logik („Zero-Sum“), die während des Kalten Krieges vorherrschte.

Ein weiteres zentrales Anliegen Chinas ist die Priorisierung von Entwicklung als wichtigstem Menschenrecht. Nach chinesischer Logik sind Meinungsfreiheit und politische Freiheiten wenig wert, wenn Menschen hungern. Daher gilt das „Recht auf Leben und Entwicklung“ als das wichtigste und heiligste Menschenrecht. Daraus ergibt sich das Recht des Staates, politische Freiheiten einzuschränken, um Stabilität und Wachstum zu gewährleisten.

Schließlich betont China die Bedeutung zivilisatorischer Vielfalt gegenüber einheitlichen Werten. Die liberale Demokratie wird nicht als universelles und global gültiges Modell angesehen. Stattdessen hebt China kulturelle Diversität und nationale Souveränität hervor und warnt davor, dass deren Missachtung unweigerlich zu Chaos führt, wie in Irak oder Libyen geschehen.

a. Die chinesisch-russische Achse und der Aufstieg der BRICS

Seit dem Jahr 2000 hat sich die Beziehung zwischen China und Russland von einer vorsichtigen Nachbarschaft zu einer strategischen Achse entwickelt. Durch geopolitische Integration fungiert Russland als „Energieherz“ (Öl, Gas,

Sicherheit), während China als „Werkstatt der Welt“ auftritt (Finanzierung, Technologie, riesiger Binnenmarkt).¹⁰

Die Führung beider Länder legt den Fokus auf nationale Souveränität statt auf westliche Demokratiekonzepte. Große Projekte wie die Gaspipeline „Power of Siberia“ werden politisch schnell und ohne parlamentarische Hindernisse entschieden.¹¹

Auch die BRICS-Staaten erlebten 2024 einen historischen Wandel: Mit dem Beitritt von Ägypten, Äthiopien, Iran, den Vereinigten Arabischen Emiraten und Saudi-Arabien stieg die Mitgliederzahl auf zehn volle Staaten. Ihr gemeinsames Bruttoinlandsprodukt beträgt rund 30,82 Billionen US-Dollar (etwa 25 % der Weltwirtschaft) und übertrifft damit die G7 in Kaufkraftparität.

b. Westliche Allianzen

Der Westen hingegen stärkte seine Allianzen durch die NATO, die 1949 gegründet wurde. Aus einer „elitistischen Perspektive“ sichert dieses Bündnis, dass europäische Sicherheitsentscheidungen mit dem Weißen Haus abgestimmt werden. Die NATO-Erweiterung nach Osten wird von Russland als existenzielle Bedrohung gesehen, vom Westen jedoch als Export von Demokratie – ein Konflikt, der sich insbesondere während des Ukraine-Krieges verschärfte.

Zusätzlich strebt die Europäische Union als größter Wirtschaftsblock Unabhängigkeit von russischem Gas, chinesischer Technologie und seltenen Metallen an, während sie versucht, ihre Eigenständigkeit gegenüber Washington zu wahren.¹²

Die Persönlichkeit von Donald Trump hatte ebenfalls großen Einfluss auf die globale Politik und westliche Allianzen. Sein Ansatz war von offensichtlichen Widersprüchen geprägt: Einerseits plädierte er für Verhandlungen und Frieden, andererseits verfolgte er aggressive und konfrontative Politiken, z. B. in Bezug auf Gaza, Venezuela oder die Annexion von Grönland.

Um diese Ungleichgewichte zu überwinden, wurde die „Madman-Theorie“ (Theorie des Verrückten) angewendet: Die USA bzw. ihr Führer sollen unberechenbar und wütend erscheinen. Durch diese „bewusste Irrationalität“ soll der Gegner glauben, dass der Führer extrem unlogische Maßnahmen ergreifen könnte, was ihn zu Rückzug oder Zurückhaltung zwingt, bevor eine Krise eskaliert.

Diese Strategie dient der Risikosteuerung, um einen totalen Krieg zu vermeiden, birgt jedoch das Risiko von Fehlinterpretationen: Wenn ein Akteur als „verrückt“ oder „wütend“ eingeschätzt wird, können zunächst unrealistische Drohungen – wie ein Atomkrieg – plötzlich glaubwürdig erscheinen. Während Krisen erleichtert diese Strategie Verhandlungen, wenn der Gegner glaubt, dass die andere Seite bereit ist, ein nukleares Risiko einzugehen. Noam Chomsky bemerkte hierzu, dass „die US-Regierung ihren Gegnern immer leicht irrational erscheinen muss“.¹³

Infolgedessen veränderten sich Werte von „globalen Werten“ hin zu „national-souveränen Werten“. Die Trump-Ära erschütterte das Globalitätsverständnis, das der Westen seit dem Zweiten Weltkrieg propagierte. Der neue Wert „America First“ war nicht nur ein ökonomisches Schlagwort, sondern ein politischer Wert, der die „nationalen Interessen“ über internationale moralische Verpflichtungen stellte. Themen wie Klimawandel oder internationale Menschenrechtsabkommen verloren an Bedeutung, wenn sie das lokale Wachstum behinderten.

Während das alte System sein Handeln durch Werte wie „Demokratieexport“ rechtfertigte, begründete Trump Entscheidungen durch praktische, beziehungs- und interessenbasierte Werte.¹⁴

Darüber hinaus basieren zwischenstaatliche Beziehungen nicht mehr auf „gemeinsamen Werten“, sondern auf Profitprinzipien. Dies schwächte die westliche Soft Power und legitimierte China und Russland, zu behaupten, der Westen glaube selbst nicht mehr an die propagierten Werte, wodurch Vorwürfe der Doppelstandards verschärft wurden.

Hinzu kommt die Wertedivergenz zwischen Globalisierung und Identität. Der Aufstieg Trumps stärkte konservative soziale Werte und den Schutz kultureller Identität gegen kulturelle Globalisierung. Dies überschneidet sich mit Russland, da Wladimir Putin sich selbst als Beschützer traditioneller Familienwerte darstellt – ein Diskurs, der bei Trumps Basis großen Rückhalt findet.

So verschoben sich menschliche Werte von einem „globalen Konsens“ zu einer „ideologischen Konfliktzone“. Dies wirkte sich auf das internationale System aus durch:

1. **Vertrauenskrise**: Internationale Institutionen wie die UNO oder die WHO verloren an moralischem Gewicht, da die USA sie zunehmend als Hindernis für nationale Interessen betrachteten.
2. **Aufstieg des „starken Mannes“**: Trump legitimierte das Konzept des starken Führers, der Grenzen und Wirtschaft seines Landes schützt, als „höchsten Wert“, selbst auf Kosten traditioneller demokratischer Institutionen.

Schlussfolgerung

Auf dem Weg zu einer multipolaren Welt mit gemischten Werten lässt sich sagen, dass das aktuelle internationale System nicht länger lediglich eine Fortsetzung der Nachkriegsordnung ist. Tatsächlich erleben wir die schwierige Geburt einer neuen multipolaren Welt, insbesondere da sich die Machtzentren vom Westen, der Jahrzehntelang das Spiel dominierte, hin zum Osten verschieben, der über Ressourcen, Technologie und den Ehrgeiz verfügt, die Regeln neu zu schreiben.

Dieser Artikel kommt zu mehreren Schlussfolgerungen: Zunächst zeigt sich der Rückgang der westlichen Zentralität, da die Vereinigten Staaten nicht länger die allein dominierende Macht über das Schicksal der Völker sind. Hinzu kommt eine Krise der gemeinsamen Werte, da die Welt heute eine Wertefragmentierung erlebt. Der Westen hält an der liberalen Ordnung fest, die jedoch durch nationale Strömungen (z. B. Trump) geschwächt wurde, während der Osten ein Modell „autoritäre Marktwirtschaft“ bietet, das Stabilität und kollektive Entwicklung über individuelle Freiheiten stellt.

Die entscheidende Frage lautet daher nicht nur, wer die Welt regieren wird, sondern auch, auf welchen Werten diese Welt regiert werden wird. Werden wir einer Gesellschaft des gemeinsamen Schicksals der Menschheit zustreben, wie es China anstrebt, oder bleiben wir Gefangene von Zivilisationskonflikten und engen Eigeninteressen? Die Geschichte lehrt uns, dass die Zukunft nicht nur durch die Sieger von Kriegen gestaltet wird, sondern durch jene Kräfte, die in der Lage sind, ein ökonomisches und wertebasiertes Modell zu liefern, das der Menschheit zugleich Würde und Stabilität gewährt.

-
- ¹ -Henry Kissinger, World Order, Penguin Books, 2014, p 432
- ² -Alexander Wendt, Social Theory of International Politics, Cambridge University Press, 1999, p 452
- ³ Kenneth Waltz, Theory of International Politics, McGraw-Hill, : 1979, p 251
- ⁴ Robert Keohane – After Hegemony: Cooperation and Discord in the World Political Economy, Princeton University Press, 1984
- ⁵ Joseph S. Nye, Jr, The Paradox of American Power, Oxford University Press, 2002, p 240.
- ⁶ Michael C. Williams, The Crisis of the Conservative International Order, International Affairs (Oxford Academic), Volume 101, Issue 3, 2025, pp 947–965
- ⁷ -Martin Jacques, When China Rules the World : The End of the Western World and the Birth of a New Global Order, Allen Lane (UK), 2009,
- ⁸ -<https://www.maghress.com/almassae/130100>
- ⁹ Chufrin, Gennady, Russia and Asia: The Emerging Security Agenda, (New York: Oxford University Press, 1999), p. 289–291
- ¹⁰ Mandeep Singh Rai , International Institutions and Power Politics in the Context of Chinese Belt and Road Initiative, 2022
- ¹¹ David Teurtrie, Igor Delanoë, Matthieu Grandpierron, Eric Pomès, Clément Therm, Les BRICS et la réforme du monde : Un défi pour l'Occident, *Maison d'édition : Armand Colin*, 2025
- ¹² -M. E. Sarotte – Not One Inch: America, Russia, and the Making of Post–Cold War Stalemate, University Press, 2021.
- ¹³ - Joshua A. Schwartz (2023): Madman or Mad Genius? The International Benefits and Domestic Costs of the Madman Strategy.
- ¹⁴ -Irnerio Seminatore, Le système international actuel, du globalisme à la multipolarité, IERI (paper), 2019